



les cahiers de la  
PIERRE D'ANGLE





**Construire  
dans  
l'existant**

# Construire dans l'existant

## LES CAHIERS DE LA PIERRE D'ANGLE

Numéro 1 - Octobre 2019

Revue éditée par l'Association nationale des architectes des bâtiments de France.  
Fondée en 1984

### Comité de rédaction

Président : Fabien Sénéchal  
Rédactrice en chef : Mireille Guignard

### Membres :

Frédéric Auclair  
Nathalie Barry  
Jean-Pascal Bezy  
Christophe Bourel-Le Guilloux  
Luc Bousquet  
Xavier Clarke de Dromantin  
Florence Declaveillère  
Emmanuelle Didier  
Jacques Faye  
François Gondran  
Jacques Guérin  
Loïc Guilbot  
Bruno Marmiroli  
Antoine-Marie Préaut  
Saadia Tamelikecht  
Julien Zanassi  
Camille Zvenigorodsky

**Maquette:** Xavier Clarke de Dromantin

### Site internet:

<https://anabf.org/pierredangle>

### Ont collaboré à ce numéro:

Frédéric Auclair,, Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Jean-Baptiste Bellon, Patrick Bouchain, Diane Bouteiller, David Carreau, Alexandre Chemetoff, Xavier Clarke de Dromantin, Jean-Michel Coget, Damien Delrue, Bernard Desmoulin, Mireille Guignard, Michael Güller, Édith Hallauer, Jean-Michel Jacquet, Raphaël Labrunye, Benoît Lebot, Michel Lefeuvre, Pierre Augustin Lefèvre, Franca Malservisi, Yusra Mghabbar, Muriel Pagès, Claudia Pintor, Philippe Prost, Darlaine Sanchez, Simon Teyssou, Stanislas Zakarian.

*Que les contributeurs volontaires et bénévoles de ce dossier, collectif d'un temps, soient vivement remerciés pour la qualité de leur propos, pour leur diversité et complémentarité, pour leur enthousiasme et leur ténacité devant cet éternel combat du bien construire, destiné à mieux forger notre regard au monde et ses possibles continuités.*

Publication éditée avec le soutien du ministère de la Culture



**Photo de couverture:** La Monnaie de Paris, 11 quai Conti à Paris, réhabilitée par l'Atelier d'Architecture Philippe Prost.  
L'ancienne citerne [voir p.81]  
@ AAPP © adagp 2017

# Sommaire

**Edito: Une certaine manière d'habiter le déjà là**

*Mireille Guignard*

>> **4-7**

**Du Centre de Tri Postal, à la Cité Numérique, ou du passé simple, au passé composé**

*Alexandre Chemetoff*

>> **8-21**

**Pour quelques degrés...face au climat, une déformation irréversible de l'existant**

*Benoît Lebot*

>> **22-25**

**Du passé faisons table ouverte**

*Bernard Desmoulin*

>> **26-29**

**Le patrimoine du développement durable, une génération pionnière**

*Pierre Augustin Lefèvre*

>> **30-33**

**Luzarches, retrouver le bien commun de la singularité patrimoniale**

*Damien Delrue*

>> **34-39**

**Intervenir dans l'existant, une attention intemporelle pour le lycée Roosevelt à Reims**

*Jean-Michel Jacquet*

>> **40-43**

**La soustraction positive - Régénérer les centres-bourgs dans les territoires ruraux peu attractifs**

*Simon Teyssou*

>> **44-49**

**Transformer le patrimoine, c'est façonner l'avenir - Quartiers libres à Marseille**

*Michael Güller et Stanislas Zakarian*

>> **50-53**

**Restaurer les menuiseries : préserver le patrimoine et les savoir-faire**

*Diane Bouteiller*

>> **54-57**

**La réhabilitation de l'Hôtel Lincoln à Casablanca, de l'espoir à la renaissance**

*Yusra Mghabbar*

>> **58-61**

**Site Tour Eiffel: quel aménagement en héritage ?**

*Muriel Pagès*

>> **62-66**

**Les établissements psychiatriques : un patrimoine à découvrir**

*Claudia Pintor*

>> **67-71**

**L'architecture, ou l'art de transformer le réel**

*Philippe Prost*

>> **72-81**

**Les monuments japonais en bois, entre perpétuation et transmission**

*Soizik Bechetoille-Kaczorowski*

>> **82-85**

**Le caractère trompeur d'une expression aux usages multiples : « à l'identique »**

*Franca Malservisi*

>> **86-89**

**Former les architectes à l'existant**

*Raphaël Labrunye*

>> **90-93**

**Au risque de l'expérimentation**

*Patrick Bouchain, Édith Hallauer*

>> **94-98**



Agence RCR à Olot (Catalogne), construction d'un stade dans une forêt de chênes, un site magnifié.  
@ Mireille Guignard, juin 2018



@Denise\_Gobburdo

# Édito

## Une certaine manière d'habiter le déjà là

*Mireille Guignard, rédactrice en chef*

**Construire dans l'existant peut prendre valeur de résistance** dans un monde en accélération où beaucoup de nos certitudes s'effondrent à très court terme, où chacun peut découvrir à sa mesure que les principes de la modernité fondés sur la consommation à outrance et la dictature du jetable donnent l'illusion que seule la nouveauté est séduisante, que la *tabula rasa* est plus rentable, que l'idéologie de la vitesse ne peut s'encombrer de vieilleries anciennes altérées, et surtout, que la page blanche existe pour rassurer les aveugles...

Difficultés d'adaptation au changement climatique, pénurie des ressources, coût et bilan carbone dramatique de la construction et de la mobilité, crise du logement, injonctions environnementales contradictoires, artificialisation des sols au risque de l'extinction des espèces et la dégradation de la Terre, aggravations des inégalités territoriales - sans savoir aujourd'hui quel est le territoire qui aurait l'exclusivité de faire modèle... Les alertes se multiplient devant les cadavres des sites et de bâtiments existants placés sous la menace d'arguments laissant parfois songeur : insalubrité, obsolescence fonctionnelle, non accessibilité aux personnes handicapées ou vieillissantes, non conformité aux normes contemporaines toujours plus nombreuses... Il s'avère que parfois l'alternative à la démolition de l'existant n'est pas non plus la panacée : capotages énergétiques systématiques du bâti, mystifications muséifiées du patrimoine

monumental ou ordinaire, expansion des tissus urbanisés qui n'osent plus se nommer ville, encombrements multiples des espaces publics, et pastichages au risque de la confusion et de l'illusion, laissant de côté le confort et le bien-être dont avaient rêvé les architectes du mouvement moderne.

Il nous a semblé bon de ré-interroger ce que portait l'acte de construire en milieu existant, voire en milieu vivant, considérant que toute parcelle du territoire est nécessairement investie par un déjà-là, qu'il soit bâti, végétal, géologique, paysager, etc.

### **La richesse évidente de l'existant**

Si le sujet peut être clivant et toujours caricatural dans des sphères moins bienveillantes souhaitant opposer de façon stérile l'ancien et le moderne, le manque d'imaginaire de certains décideurs met à jour de façon vulgaire parfois leur méconnaissance de l'histoire : beaucoup de ruines antiques furent investies par les habitants qui tendaient des maçonneries entre deux colonnes, les maisons et appartements n'ont cessé d'adapter leurs espaces à leurs occupants successifs, plusieurs quartiers prestigieux furent sauvés malgré l'insalubrité proclamée qui avait déjà fait tomber plusieurs îlots ouvriers dans Paris et autres grandes villes de France, les secteurs sauvegardés ont porté leurs fruits, les halles petites ou grandes ont renouvelé leur usage, la reconquête des sites industriels ont trouvé leurs

heures de gloire, le patrimoine de toutes les régions a aujourd'hui la faveur de politiques qui mettent à l'honneur leur réhabilitation. « *Parti de rien tu as toutes les chances d'arriver nulle part* » chantait Jacques Higelin dans *Banlieue Boogie Blues*. Ce constat ne peut que guider nos attitudes en regard des bâtis et tissus urbains existants. "Infinis", les lieux bâtis sont sources d'une infinité de projets rêvés ou à venir. Les lieux accumulent les signes du temps, recèlent souvent de multiples qualités spatiales, matérielles et immatérielles souvent impossibles à reproduire aujourd'hui. Pour l'habitat par exemple, les édifices construits avant la standardisation des normes de construction offrent des hauteurs sous plafond souvent supérieures aux 2,50m que nous ont imposés l'industrialisation "rationnalisée" des outillages et des produits de construction ; ils disposent de la lumière naturelle dans toutes les pièces, de matériaux agréables et pérennes, de spatialités généreuses et surprenantes, d'une diversité de détails constructifs et "d'accidents heureux" qui renforcent la poésie des lieux. L'existant est fondé de cultures. Il porte sens, et son investissement par les habitants lui donne une profondeur d'humanité incomparable.

### **Changer le paradigme de nos savoir-faire**

Ce numéro spécial des cahiers de notre revue n'est pas à un plaidoyer pour la conservation aveugle, principe que l'on ne peut tenir dans les situations extrêmes, mais il porte notre souhait de réintroduire dans le débat public les questions à se poser pour valoriser la beauté de l'existant, en apprécier les qualités, en préserver les savoirs faire, qu'ils soient vernaculaires ou académiques, en mettant en exergue les réceptions sociales et anthropologiques qui l'ont façonné et l'ont fait perdurer.

Comment donner continuité au site? Comment faire bénéficier des enseignements de nos pairs qui ont su avec merveille revisiter les traces des anciens? La confrontation avec le déjà-là n'est ni l'apanage des Prix Pritzker dont l'œuvre inspirante fera toujours leçon, l'évidence d'Alvaro

Siza à l'abbaye du Thoronet, la poétique abstraction de l'agence d'architecture catalane RCR à Olot, l'énigmatique Colomba muséum de Peter Zumthor... ni celle de ceux formés aux techniques traditionnelles, prédilection de l'ensemble des architectes se préoccupant du patrimoine : architectes des bâtiments de France, architectes en chef des monuments historiques, architectes du patrimoine diplômés de l'école de Chaillot, anciens étudiants des chaires patrimoniales ou des cursus de réhabilitation des écoles d'architecture, et de toutes les autres formations européennes et internationales encore trop méconnues aujourd'hui. Du Musée civique de Castelveccio à Vérone de Carlo Scarpa à la cité-satellite du Lignon par Franz Graf et Giulia Marino, les processus de création sont aussi riches et divers que le sont la combinaison des situations et de l'art des concepteurs. S'éloignant de l'aspect binaire de la boîte dans la boîte, les plus belles œuvres sont subtiles et complexes, et parfois - osons l'écrire - elles sont invisibles, et donc indicibles, comme les actes de maîtres d'œuvre plus humbles : architectes des copropriétés dont l'œil méticuleux font de la gestion et de l'entretien un acte refondateur, concepteurs ordinaires, qu'ils soient professionnels ou se soient auto-formés à la fabrique du "chez soi" qui savent métamorphoser un simple pavillon en utilité du bonheur, collectifs alternatifs dont l'enthousiasme contagieux réanime les plus ingrates édifications en tiers lieux fertiles, et encore, maîtres d'œuvre urbains qui s'attachent à retraduire les paysages habitables... N'est-il pas urgent de sortir du spectaculaire et des modèles formels?

### **Des pistes collégiales à explorer**

Sur cet indispensable changement de paradigme, comment éveiller la sensibilité des étudiants et des nouvelles générations de concepteurs? Leur engouement est pourtant là comme un immense signal à donner aux décideurs. Ils pressent d'instaurer plus de frugalités dans la conception, de mieux investir l'histoire, la connaissance des matériaux et des modes constructifs, d'aborder des méthodes plus en phase avec les attentes de

tous ceux de nos contemporains pour lesquels l'habitat ne saurait se réduire à de simples objets de consommation à l'obsolescence programmée.

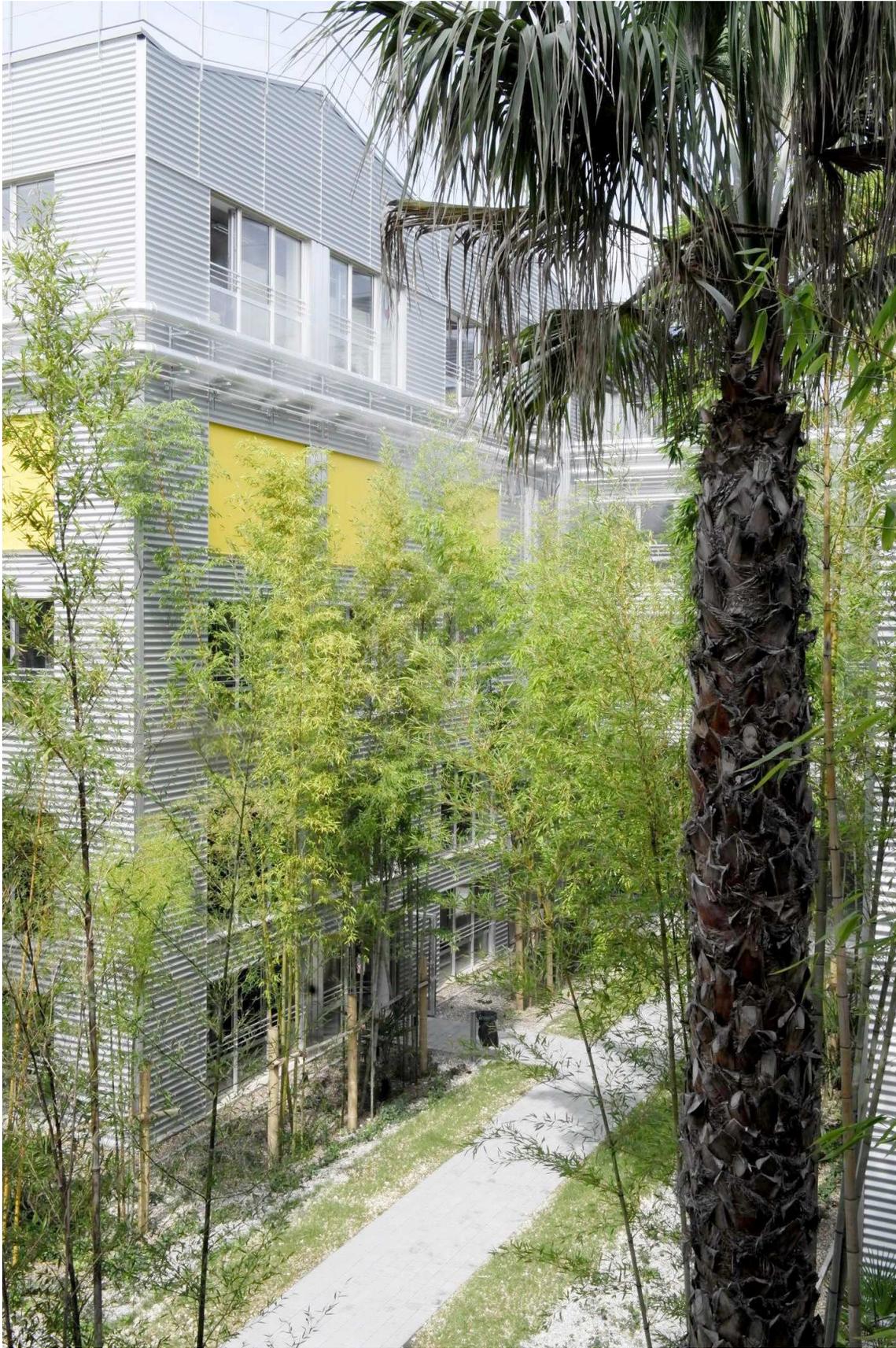
On peut s'interroger sur nos difficultés à la mise en œuvre de fonctionnement d'écosystèmes plus vertueux. Assurément, les normes, nos lois, nos structures de formation et nos institutions ne devraient-ils pas aider à accélérer cette transition et le renversement des préconçus?

Ne s'agit-il pas d'interroger les systèmes en place? De mieux démocratiser la transformation du patrimoine bâti et d'impliquer tous les acteurs de terrain en réinventant une intelligence collective? Multiplier les idées collégiales, les centres d'interprétation, les conservatoires de savoir faire, les attentions à l'authenticité, le réemploi et le recyclage, l'autoconstruction, les stratégies partagées sur les économies post carbone. Ces questionnements de bon sens aideraient sans aucun doute à cette évolution positive des dynamiques de projet, converties au "goût du patrimoine", "au passé recomposé", comme une ode à la recherche et à une exigence libre, que nous proposent tous les auteurs de ce dossier thématique.

**Construire dans, avec, et pour, l'existant est plus qu'un "pas de côté", mais bien un élan vers l'avenir. ○**

**«Il nous apparaissait évident, en conduisant ces études, qu'il n'y avait pas de vérité historique originelle. Chacun de ses bâtiments nous renvoyait une période différente. Poursuivant notre analyse, nous avons considéré que la manufacture était un patrimoine suspendu entre le passé et le futur. (...) Transformation, nous qui devons l'adapter à de nouveaux usages, nous savions qu'il était vain de tenter de revenir à un état originel et qu'il fallait prendre en compte les états successifs de ces lieux pour les inscrire dans une dynamique de changement.»**

*Conversation entre Jean-Christophe Bailly et Alexandre Chemetoff, dans "Changement à vue - Voyage à Saint-Etienne", Arléa, octobre 2015*



*Transformation du Centre de Tri Postal de Georges Cordier (1978) en Cité Numérique par Alexandre Chemetoff & associés, architectes (2011).  
Vue depuis un bureau, la rue-jardin, à la croisée des chemins, est rafraîchie par brumisation.  
©Alexandre Chemetoff*

# Du Centre de Tri Postal, à la Cité Numérique, ou du passé simple, au passé composé

*Alexandre Chemetoff, architecte, urbaniste, paysagiste*

## **Construire dans l'existant**

Quand nous l'avons visité la première fois en 2011, pour imaginer sa transformation en Cité Numérique, le Centre de Tri Postal de Bègles n'était plus en activité. Il a été construit en 1978 par un architecte trentenaire, Georges Cordier. Parcourant le bâtiment en sa compagnie, peu avant le début du chantier, il nous a raconté qu'à la fin des travaux, alors qu'il avait demandé aux services de la ville de Bègles de faire le nécessaire pour que le raccordement aux réseaux soit réalisé, il lui avait été répondu: *"Monsieur l'architecte, il faudrait, pour la bonne forme, que vous déposiez un dossier de permis de construire!"*. Autres temps, autres mœurs, tout change mais la nécessité d'accomplir et de réaliser des projets reste intacte. Nous avons cherché quarante ans plus tard des raisons d'être aussi optimistes que nos prédécesseurs. Pour que la transformation devienne réalité, nous devons créer une dynamique respectueuse de l'environnement, agissant d'une manière économe et restant attentifs aux lieux comme aux gens. Nous avons proposé une démarche prospective, concevant le projet avec ses futurs utilisateurs en comprenant leurs besoins pour trouver, dans le bâtiment existant transformé, des correspondances entre les lieux et les manières et habitudes de chacun. Pour cela, nous sommes allés rencontrer ceux qui manifestaient de l'intérêt pour le projet, chez eux, dans leur environnement de travail. Cette démarche évite l'écueil de la standardisation où, pour plaire à tous selon des règles préétablies, on laisse chacun insatisfait. Nous nous sommes intéressés à chaque futur occupant en particulier: l'architecture est une activité de haute couture trop souvent

transformée en commerce de prêt-à-porter ; c'est un bâtiment sur mesure que nous avons ici mis en œuvre. Notre démarche associe au projet, la définition du programme et sa commercialisation; les premiers interlocuteurs de la communauté numérique devenant des acheteurs et des clients. Cette concertation active a permis à l'EPA Euratlantique de s'engager dans une réalisation complète de l'opération, et aussi, en s'appuyant sur l'architecture rationnelle du Centre de Tri et la générosité de ses dimensions, d'envisager le projet comme un dialogue entre le site et ses nouveaux usages.

J'ai choisi, à partir d'un exemple concret, la transformation du Centre de Tri Postal de Bègles en Cité Numérique, établissant des correspondances entre la description d'un projet et des réflexions plus générales, de donner un point de vue sur une question qui occupe, depuis toujours, une place centrale dans mon travail : construire dans l'existant.

## **Notre-Dame**

Notre-Dame brûle et tout un pays, s'émeut, se mobilise, veut agir pour sauver ce patrimoine dont la destruction, devenue soudainement possible, rend perceptible, avec une acuité nouvelle, l'inestimable valeur. Il n'est pas de termes assez forts pour en décrire le caractère exceptionnel, la force symbolique et la magnificence. Faut-il (re)construire le monument à l'identique ou au contraire faire appel à l'imagination et au talent de créateurs contemporains ? Sur les pas d'Eugène Viollet-le-Duc, de grands architectes se sentent soudain investis d'une responsabilité

patrimoniale. Ce qui devrait être une question ordinaire, construire dans l'existant, devient une affaire de la première importance et chacun donne son avis. Si la charge historique et patrimoniale du monument s'impose à tous, pourquoi est-elle si peu présente dans les pratiques qui concernent la question, pourtant essentielle, de l'aménagement de notre cadre de vie ? Mettons un instant de côté le caractère tout à fait particulier de Notre-Dame de Paris et admettons que toutes les questions théoriques, techniques, et conceptuelles qui se posent, à bon escient à son propos, devraient plus souvent être mobilisées. Le chantier, qui pourrait s'ouvrir à Notre-Dame, en mettant en scène les savoir-faire de spécialistes de la restauration, enverrait un signe, montrant qu'une autre façon de construire est possible, à partir de l'existant et avec l'existant. L'article L. 110 du code de l'urbanisme le dit : « *Le territoire français est le patrimoine commun de la nation.* » Tout alors, ne devrait-il pas être patrimonial? À partir de Notre-Dame, ne pourrions-nous pas repenser l'aménagement et apprendre à réparer le territoire?

### **Patrimoine commun**

La culture du patrimoine est le plus souvent fondée sur le caractère exceptionnel d'un site ou d'un monument. Tel paysage ou telle architecture se distinguant des autres, serait en cela remarquable et mériterait d'être préservé. La valeur du patrimoine devrait relever de ce qui est courant, de ce qui est commun. Tout alors pourrait être considéré comme patrimonial. À l'image du patrimoine génétique, c'est la diversité même des paysages, des villes et des architectures, parfois sans qualités particulières apparentes, qui constitue un trésor, notre bien commun.

Pier Paolo Pasolini dans un documentaire intitulé "La forma della città" réalisé en 1974 par Paolo Brunatto, ne disait pas autre chose à propos de la petite ville d'Orte non loin de Viterbo dans la province du Lazio. "*Cette route, avec sa chaussée séculaire de pierres cassées, n'est rien, ou*

*presque, c'est une humble chose, elle peut difficilement être comparée à certaines œuvres d'art extraordinaires. Et pourtant, je pense que cette modeste route mérite d'être défendue avec la même obstination, avec la même volonté et la même intransigeance que celles avec lesquelles on défend l'œuvre d'un grand artiste."*

Considérer l'existant comme un bien patrimonial, serait-ce une attitude excessive ? Apprendre à voir dans l'existant des qualités qui ne sont pas décelables au premier regard suppose un travail de reconnaissance. Apprendre à regarder pour voir autrement ce qui nous entoure. Déceler des qualités dans ce qui pouvait sembler banal au premier regard. Améliorer l'existant, l'amender, le bonifier est en vérité tout un art. On peut se laisser surprendre par une émotion, découvrant les qualités d'un bâtiment qu'un premier regard condamnait. Il faudrait, en quelque sorte, apprendre à aimer les lieux pour pouvoir les transformer. Peut-on vraiment prétendre transformer un lieu que l'on n'apprécierait pas et auquel on ne trouverait que des défauts ? Avant même de le vouloir différent, il faudrait s'exercer à reconnaître les qualités d'un endroit et d'en percevoir la singularité. Aimer un paysage, une architecture, une rue, un bâtiment est un sentiment qui, souvent, est lié à une habitude ou à une émotion entretenue par une fréquentation répétée. La reconnaissance des lieux suppose de les suffisamment connaître pour savoir les bien apprécier.

Lorsque j'étudiais, à l'École du Paysage et de l'Art des Jardins à Versailles, nous apprenions à reconnaître les arbres et les arbustes, mais aussi toutes les plantes vivaces et annuelles. Cet exercice s'appelait la reconnaissance des végétaux. Reconnaître un végétal nécessite de l'avoir déjà vu. Le reconnaître, suppose de le connaître, et l'ayant vu et reconnu plusieurs fois en différentes circonstances, entretenir avec lui une forme de familiarité. Les herbiers sont remplis de récits de reconnaissance et ce ne sont pas seulement les plantes qui y sont répertoriées,

mais le souvenir des circonstances et des lieux dans lesquelles elles ont été reconnues et inventoriées. Avec la reconnaissance, naît l'idée de l'adoption. Pour apprécier une plante, il faut d'abord la connaître et le simple fait de la connaître et de la reconnaître la rend, à nos yeux, aimable. Elle fait partie de nos connaissances. Maintes fois reconnue, elle devient, à sa manière, patrimoniale.

### **La reconnaissance, un art d'aujourd'hui**

Si l'on considère qu'il n'est plus raisonnable de construire ou d'aménager des terres cultivables, ou des espaces naturels, sachant que le sol et les ressources de la terre ne sont pas inépuisables, il faut apprendre à ne plus détruire, à transformer et pratiquer l'art de la sédimentation, de la libre interprétation. La reconnaissance pourrait devenir une pratique des temps qui viennent. Elle ouvre des possibilités infinies à une architecture qui composerait avec l'existant ; le patrimoine devenant une ressource pour l'architecture et les villes.

Architecture et patrimoine, de ces deux termes, l'un apparaît comme une manière de se projeter vers le futur, de s'affranchir de la pesanteur du contexte, alors que l'autre nous accablerait sous le poids de la tradition. Souvent, tout au contraire, l'invention engendre des formes convenues, alors que le patrimoine recèle des ressources d'imaginaire insoupçonnées.

Hannah Arendt écrivait dans "Édifier un monde" publié aux éditions du Seuil en octobre 1973. "*L'un des grands avantages de notre temps, c'est ce qu'a dit René Char : "Notre héritage n'est précédé d'aucun testament", cela veut dire que nous sommes entièrement libres d'utiliser où que nous le voulions les expériences et les pensées du passé*". Reprenant cet aphorisme, il faudrait apprendre à déceler dans chaque chose, comme dans les liens qui unissent entre eux les éléments qui entrent dans la composition d'un paysage, une qualité. La destruction devrait être

l'exception, la conservation, la règle et la libre interprétation, l'approche la plus répandue. Tout alors serait une question d'acuité du regard, de sens de la transmission, de goût pour l'art de la transformation.

### **Une double signature**

Comme le remarquait Gilles Clément sur les marches du Pavillon des Suisses, où je l'avais invité à une conversation lors de la biennale d'architecture et de paysage à Versailles au Potager du roi, en juillet dernier, tout projet de paysage relève d'une double signature, celle du lieu tel qu'il se présente et celle de celui qui en propose la transformation. On pourrait étendre cette idée à l'ensemble des projets d'architecture et d'urbanisme. Toute intervention située porte une double signature, celle de l'état des lieux et celle de l'auteur du projet qui le transforme. Parfois, cette double signature est aussi celle de l'architecte du projet initial et de celui chargé de sa transformation. Elle pourrait figurer sur la plaque apposée sur la façade de la Cité Numérique de Bègles ainsi libellée : *Centre de Tri Postal, Georges Cordier architecte, 1978, Cité Numérique, Alexandre Chemetoff & associés, architectes, 2019*. Ainsi la double signature serait à la fois celle de l'héritage que l'on reçoit, de sa transmission mais aussi celle de sa transformation.

### **Une guerre d'indifférence**

Ici et là, dans les campagnes et dans les villes, se mène une guerre contre le passé ou plus exactement contre l'existant, lui-même témoin du passé. À la périphérie des villes, dans les territoires des banlieues, on assiste à un déferlement. Tout se passe comme si, au-delà des limites des lieux auxquels on accorde une valeur historique, tous les coups étaient permis et chacun pouvait se livrer à une guerre sans merci contre un existant. L'expression même de centre historique est, de ce point de vue, à la fois révélatrice et douteuse, car elle sous-entend

qu'en dehors du centre, la périphérie serait sans histoire. Il n'est pas de lieux, même ceux que l'on considère comme les plus banals, qui ne soient l'expression particulière d'une rencontre entre une somme d'événements et une situation. L'histoire indissociablement liée à la géographie est partout, parfois fragile, souvent difficile à déceler. Comment apprendre à voir dans la beauté banale de nos paysages, une succession d'histoires qui compose une mémoire ?

### **Apprendre à aimer les Halles**

Les errements successifs des Halles de Paris sont l'une des illustrations les plus symptomatiques de ces politiques de l'oubli et des efforts, à la fois démesurés et dérisoires, de projets sans mémoire qui ne parviennent pas à nous faire oublier la grâce des Halles de Baltard et pire, le regret de ce qu'elles seraient devenues si on n'avait pas eu l'idée folle de les détruire. Mais au-delà de l'évidente qualité d'une architecture de fer du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est l'acharnement à effacer toute trace du passé, même le plus récent, qui est terrifiante.

« Il faut apprendre à aimer les Halles » avais-je écrit dans un texte par lequel je me portais candidat pour concourir à leur transformation au centre de Paris. Je n'avais pas été entendu. C'est pourtant une condition indispensable et, faute d'adopter un lieu, on ne fait que remplacer l'existant par un nouvel état des lieux, lui-même encombré par ce qui resterait des erreurs du passé. Une empathie envers ce qui précède est nécessaire. Les projets successifs des Halles depuis Baltard relèvent à la fois du ressentiment et de la volonté de faire du passé table rase. Vouloir marquer son temps en effaçant les actes de ses prédécesseurs est une politique dévastatrice qui rend tout projet dérisoire, dans la mesure même où il montre une incapacité à fédérer les temps de la ville et à mettre en scène une sédimentation. On en vient parfois à regretter le jardin des enfants de Claude Lalanne, certaines architectures végétales de François-Xavier

Lalanne et même les parapluies de Jean Willerval dont on aurait aimé imaginer l'amélioration, voire le détournement. Tout se passe comme si chaque projet remplaçait le précédent sans jamais qu'un dialogue entre les époques et les styles ne puisse s'installer. Cette impossibilité à reconnaître les qualités de l'existant conduit à détruire toute trace du passé pour régler son compte à une histoire révolue rendant obsolète, non seulement ce qui disparaît sous les coups de butoir des engins, mais aussi ce qui est nouvellement construit et qui semble, à son tour, ne pouvoir avoir d'autre destinée qu'une destruction prochaine.

### **Des projets de transformation**

A contrario, là où la transformation fut préférée à la destruction et au remplacement, la ville s'en porte mieux. Les anciennes halles Freyssinet sauvées de la destruction ne sont-elles pas l'un des endroits les plus intéressants de Paris Rive Gauche, dans le treizième arrondissement ? Il se dégage de l'ensemble un esprit qui place cette réalisation de Jean-Michel Wilmotte, bien au-dessus des expressions solitaires du génie architectural français dont ce quartier est par ailleurs encombré. Le Lieu Unique à Nantes ne doit-il pas sa singularité à un libre usage de l'existant dont Patrick Bouchain a su tirer avantage avec un talent inventif particulièrement vif ? La place Stanislas de Nancy, transformée par le travail admirable de Pierre-Yves Caillault, s'affranchit des règles pour répondre aux usages. Rien n'y est conforme, tout y est pertinent. L'ancien Centre Administratif de Pantin, œuvre de Jacques Kalisz devenant Centre National de la Danse, retrouva une grâce qu'on ne lui aurait peut-être pas reconnue si l'édifice n'avait pas été revisité par le talent d'Antoinette Robain et de Claire Guiyesse. On pourrait multiplier à l'envie les exemples qui mettent en évidence les ressources d'invention et de liberté du patrimoine revisité. On voit d'ailleurs que les exemples choisis ne procèdent pas, le moins que l'on puisse dire, de la même esthétique, ni de démarches semblables. Ils ont en commun de proposer une lecture de

l'existant, une interprétation qui est le contraire d'un conformisme. Ils nous livrent d'authentiques créations dont la valeur est d'autant plus convaincante que chacune d'elles se confronte au poids de l'histoire et à la contrainte de ce qui précédait.

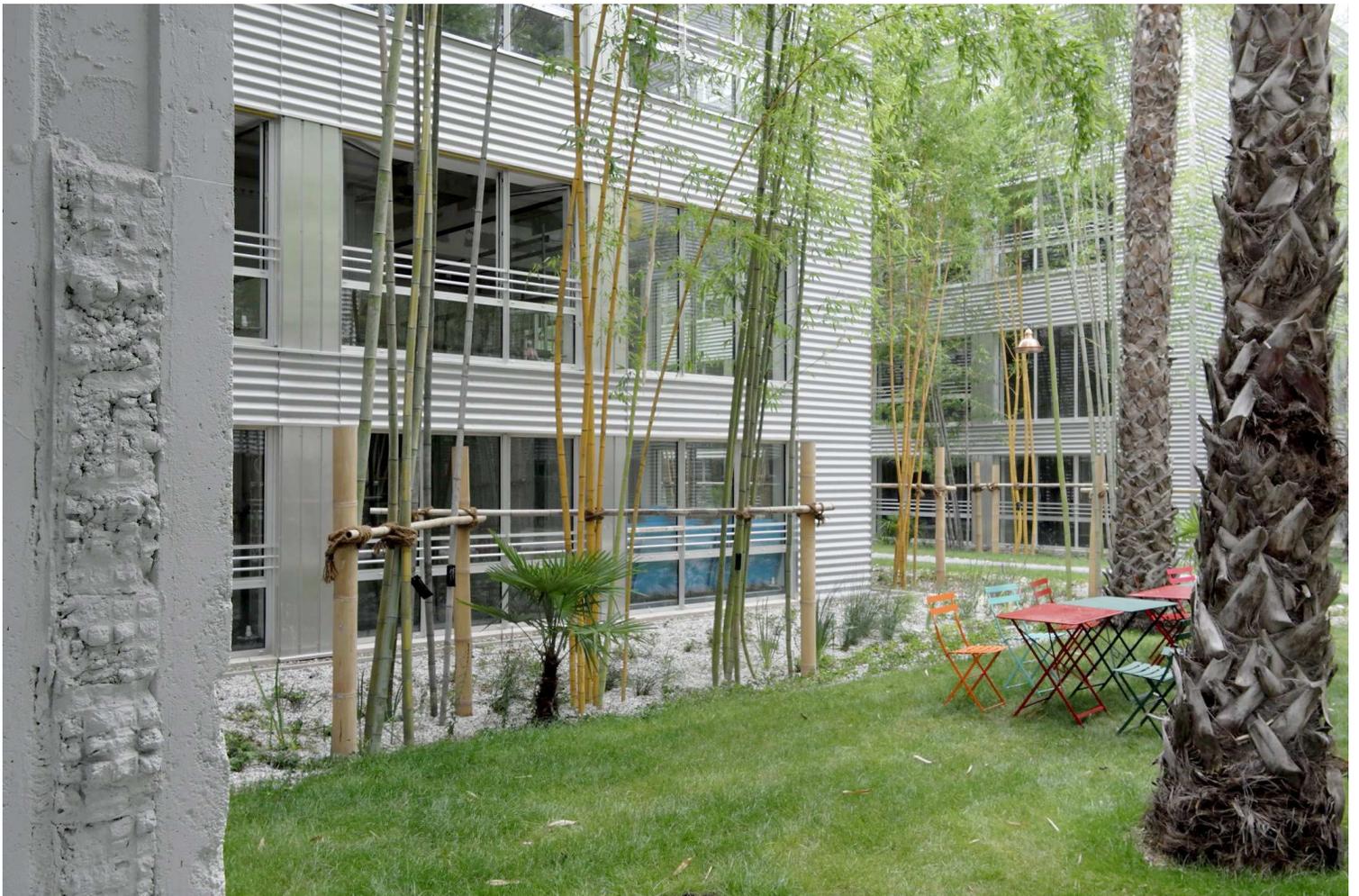
### **L'alternative du paysage**

J'ai passé mon temps à apprendre de l'existant pour construire en engageant un dialogue avec ce qui est déjà-là. Ma formation initiale de paysagiste n'est pas étrangère à cette forme de pensée et d'action. Je vois un lien entre la culture du paysage et cette pratique du projet qui s'exerce comme une transformation de l'existant. On ne saurait entreprendre un projet de paysage sans s'intéresser de près à un état des lieux et aux équilibres existants sur le site. Lorsqu'on intervient pour créer un jardin, le site, la plupart du temps, existe déjà. On y trouve une végétation, un relief, une qualité de sol, un climat, une situation, un environnement à partir duquel on imagine un nouvel état des lieux. On peut visiter le lieu, le parcourir, s'y installer, le comprendre, le ressentir et ainsi l'imaginer autrement, en lui trouvant des qualités que l'on n'avait pas toujours perçues d'emblée. On le conçoit à partir de ce qu'il est déjà, et ce faisant, on imagine en même temps la réalité et son devenir, l'analyse et le projet, le relevé et un état futur. Même si les changements sont importants, ils sont pensés comme une modification de ce qui existe. On peut confronter l'état du site, avant et après, et ainsi en comprendre les transformations. Le projet est là, dans ce rapport entre ce qui précède et ce qui advient. Il est un passage. Le paysagiste américain Frederic Law Olmsted conservait, dans son atelier de Brookline, non loin de Boston, une collection de photographies montrant les états successifs des lieux modifiés par l'avancement des travaux. L'existant est un outil de conception revisité au cours du projet et non pas seulement un préalable à l'invention. La connaissance de l'état des lieux va s'affinant tout au long du processus de création depuis la première visite,

jusqu'au chantier et au-delà. Il y a une volonté d'absolu dans la formation de tout projet qui est fort heureusement rendue relative par la confrontation à l'existant. Tout se passe comme si l'existant et la réalité même, rendaient vaine cette quête d'absolu, conférant aux réalisations leur caractère relatif. L'existant n'est pas un préalable, c'est l'un des protagonistes du projet. Avec la culture du paysage, l'urbanisme, l'architecture, deviennent l'art de composer avec l'existant.

### **Construire avec l'existant, (re)dessiner**

Plutôt que "construire dans l'existant", je préfère l'expression "construire avec l'existant". L'existant n'est pas une donnée à partir de laquelle on établirait un projet mais véritablement "un partenaire" qui révèle son identité, livre ses secrets, offre des résistances, réserve des surprises tout au long de la conception et de la réalisation de sa transformation. (Re)dessiner avais-je écrit à propos du projet de transformation de la Manufacture et de la Plaine-Achille à Saint-Etienne. Pour signifier que (re)dessiner c'était justement dessiner avec l'existant, un design situé dans le temps et dans l'espace, un design du retour sur les lieux ; non pas un nouveau design, mais un design pensé à partir de l'existant et avec lui, un (re)design. Même si ce qui existe ne correspond pas toujours à ce qu'il eut été souhaitable de faire, on ne peut détruire tout ce qui est là. L'activité qui me semble aller avec notre temps est un droit de visite critique de l'existant et en particulier de notre patrimoine le plus récent. Cette visite critique va de pair avec une pratique du projet différente. Il ne s'agit pas seulement de dessiner, mais de (re)dessiner. Il ne convient pas seulement de construire, mais de reconstruire ou de construire avec ce qui est déjà-là. (Re)dessiner me paraît être une activité plus intéressante que de dessiner. (Re)dessiner c'est transformer, donner une autre forme, à des lieux qui sont le résultat d'une première opération de construction. (Re)dessiner c'est entreprendre une sédimentation formelle qui peut donner à des lieux une épaisseur historique et une consistance

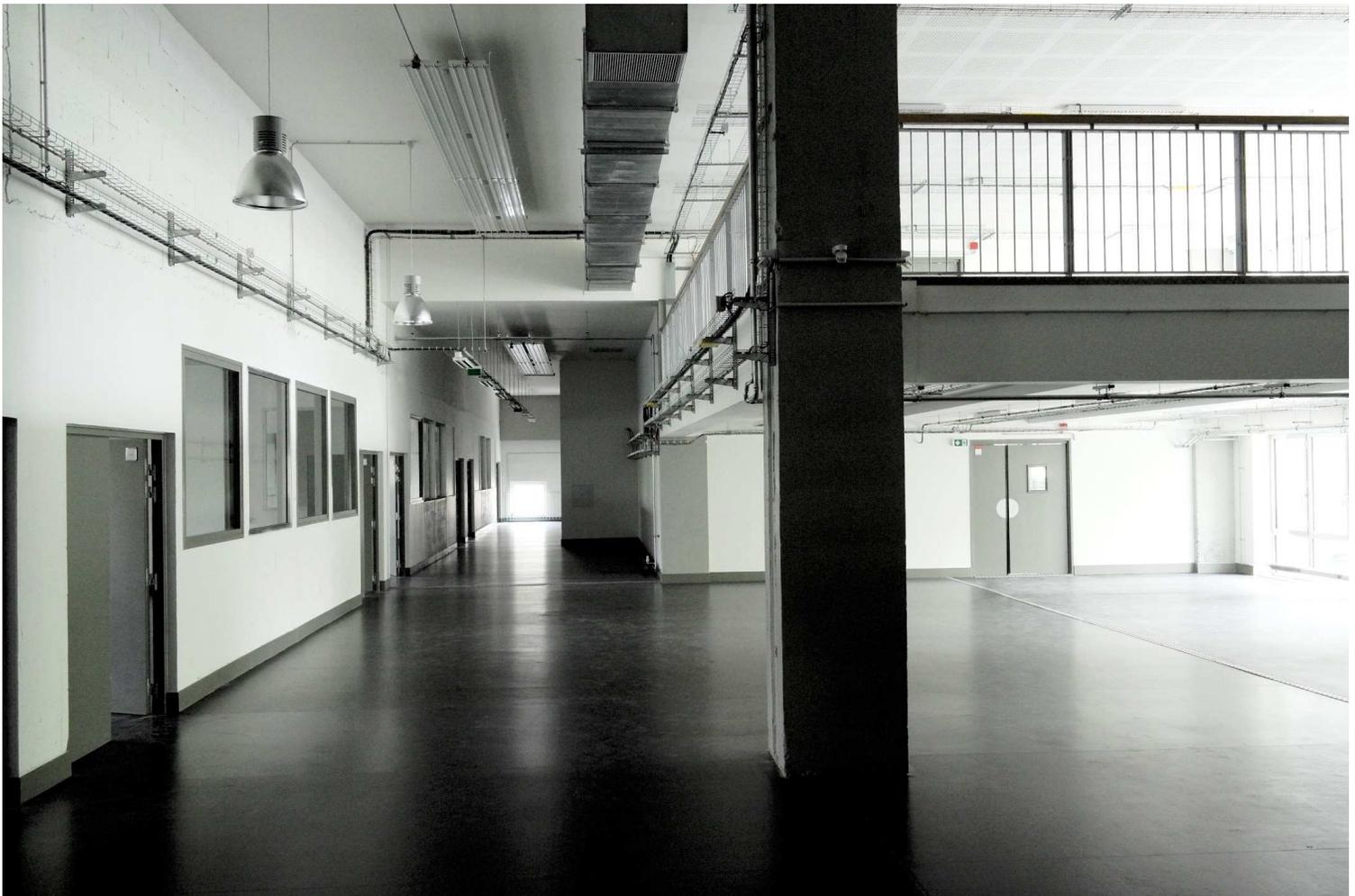


*Transformation du Centre de Tri Postal, Georges Cordier architecte, (1978) en Cité Numérique par Alexandre Chemetoff & associés, architectes (2019).*

*En haut: Façade associant les nouveaux panneaux de tôle d'acier aux anciennes modénatures de béton armé.*

*En bas: Les rues jardinées vues depuis un porche.*

*@Alexandre Chemetoff*



*Transformation du Centre de Tri Postal, Georges Cordier architecte, (1978) en Cité Numérique par Alexandre Chemetoff & associés, architectes (2019).*

*En haut: Depuis un bureau, la vue sur une rue jardinée  
En bas: Une mezzanine, un espace en double hauteur et des cloisonnements conservés, différentes manières de tirer avantage de l'existant.*

*@Alexandre Chemetoff*

dont ils sont insuffisamment pourvus. Il faut admettre qu'un projet ne s'accomplit pas toujours, au terme des premiers travaux. Il faut pouvoir y revenir plusieurs fois.

### **La cité Numérique de Bègles**

Il peut sembler paradoxal de s'intéresser aux architectures situées et de travailler à partir d'un bâtiment dont les principales qualités ne tiennent pas à son enracinement dans une culture construite locale. Pour dire la vérité, comme la plupart des constructions relevant du style moderne, le Centre de Tri postal aurait pu être édifié à peu près partout en France et rien, dans son implantation, dans les modes constructifs retenus pour son édification ou encore dans le choix des matériaux, ne signale une volonté de faire appartenir ce grand édifice, aux boulevards bordelais, au tissu composite de Bègles ou à l'architecture ordonnée des anciens terrains militaires de Terre Neuve. Il n'y a dans ce bâtiment, aucune tentative ou tentation régionaliste, rien qui ne le fasse appartenir au lieu ou à une aire géographique. Il pourrait être ailleurs et revendique une modernité affranchie des héritages et de la pesanteur du contexte. Nous avons considéré néanmoins qu'il appartenait désormais à cet endroit et constituait un site, une situation à partir de laquelle nous pourrions construire un nouveau programme. Ainsi un bâtiment dessiné en 1978 par un jeune architecte moderne devint à nos yeux un ensemble patrimonial, une ressource plutôt qu'un tissu de contraintes. Intervenant à quelques décennies de distance, nous avons transformé un bâtiment et un site en un projet qui, changeant de programme, s'enrichit de ce qu'il était comme de ce qu'il est devenu pour gagner une qualité, résultat de cette sédimentation.

### **Apprendre à aimer un bâtiment**

Ayant décidé de conserver le bâtiment tel qu'en lui-même, Il nous fallait apprendre à l'aimer et à en apprécier les qualités. Nous nous sommes, pour

cela, livrés à un relevé minutieux de l'état des lieux comme nous l'aurions fait s'agissant d'un monument historique. Plus le projet avançait, plus l'état des lieux apparaissait souvent comme une réponse aux questions que nous nous posions. Dans la confrontation des deux couches du plan, celle de l'état des lieux et celle du projet, la représentation de l'état des lieux elle-même s'enrichissait au fil du temps. Voulant conserver le plus possible ce qui existait, nous mettions un point d'honneur à tout représenter y compris ce qui n'allait pas résister à la fougue des entreprises de désamiantage et de curage dont les actions furent plus destructrices que nous ne l'avions initialement imaginé. Néanmoins cette attention conservatrice a préservé suffisamment de traces de l'ancien Centre de Tri Postal pour que, parcourant les salles et les ateliers, comme en déambulant au dehors dans les allées et les jardins, chacun comprenne que la jeune Cité Numérique était déjà un lieu de mémoire.

### **Le rouge et le noir**

L'exposition « Architecture rêvées » qui se tenait dans le château de Versailles à l'occasion de la première biennale d'architecture et de paysage, montrait des dessins figurant en noir l'état des lieux et en rouge les constructions nouvelles projetées. La plupart des projets exposés ne furent pas réalisés, mais ils attirent notre attention sur le fait que le monument est fait d'additions d'architectures. On peut, visitant le château, percevoir les assemblages de parties que des dizaines d'années séparent et réunissent à la fois.

Nous avons adopté la même convention graphique, noir pour le Centre de Tri Postal de 1978, rouge pour les ajouts de 2016 ; l'addition du noir et du rouge dessinant la future Cité Numérique. Cette représentation fût à l'origine d'un quiproquo assez amusant. Le chargé d'opération qui suivait le projet, prenant à la lettre ce qui n'était qu'une convention graphique, s'inquiéta à un moment que nous n'adoptions véritablement la couleur rouge pour les parties

nouvelles. Nous voulions, distinguant ce qui appartenait à une époque et à une autre, même rapprochées dans le temps et d'une qualité architecturale, en rien comparable à celle du Château de Versailles, rendre perceptible l'idée de la sédimentation comme principe esthétique de la composition. Cette possibilité donnant de la valeur à l'édifice dans son ensemble dans la mesure où nous lui en accordions nous-mêmes.

### **L'état des lieux comme cahier des charges...**

À un moment, lorsque nous cherchions à concrétiser le projet, le représentant local de la Caisse des Dépôts et Consignations qui voulait participer à la réalisation en y imprimant sa marque, dépêcha un spécialiste. Celui-ci, après avoir parcouru les bâtiments du Centre de Tri postal en affichant une moue désapprobatrice, nous fit ses préconisations. Les bâtiments ne devaient pas excéder 14,50 mètres d'épaisseur et la hauteur sous plafond être égale à 3,20 mètres. Il décrivit ensuite par le menu comment les espaces de travail devaient être disposés le long des façades, donnant des références pour le choix de la moquette, des faux plafonds démontables et des luminaires encastrés. Pour suivre ce cahier des charges il aurait fallu raser toutes les constructions existantes et édifier des immeubles de bureaux standards comme il s'en construit par ailleurs des milliers. D'un commun accord avec le maître d'ouvrage, il fut décidé de conserver le bâtiment et de se passer de ces conseils hors-sol, l'état des lieux devenant ainsi le garant, pour chacun, de l'autonomie d'action nécessaire à l'accomplissement d'un véritable projet. Les auteurs de ce cahier des charges idéal voulaient que la réalité soit conforme à leur programme. C'est fort heureusement le programme qui s'adapta à la réalité, s'inventa à partir des ressources de l'existant. C'est de l'avis de ceux qui ont choisi d'y venir et de s'y installer, ce qui fait l'attrait de la Cité Numérique.

### **Du bon usage de l'existant**

Les formes issues de la transformation du bâtiment existant proposent des épaisseurs plus

importantes que celles pratiquées habituellement, des hauteurs sous-plafond changeantes, parfois simples, parfois doubles. Ces dispositions qu'aucun cahier des charges n'aurait prévues, ni préconisées, étonnent les visiteurs à la fois par la diversité des situations qu'elles proposent mais aussi par leur capacité à s'adapter aux usages des utilisateurs d'aujourd'hui. Des bâtiments de vingt-quatre mètres d'épaisseur avec des hauteurs sous plafond de presque six mètres, entrecoupées de mezzanines, offrent des espaces de travail d'une grande flexibilité et d'un agrément certain. De la contrainte de l'existant et de la manière dont nous en avons tiré avantage naît un renouvellement des formes construites et des typologies des espaces de travail. Elles entrent en correspondance avec les observations que nous avons faites en allant visiter, sur leurs lieux de travail, les futurs occupants de la Cité Numérique. La traditionnelle division entre des bureaux éclairés naturellement, disposés en façade sur une épaisseur de cinq à six mètres, des espaces de service et des salles de réunions aveugles implantées au centre, est mise en cause par des pratiques qui ne correspondent plus du tout à ce schéma.

Je me souviens être entré dans des espaces de travail plongés dans la pénombre, où des jeunes gens s'affairaient derrière des écrans multiples. Cette observation des conditions réelles de travail nous a permis de nous écarter des solutions toutes faites, de revisiter les certitudes et les schémas. Ainsi les espaces de travail en façade, les salles de réunion et les espaces de service au centre, sont-ils remplacés par des plateaux plus profonds, dont le centre est constitué de bureaux paysagers alors que sont disposés le long des façades, les espaces de rencontre et de détente, profitant de la lumière directe, des ouvertures et du soleil. Il est intéressant de noter que c'est précisément cette recherche d'une correspondance entre les qualités de l'existant et l'observation « in situ » des conditions réelles de travail des futurs occupants qui est à la base de notre méthode. C'est ainsi que nous avons pu

tirer avantage de qualités du bâtiment qui, par rapport aux standards, apparaissaient comme des défauts. On voit ici que l'observation de l'existant sert à la fois à mieux comprendre les besoins des utilisateurs et les qualités propres d'un patrimoine.

### **À partir du Centre de Tri Postal**

La Cité Numérique fait alliance avec une architecture sans la renier mais en lui donnant un ancrage dans un contexte urbain. Ce que nous avons entrepris, avec le percement des deux rues implantées en croix comme le *cardo* et le *decumanus* d'un tracé fondateur débouchant sur des passages couverts, la création de jardins densément plantés, à la fois au cœur du projet mais aussi sur toute sa périphérie, participe à ancrer la Cité Numérique dans son contexte, établissant des liens entre un bâtiment et les tissus urbains alentour. Les jardins jouent un rôle particulier dans cette recherche en proposant des climats, des ambiances et des situations qui, ensemble, contribuent à attacher un bâtiment moderne à un environnement qu'il ignorait d'une manière délibérée. Désormais, la Cité Numérique, laissant percevoir le Centre de Tri Postal à partir duquel elle a été édifiée, compose avec le paysage des villas et des jardins caractéristiques de Bègles comme avec les ordonnancements des anciens bâtiments militaires du quartier de Terre Neuve ou les alignements du boulevard; un ensemble situé.

Passant du Centre de Tri Postal à la Cité Numérique, nous avons imaginé une complémentarité entre le dedans et le dehors, des transitions, des porches, des seuils, des jardins. Ils sont conçus aussi bien pour être vus depuis l'extérieur que depuis l'intérieur. Ce sont à la fois des filtres au travers desquels on voit le paysage et des décors qui constituent autant d'ornements des façades qui en étaient dépourvues. Imaginant que les décors souvent végétaux, parfois floraux, qui ornaient les façades des bâtiments retrouvent leur liberté, nous avons dessiné les jardins comme une interprétation d'un

décor ornemental. La façade n'est plus un plan vertical, mais une épaisseur entre le dedans et le dehors. De plus, cette épaisseur a non seulement des qualités décoratives mais des raisons climatiques.

### **Un théâtre climatique**

Nul ne peut ignorer que le climat change. Des périodes caniculaires sont suivies d'épisodes de pluies torrentielles. Le temps qu'il fera demain, est plus que jamais un élément déterminant du projet. Au dedans comme au dehors, nous avons imaginé un système de rafraîchissement utilisant les eaux pluviales collectées dans de grands réservoirs semblables à ceux qui sont utilisés pour recueillir l'eau de pluie sur les toits des serres dans les exploitations agricoles. L'eau de pluie recueillie dans ces citernes arrose les plantations depuis des buses situés en partie haute des façades, retombant en pluie sur les jardins. Ce système rafraîchit l'atmosphère. Il est doublé d'un réseau de brumisation d'eau potable créant des brouillards qui flottent dans les feuillages des bambous, apportant à la fois une fraîcheur bienfaisante et donnant à ce théâtre climatique une troublante réalité. La température s'abaisse soudain et en ouvrant les fenêtres des bureaux à l'intérieur, il fait également plus frais.

### **Une petite ville dans la ville**

La Cité Numérique est maintenant comme une petite ville dans la ville et les constructions monolithiques du Centre de Tri Postal ont fait place à une composition urbaine. Le long des deux nouvelles rues, les façades sont accompagnées par d'abondantes plantations et les lanternes suspendues dans l'axe de ces artères jardinées sont les mêmes que celles qui éclairent les rues du centre de Bordeaux. Alors que les façades ouvertes vers l'extérieur articulent, en les juxtaposant, l'architecture du bâtiment de 1978 et les adjonctions de 2018, les parties nouvelles développent des façades régulières qui empruntent au vocabulaire des

architectures industrielles. À partir du Centre de Tri Postal, nous avons créé, avec la Cité Numérique, un ensemble urbain situé à la limite de Bordeaux et de Bègles, passant d'une logique volontairement abstraite du contexte à la recherche d'un ancrage dans les lieux. La composition urbaine et l'association des jardins à l'architecture de l'ensemble est pour beaucoup dans la nature de ces changements. Mais l'essence même de cette nouvelle relation avec le site repose sur la possibilité dont nous nous sommes saisis de revenir une seconde fois sur les lieux et reprenant le cours d'un projet interrompu, imaginer sa transformation à partir de l'existant. C'est la sédimentation entreprise à partir de l'architecture du Centre de Tri qui confère à la Cité Numérique sa qualité, celle d'un ensemble urbain situé dans le temps et dans l'espace, partie prenante du paysage de la ville.

Chacun, propriétaire ou locataire, prend possession des lieux qui lui sont dévolus et les transforme en suivant un certain nombre de règles communes qui préservent l'intégrité de l'ensemble et les dispositions liées à la sécurité. Parfois, les nouveaux venus occupent les lieux tels que nous les avons aménagés, disposant simplement quelques meubles. Parfois, ils entreprennent des travaux pour adapter les lieux à leurs besoins, ajoutant alors une nouvelle couche aux interventions que nous avons-nous-même mises en œuvre. Lorsque les travaux furent terminés, parcourant les bureaux, chaque visiteur était frappé par la grande diversité des espaces. La Cité Numérique développe 25000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Cependant, passant d'un atelier à l'autre, les ambiances varient considérablement. Les aménagements entrepris par chacun des occupants accentuent cette idée. La Cité Numérique est une petite ville, à la fois par la disposition des différents bâtiments qui la composent mais aussi car chaque atelier, comme la maison d'un village, fait partie d'un ensemble, tout en se distinguant suffisamment des autres pour être reconnue. Fernand Pouillon déclarait qu'il ne demandait pas mieux que d'être dessaisi

de son œuvre par ceux qui l'habitent. J'aime, quant à moi, que chaque local puisse être adapté par ses occupants. Je ne crois pas que ce soit là un dessaisissement, mais plutôt une transmission.

### **Voir et être vu, un changement de perception**

La Cité Numérique est devenue un observatoire de la ville et du paysage. Depuis les ateliers et les terrasses, apparaissent la ville alentour, les tissus de petites maisons et leurs jardins caractéristiques qui s'étendent vers Bègles, les édifices militaires transformés du quartier de Terre-Neuve, les Boulevards et leur constructions hétéroclites, mais aussi les reliefs boisés de la Rive Droite au-delà de la Garonne et les monuments du centre de Bordeaux, l'église du Sacré-Cœur, la Grosse Cloche, ou bien l'Hôtel de la Métropole dans le quartier de Mériadec. Le souvenir du panorama découvert depuis les toits du Centre de Tri Postal nous a guidés dans le choix de créer un étage en terrasse bénéficiant de ces ouvertures exceptionnelles sur les horizons métropolitains. Parcourant les rues alentour, la Cité Numérique transformée apparaît, et la nouvelle silhouette de ses toits à double pente répond à celle des maisons au premier plan. L'ouverture des rues introduit des perspectives qui changent la perception initiale du bâtiment monolithique et les ouvertures des rues créent un paysage intérieur qui poursuit au cœur du bâtiment les échelles de la ville alentour.

### **L'économie de la mesure**

La recherche d'une correspondance entre l'état des lieux, le projet et le programme, est une démarche économe. On cherche à transformer le moins possible ce qui est déjà-là pour permettre de nouveaux usages, observant pour cela les pratiques réelles.

L'économie a, depuis le début, guidé nos pas. L'ensemble des travaux comprenant le désamiantage et le curage des bâtiments existants, l'aménagement complet des espaces

régis par le code du travail sur une emprise de 17800 m<sup>2</sup>, l'aménagement du clos et couvert des surfaces relevant de la réglementation des espaces recevant du public pour 7400 m<sup>2</sup>, soit un total de 25200 m<sup>2</sup>. Il représente un coût de travaux hors taxes de 24 320 000 euros, sensiblement égal à 965 euros par mètre carré de surface de plancher, y compris l'aménagement des espaces extérieurs et des jardins. Le désamiantage et le curage représentent 12% de la valeur des travaux, le clos et le couvert 40%, les aménagements intérieurs 22%, les lots techniques, (chauffage, froid, ventilation, désenfumage, électricité) 18% et les aménagements des VRD, sur une surface de 14270 m<sup>2</sup> incluant les citernes d'eau, l'arrosage, la brumisation et les jardins, 8%.

L'économie d'un projet n'est pas seulement une question d'argent. La recherche de solutions économes est un guide dans la recherche d'une esthétique, pour atteindre dans l'expression du projet, une simplicité raffinée. Cette simplicité est notamment liée à l'attention portée à l'existant, au fait de rendre perceptible le rapport entre les éléments existants et nouveaux, comme le recommande la charte de Venise, s'agissant de monuments historiques. C'est ainsi la prise en compte de la valeur historique d'un passé récent qui contribue à donner de la valeur au projet, et aussi des choix de dépenses, comme par exemple la part relativement importante du budget réservée aux plantations et au système de rafraîchissement naturel du site. Dans un projet où la recherche d'une économie est au centre des préoccupations de la maîtrise d'œuvre, le fait de dépenser pour certains postes, des sommes proportionnellement plus importantes est déterminant. Par ailleurs, nous avons également fait des choix permettant de tirer avantage des quantités importantes liées à la taille du projet. Nous avons, par exemple, arrêté une même dimension et des détails identiques pour l'ensemble des fenêtres, jouant avec le caractère répétitif des ouvertures nouvelles ; ce qui a permis de faire fabriquer des profils spéciaux,

conférant ainsi aux menuiseries en aluminium naturel une qualité particulière en accord avec la recherche d'une expression industrielle des façades.

### **Une composition graphique**

Composer le logo de la Cité Numérique, c'est raconter l'histoire d'un projet. À partir de la forme du site, nous avons dessiné un périmètre, un rectangle aux proportions dorées. À partir de l'identité de la Poste, nous avons choisi une couleur : le jaune. À partir du projet architectural, nous avons composé une typographie étagée. À partir du jardin de bambous, nous avons dessiné une branche, un réseau de feuilles, symbolisant un jardin qui adoucit l'air et rafraîchit le climat. À partir du Centre de Tri Postal, la Cité Numérique propose une alliance entre l'ancien et le nouveau pour créer une ambiance accueillante. C'est une composition qui joue avec les époques et les styles.

Les anciens numéros des quais de livraisons du Centre de Tri Postal, précieusement conservés, sont longtemps restés alignés dans le bureau de chantier où nous tenions nos réunions. Ils ont été réutilisés pour signaler les nouvelles cages d'escaliers, symbole de l'attention avec laquelle nous avons conduit le projet de transformation. Une architecture expressive, néo brutaliste, et une architecture plus lisse et répétitive, empruntant au vocabulaire des bâtiments industriels, se conjuguent pour créer la nouvelle Cité Numérique.

Troisième élément de la composition, les bambous et la végétation. Ils constituent à la fois un filtre et un décor. Tout se passe comme si les ornements floraux et végétaux, à la base des motifs de l'architecture classique, avaient quitté la pierre pour retrouver leur naturalité première en croissant librement dans le jardin. Cet ornement naturel et vivant qui filtre les vues et dessine des motifs sur les façades, devient un élément de l'architecture à part entière.

## **La sédimentation, une refondation**

### **Le stock et la nouveauté**

En France, l'existant dépasse de très loin la quantité de bâtiments construits et d'aménagements réalisés depuis une génération. Il existe à titre d'exemple, 36,3 millions de logements. Ce parc s'accroît depuis trente ans de 1,1% par an en moyenne. Cette disparité entre la nouveauté et l'existant donne à ce dernier un poids dont on devrait davantage prendre la mesure.

Transformer l'existant n'est pas un sujet marginal mais pourrait-être une philosophie contemporaine de l'aménagement et de la construction. Amendant, améliorant ce qui est déjà-là, on apprendrait ainsi à cultiver en l'entretenant, en le modifiant, en le transformant, le paysage des villes et des campagnes, à soigner la France. Après que le pays, meurtri par la guerre et les aménagements qui s'en suivirent, ait été reconstruit, modernisé, remembré, desservi, aménagé, il faut à présent repenser et panser les blessures. Voici venu le temps des réparations. Il faudrait revenir sur les lieux et, remettant sur le métier l'ouvrage, recommencer, réparer, restaurer, transformer. Après avoir cherché à créer le meilleur des mondes, on pourrait s'appliquer à rendre notre monde meilleur. Reprenant ce qui a été fait pour le parfaire, le compléter, le changer, faut-il alors chercher à rendre conforme une réalité que l'on n'aimerait pas à une idée nouvelle plus séduisante ? Ne faudrait-il pas prendre le temps d'apprendre à apprécier et même à aimer ce que l'on transforme pour se servir de l'existant, y compris le plus récent, comme une ressource de diversité, instaurant entre ce qui est déjà-là, même lorsqu'il semble ne rien y avoir et les modifications entreprises, une conversation ? Comme à Bègles avec la Cité Numérique, c'est la possibilité d'une sédimentation, comme un art du temps présent, qui devrait être davantage explorée. ○



*Calotte glaciaire Cook @ Nasa/wikicommons - image satellite des glaciers du Bouthan.  
@ NASA - wikicommons*

# Pour quelques degrés... face au climat, une déformation irréversible de l'existant

**Benoît Lebot**, directeur exécutif de l'International Partnership for Energy Efficiency Cooperation (IPEEC), ingénieur, membre de l'association Mégawatt

**Quelques degrés de plus, quelques degrés de moins... et notre monde, comme notre confort, en sont profondément modifiés. Une perpétuelle évolution, mais nouvelle accélération.**

La dernière glaciation remonte à 15 000 ans. Notre terre avait alors une physionomie très différente de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Les glaciers de l'Arctique couvraient la Scandinavie, une partie des îles britanniques et l'Amérique du Nord. Il y avait une épaisseur d'un kilomètre de glace sur l'emplacement de la ville de New York. L'eau contenue dans ces immenses calottes glaciaires situées au Pôle Nord comme au Pôle Sud venait des océans. C'est pourquoi le niveau des mers était de 120 mètres plus bas que celui d'aujourd'hui ! Sur le continent africain, le Sahara était une forêt verdoyante, riche d'une grande diversité animale, notamment celle des grands mammifères terrestres. En témoignent les gravures rupestres que l'on aperçoit encore sur des rochers et des caves au cœur du désert du Sahara. Ce qui nous sépare aujourd'hui des caractéristiques de cette époque, où le contour des côtes, la végétation, la présence de la vie animale et humaine étaient très différents, ce sont 4 ou 5°C de moins par rapport à la température moyenne de notre monde actuel. En poursuivant un cycle naturel d'évolution du climat, notre terre s'est lentement, très progressivement, réchauffée de quelques degrés pour quitter cette ère glaciaire et nous offrir un climat stable et tempéré

qui a permis à l'humain de s'établir sur tous les continents, de se multiplier et de construire les civilisations qui font le propre de l'homme.

## L'ère anthropocène

Cette même humanité est aujourd'hui la principale responsable du renforcement de l'effet de serre autour de notre planète Terre, et du réchauffement observé de 1°C de la température moyenne depuis un siècle. Ce petit degré supplémentaire si vite arrivé à l'échelle des temps géologiques, entraîne déjà d'inquiétantes modifications climatiques : sécheresse ici, pluie excessive suivie d'inondations dévastatrices ailleurs, impliquant la perte des rendements de la production agricole, vagues de chaleur, érosion des sols, glissements de terrains, incendies à répétition sous toutes les latitudes. Le monde ne finit pas d'affronter année après année les conséquences d'un climat qui change et qui remet en cause les efforts du développement économique et humain. Il est par ailleurs acquis que chaque degré supplémentaire de réchauffement entraînera des dégâts toujours plus importants. Devant les désastres actuels et annoncés, les hommes se sont donné une feuille de route, l'Accord de Paris, négocié et signé à l'occasion de la COP21 en décembre 2015. L'impératif est de limiter le réchauffement à moins de 2°C en moyenne d'ici à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle(1). Pour y parvenir, il faut que toutes nos activités

sociétales cessent d'émettre ces gaz qui contribuent à l'effet de serre. Le plus important d'entre eux est le dioxyde de carbone, généré majoritairement par la combustion des énergies fossiles qui constituent, encore à l'heure actuelle, plus des 4/5 de toutes les énergies que nous consommons. Parmi les autres gaz à effet de serre dont il faut abandonner l'usage, on trouve une famille de gaz issus de la chimie du fluor, qui nous permettent de produire le froid pour la réfrigération dont nous avons besoin.

## **Une urbanisation mondiale croissante à penser post-carbone**

Une chose est certaine, c'est que même si nous mettons tout en œuvre pour réussir la décarbonisation de l'économie mondiale indispensable à l'atteinte de l'objectif fixé à Paris, la terre se réchauffera! Dans nos espaces de vie, les besoins de rafraîchissement et de climatisation représentent l'augmentation la plus importante et la plus rapide de tous les besoins énergétiques. Il y a bien entendu les températures prévues à la hausse, conséquence du changement climatique en cours. Mais il y a également l'urbanisation à marche forcée de la population mondiale. Les villes hébergeront en 2050 les deux tiers des habitants de la planète. Pour répondre au seul accroissement de la population, la surface construite sur notre terre va doubler d'ici le milieu du siècle. Les besoins d'air conditionné exploseront si on omet de déployer toutes les techniques et tous les savoir-faire participant à une maîtrise et une réduction des besoins de refroidissement.

Dans un rapport publié au printemps 2018 «Le futur du refroidissement», l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), estime que la forte demande de refroidissement va tripler la consommation d'électricité par l'air conditionné. L'AIE met en garde contre les conséquences d'une telle trajectoire: cette hausse exponentielle rendra impossible l'atteinte des objectifs fixés par l'accord de Paris. En effet, fait paradoxal, les

climatiseurs rafraîchissent ponctuellement nos chambres et nos bureaux mais ne rafraîchissent pas la planète, ils la réchauffent.

Garantir le niveau de confort des édifices humains est une exigence aussi capitale que de limiter le recours à la climatisation artificielle. On comprend alors toute l'importance des discours et leçons sur la climatisation naturelle ou les manières de construire une maison fraîche sous les tropiques ou sous nos climats tempérés qui se réchauffent et connaissent des piques en période estivale peu supportables.

## **Plaidoyer pour l'architecture traditionnelle**

C'est sous les latitudes tropicales que l'on observe et que l'on ressent le plus le grand besoin d'air conditionné. En adoptant des principes de construction parfois simples, issus souvent de pratiques ancestrales, on génère non seulement les conditions de confort et le bien être à l'intérieur des bâtiments, mais on réduit fortement, jusqu'à pouvoir s'en dispenser, le service d'un climatiseur électrique. En Afrique de l'Ouest, les pratiques architecturales locales ont depuis des décennies adopté des pratiques de construction occidentale, des standards dans l'usage des matériaux et du design, et désormais, le confort souhaité ne peut plus être atteint que par le recours à la climatisation artificielle. Retrouver les matériaux locaux, se réapproprier quelques techniques de base améliorant l'inertie, l'aération, la protection solaire, permettent effectivement à la fois d'assurer le confort de vie des occupants tout en limitant drastiquement l'investissement dans des équipements devenus inutiles. Les factures d'énergie lourdes pour le portefeuille autant que pour la planète se trouvent fortement réduites.

**Il est nécessaire d'inspirer architectes, concepteurs de bâtiments, aménageurs, artisans et les autorités nationales avec les principes de l'architecture climatique pour préserver l'héritage des générations futures. ○**

**«Ce n'est pas une question de renoncement, mais de choix différents pour le bien commun».**

*Valérie Masson-Delmotte,  
paléoclimatologue, coprésidente du  
Groupe Intergouvernemental sur  
l'évolution du climat (GIEC).*

*1 - Ce texte a été écrit pour préfacier l'ouvrage de Pierre Magnière sur les principes de l'architecture bioclimatique, <https://anabf.org/pierredangle/actus/bibliographie/la-climatisation-naturelle-pour-une-architecture-contemporaine>.*

*Le GIEC a rendu un rapport le 8 septembre 2018 qui alerte à nouveau les gouvernements et citoyens du monde sur les urgences à prendre en compte, constats à partager et objectifs à promouvoir.*

*La COP est une conférence internationale sur le climat qui réunit chaque année les pays signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). L'édition 2015 (COP21) a été organisée par la France. L'Accord de Paris qui y a été adopté marque un tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique puisqu'il engage tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C d'ici à 2100. La 24e Conférence s'est tenu en 2018.*



*L'Abbaye de Cluny en Bourgogne.*  
© Boegly Photographe.

# Du passé faisons table ouverte

*Bernard Desmoulin, architecte*

**En écartant toute forme de mimétisme ou de dévotion, la lecture de la ville dans ce qu'elle a de persistant apporte toujours la trame d'une histoire qu'il m'importe de raconter dans le processus du projet, avec chaque fois, cette même question : qu'attendent ces lieux?**

Où que l'on intervienne, nous sommes précédés d'une histoire et d'un paysage. Quelle que soit notre histoire, nous travaillons sur l'Histoire, ce que de nombreuses théories de la rupture nous enseignent à désapprendre afin que le chaos succède logiquement au chaos.

Travailler sur l'histoire et, plus modestement sur le patrimoine, c'est avant tout réfléchir à ce qu'est pour nous la modernité. Lorsqu'une architecture s'affirme dans son époque, elle permet de mesurer précisément la distance qui la sépare des précédentes. Elle peut tout aussi bien donner du sens à une cassure qu'un prolongement à une exception. Elle peut aussi introduire de la nostalgie dans l'usure et de l'ironie dans l'usage. La modernité nous donne l'illusion de pouvoir nous approprier la gloire d'un édifice en le désacralisant ou, bien au contraire, le banal en le sacralisant. Travailler sur le patrimoine, ou plus simplement sur l'existant, c'est surtout l'occasion de pratiquer une forme « d'à la fois » étranger à tous les dogmes inquiétants de la *tabula rasa*.

Frôler ce que l'on appelle le patrimoine « l'illusion de l'éternité » selon le mot de Pierre Nora, nous a imposé une discipline, c'est-à-dire un ensemble de règles, dont l'interprétation plasticienne devrait nous éloigner de réflexes arbitraires, trop souvent appliqués aux questions nouvelles auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés. Au-delà de l'Architecture, c'est aussi la possibilité d'apporter un point de vue sur les traces de la ville et sur la « non-fatalité » à devoir reproduire ce qui est à côté.

Plus que sur de simples objets architecturaux dont les périmètres et les besoins seraient bien définis, nous préférons travailler sur la complexité des situations et des paysages, urbains ou non, convaincus d'y trouver toujours, la dimension insolite capable de motiver notre curiosité. En portant au loin le regard, nous apprenons à nous méfier de l'actualité et de l'immédiateté de ses engouements, pour leur préférer, plus larges et plus ambitieuses, les dimensions poétiques et intemporelles des lieux.

Ce qui semble immobile est parfois le résultat d'une longue évolution qu'il nous appartient de poursuivre, conscients que la pratique d'architecte s'apparente plus à celle d'un jardinier qu'à celle d'un urbaniste. Nos lentes recherches pour faire écho aux lieux s'inspirent toujours et, sans aucune chronologie sélective, d'une mémoire d'architectures, qu'elles soient plus ou moins actuelles ou issues du passé. Il revient ainsi au temps de démêler l'intrigue pour savoir ce qui, de l'éphémère ou de la ruine, pourrait demain avoir du sens.

Aujourd'hui, ces préoccupations qui sont au cœur de notre travail, rejoignent celles d'un bon nombre d'élus -dont certains, de petites et moyennes cités- face au triste constat d'un délaissement lent et continu de leur centre-ville. Leurs périphéries, aujourd'hui triomphantes, pourraient être à leur tour menacées par les nouvelles formes de commerce qui exploitent le désintérêt croissant de leurs habitants à agir sur l'expression de leur ville. En effet, dans leur configuration traditionnelle, ces villes ne semblent plus répondre à leur désir de mutation.

La reconquête de ces centres est donc devenue pour tous une priorité citoyenne qui s'attache à l'affirmation et à la redéfinition de leur identité perdue. Guettés par la ruine ou l'abandon, ces lieux sont en attente d'imagination. L'avenir de ces villes ne saurait se satisfaire de la redondance cynique des vieilles recettes qui depuis plus de trente ans, reproductibles, banalisent les lieux, dans une esthétique pittoresque (l'illusion de la géographie) qui invite autant à la mélancolie qu'au désenchantement.

De façon symétrique, l'avenir de ces villes ne peut plus lier son destin aux architectures héroïques des grands objets autonomes, équipements magistraux perçus de façon anachronique comme autant d'immenses vaisseaux ingouvernables et ruineux. Ce sont désormais des architectures atypiques ou ordinaires mais souvent modestes qui, profitant et jouant de ce qui existe, participeront avec générosité et optimisme à une nécessaire requalification urbaine.

Qu'il faille exploiter le plus efficacement possible l'existant ou bien organiser leur prolongement, il ne s'agit plus de construire ou de reconstruire la ville mais plutôt de la maintenir dans ses valeurs durables, positives et sociales. « Du passé faisons table ouverte » : Poursuivre, adapter, voire réorganiser ses systèmes de protection jugés parfois désuets, favoriserait la réalisation de structures ou d'équipements inédits, inspirés d'un mode de fonctionnement et de gestion propre à

répondre à de nouvelles demandes sociales autant qu'à un besoin de proximité.

À travers une expertise subtile sur l'imbrication entre le domaine bâti et l'espace public, les programmeurs devront s'interroger en priorité sur les formes à donner à ces nouveaux équipements susceptibles de relocaliser la culture et d'exprimer à petite échelle et sans ambiguïté l'attente des citoyens au droit légitime à la ville.

Le paradoxe, aujourd'hui, est que la ville historique comme la ville périphérique, celle des banlieues, semblent subir un sort identique : une forme de désintérêt et de désamour de la part de leurs habitants. Absentes l'une et l'autre de la redistribution des rôles traditionnels -culturels ou marchands- que l'on a désormais réservés aux seules métropoles, la question de leur attractivité, et donc de leur survie, se pose également en termes d'architecture.

Pour l'une comme pour l'autre, la recherche d'un programme et d'une esthétique urbaine dont les références se trouvent dans leur propre singularité, qu'elle soit ou non poétique, devient prioritaire. À l'extrême médiocrité des entrées de ville, fabricantes d'attractivités rationalisées, ne peuvent être opposées efficacement que des images contemporaines et singulières, en connivence avec un "déjà là" non fétichisé, qu'il s'agisse d'un édifice, d'un site ou bien d'un paysage.

En rentrant dans une relation pragmatique avec de nouveaux besoins (techniques, surfaces, confort, usage, consommation...), de quelle utilité les villes traditionnelles tirent-elles encore leur légitimité : de leur lustre formel, de leur permanence dans les choses essentielles ou bien simplement de leur capacité à dissimuler leur imperfection ?

Largement ouverts à des pratiques novatrices, au lien social et aux nouveaux usages de la vie ordinaire, les lieux de culture sont par principe

désintéressés. En affichant une certaine exigence architecturale dans leur représentation, ils savent ainsi proposer une alternative au délaissement programmé. Ils nourrissent cet espoir de renaissance autant qu'ils nous consolent de la neutralité monotone de ces concepts urbains qui ne dialoguent qu'avec eux-mêmes. Lieux par essence publics, proches des sensibilités et des préoccupations d'aujourd'hui, ils renouent avec une certaine idée de l'urbanité citoyenne que les lieux purement marchands ont peu à peu écartée. En organisant une certaine imprévisibilité, ils sauront s'installer dans la durée pour garantir aux habitants un niveau d'échanges courtois dans un large contexte de mixité, qu'elle soit sociale ou générationnelle.

C'est cette opportunité de produire de l'extraordinaire dans le quotidien en renouant avec le bonheur d'être là, parce qu'attentif aux lieux, aux couleurs aux matières ou bien encore aux gens que la ville se régénère dans un construit mêlant les époques et les fonctions, le désordre et la rigueur, l'invisible et le remarquable.

L'urbanisme de la monoculture, celui du zonage et de la voirie, a peu à peu marginalisé la ville en la muséifiant. En laissant à l'habitant, mis à l'écart, la fatalité d'évoluer dans un univers de Playmobil, univers brutal résultant d'une somme de schémas directifs et cloisonnés, l'homme moderne s'est construit un paysage et un univers utilitariste fait "d'éparpillements", d'anecdotes, d'outrances et d'indigences, toutes en parfaite contradiction avec ses aspirations environnementales. En se dépouillant peu à peu de son regard critique et de son pouvoir d'attention aux choses singulières, il s'en remet à une logique de précarité et de réversibilité, voire d'idéologies éphémères qui désignent comme insupportable la ville traditionnelle jugée désormais trop anachronique bien qu'affichant de façon exemplaire un modèle de durabilité.

L'homme moderne, devenu connecté semble réclamer plus de vide que d'espace, c'est-à-dire plus de friches imaginaires que d'histoire à contempler. Il réclame de plus en plus de connexions et de moins en moins de proximités. Le centre n'est plus perçu comme le lieu vertueux de la rencontre et de la controverse mais comme l'espace contraint du pointage. L'affligeante banalité qui se cache derrière le masque du nouveau "à tout prix" a disqualifié la vraie modernité, celle de la valorisation de l'existant, celle qui redéfinit en permanence les codes et les hiérarchies pour repenser de façon continue le déjà là.

C'est cette modernité qui motive et explique en partie notre action sur le patrimoine. L'architecte Claude Parent prétendait que la modernité est ce qui ne perturbe pas l'existant. C'est aussi ce qui permet aux lieux, prêts à évoluer, de préserver leur dignité dans un échange utile et profitable à tous, d'un point de vue esthétique, économique et culturel et ce, dans une démarche concrètement durable et environnementale. ○

# Le patrimoine du développement durable, une génération pionnière

## Le développement durable est-il compatible avec l'art ?



Queen's Building, De Montfort Université, Leicester, de Alan Short architecte et associés.  
@creative commons @Steve Cadman de London, UK (2005)

**Nous entrons dans une nouvelle ère, celle du développement durable. Sa manifestation architecturale prendra du temps. Il a fallu plus d'un siècle pour passer de l'abbatiale romane à la cathédrale gothique. Et pourtant... au 20ème siècle tout s'accélère.**

En 1923, Le Corbusier énonce les cinq points d'une architecture qui prévoit s'installer pour une nouvelle ère, celle de la vitesse, des progrès scientifiques, et de l'industrie. Or très vite l'architecture moderne en voit de toutes les couleurs, organiques, puristes, brutalistes, high-tech... Avant même la fin du 20ème siècle, en 1988, le bouquet final de ce feu d'artifice est

*Pierre Augustin Lefèvre, architecte*

déclenché par une bande de dé-constructeurs médiatisée par Philip Johnson : Franck Gehry, Zaha Hadid, la Coop Himmelbau, David Libeskind, Rem Koolhaas, Bernard Tschumi et Peter Eisenman se trouvent un parrain : le philosophe français Jacques Derrida caractérise les réalisations de Zaha Hadid comme étant "une remise en cause de tout ce qui, jusqu'ici, donnait un sens à l'architecture". L'architecte autrichien Wolf D.Prix, cofondateur de Coop Himmelbau témoigne : "*ce qui m'intéresse c'est de créer un espace qui n'a jamais existé*".

Tandis que le petit monde de l'architecture est ébranlé par le tremblement de terre des déconstructeurs<sup>(1)</sup>, l'Organisation des Nations Unies l'est au même moment, en 1987, par le rapport Brundtland et son concept de Développement Durable. De quoi réfléchir à l'avenir de l'humanité? Pour les architectes c'est tout réfléchi: les meilleurs d'entre eux affirment avoir tenu compte, depuis toujours, du soleil dans l'orientation de leur œuvre, de la lumière naturelle dans l'organisation des espaces intérieurs, du choix de matériaux durables (quoique sans souci de leur analyse du cycle de vie : méthode A.C.V). Tout cela avec quelques bémols : ils refusent de poser des capteurs solaires sur leur œuvre, leur design violacé les indispose. Leur combat pour l'architecture leur prend suffisamment d'énergie. Ils ne vont pas, en plus, devoir contrarier les pompiers qui exigent de l'eau potable pour éteindre les incendies. Peu importe puisque les capteurs sont désormais posés dans la garrigue et que le manque d'eau ne menace aucun pays développé. L'essentiel est que pour être véritablement durable l'architecture soit labellisée

Pritzker. Le reste n'est que quincaillerie laissée au choix de l'ingénierie qui n'hésite pas à en rajouter. Les écoles d'architecture n'existent que dans l'espoir de former de futurs Pritzker(s).

### **Trois principales périodes pour l'architecture durable**

La notion de contexte a précédé celle de développement durable. A une époque où chaque groupe sociétal donne un sens différent au même mot, la notion de contexte était un passe-partout qui ouvrait toutes les portes : après avoir été paysagère, et esthétique, justifiant notamment le retour au néo-classicisme et à la ville européenne d'antan, la notion de contexte s'est complexifiée au fil des "crises" énergétiques, sociétales, climatiques, et urbaines, le tout seulement sur une cinquantaine d'années. Depuis les années soixante dix, trois grands thèmes mobilisateurs se sont succédés.

#### **1/ La crise énergétique et l'architecture solaire**

En 1968 quelques industriels réunis dans le "club de Rome" chargent les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de mener des études prospectives sur les "limites de la croissance". En 1972, la conclusion de cette étude est qu'à moyen terme, le développement incontrôlé de la société de consommation risque de provoquer l'épuisement des ressources de la planète. A la suite du premier choc pétrolier de 1973/74, quelques États lancent des programmes d'économies d'énergie et de production d'énergies alternatives. Quelques jeunes architectes, notamment dans le midi de la France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Scandinavie, après un pèlerinage en Californie, réalisent des maisons solaires à la demande d'une clientèle éclairée. La fermeture ou le talutage au Nord et l'ouverture au sud, avec adjonction d'une serre, constituent un nouvel archétype, celui de l'architecture bioclimatique qui a impacté l'ensemble de la production architecturale.

#### **2/ La crise des matériaux et l'éco-construction**

A partir des années quatre-vingt-dix, les centres scientifiques et techniques du bâtiment en France (CSTB) et dans le monde anglo-saxon (le réseau franco-canadien puis mondial, du Green Building Challenge, le GBC) ont voulu mettre en bon ordre scientifique cette première vague verte en listant les cibles de la Haute Qualité Environnementale (HQE) et leur mode d'évaluation. En France les préoccupations environnementales se sont étendues à un ensemble de quatorze cibles HQE à la fois identifiées et quantifiables grâce à une méthode d'évaluation scientifique. Il s'en suivit un programme de REX Habitat (réalisations expérimentales(2)) sur le thème de la haute qualité environnementale qui s'est concrétisé en 1996 par des bâtiments dont chacun expérimentait une cible au choix à laquelle s'ajoutaient quelques cibles associées. Aucune synthèse architecturale ne s'est avérée véritablement innovante. Le caractère analytique de l'approche HQE souleva les protestations des architectes français qui craignaient d'être débordés par une pluie de prescriptions et de normes qu'ils n'avaient pas vu venir, n'ayant pas pris le temps de participer à leur formulation.

#### **3/ La crise de l'urbanisme et des éco-quartiers**

L'entrée dans le nouveau millénaire se traduit par un changement d'échelle. De l'éco-construction d'un bâtiment, c'est la création de l'îlot entier ou le quartier qui devient un sujet d'écoresponsabilité. A la suite du sommet de Rio de 1992 qui s'était conclu par le lancement des Agendas 21, quelques villes européennes mettent en œuvre un urbanisme compatible avec le développement durable. La problématique environnementale se déplace de l'édifice à ses interfaces avec son environnement urbain. La réflexion porte sur les synergies entre plusieurs échelles d'intervention et d'équipement. Par exemple, le raccordement d'un bâtiment à un réseau de chauffage urbain peut s'avérer plus avantageux que la pose de capteurs photo-voltaïques en toiture. Les premiers éco-quartiers poussent comme des champignons en Europe occidentale : sur des friches militaires,

sortent de terre le quartier Vauban à Freiburg im Breisgau, le quartier français à Tübingen et le quartier De Bonne à Grenoble ; sur des friches portuaires Hammarby à Stockholm, le Bo01 à Malmö ; en banlieue, le Kronsberg à Hanovre (expo 2000), le Riem à Munich, le Leidsche Ryn à Utrecht ; des extensions urbaines de moindre taille telles que celle de Bedzed, au Sud de Londres ou le Kupperbusch à Gelsenkirchen... Tous ces exemples sont déjà construits lorsque le ministre Jean-Louis Borloo annonce à la suite du Grenelle de l'environnement, en 2008, la construction de plus de 300 éco-quartiers dans les vingt ans à venir. Une révolution annoncée avec panache et menée en toute discrétion par crainte d'éventuels retards ou critiques. Faute de littérature autre que commerciale, en 2018, poussé par la curiosité et neuf ans après avoir écrit un livre sur les premiers éco-quartiers français lancés avant 2008(3), je fais moi-même quelques incursions sur le terrain : à Cognin, je ne vois que quelques tas de terre en lieu et place de ce projet de quartier inspiré du quartier Vauban ; entre Roubaix et Wattrelos, un bistrot "résistant", deux immeubles et un centre sportif occupent une petite partie d'une friche industrielle herbeuse en voie de dépollution depuis dix ans ; l'écoquartier prometteur dit de "l'union" conçu par Reichen et Robert n'est pas prêt d'être construit... Décidément, contrairement aux coups d'éclat des déconstructivistes, le développement durable demande du temps.

### **Une génération d'architectes expérimentateurs**

Les très jeunes équipes d'architectes "militants" qui se sont engagées dans la réalisation de maisons solaires à faible consommation d'énergie ont d'abord été considérées comme relevant d'un épiphénomène passager. Ces mêmes équipes avec quelques autres se sont ensuite intéressées à l'expérimentation des nouvelles cibles de la haute qualité environnementale, sans pour autant abandonner l'architecture économe en énergie. A

l'approche de l'an 2000 les équipes qui avaient précédemment fait preuve de ténacité et d'intelligence environnementale étaient toutes désignées pour réaliser quelques premiers équipements scolaires en éco-construction. Avec la montée en puissance des préoccupations environnementales, notamment en France, l'importance croissante des commandes qui leur sont confiées s'est accrue en même temps que leur notoriété. En Europe, une bonne partie des petites équipes "militantes" de la première heure, figurent aujourd'hui parmi les agences les plus importantes de leur pays, en Angleterre comme en Allemagne. En quoi ces équipes ont-elles contribué à diffuser les connaissances acquises dans leur pratique expérimentale antérieure? En quoi, leurs acquis d'expérimentateur ont-ils été, selon les cas, intégrés, adaptés, simplifiés ou laissés de côté? En quoi leur réussite professionnelle a-t-elle contribué à sensibiliser leur profession au développement durable? Dans la réponse à ce type de questions se joue tout l'intérêt de l'expérimentation et de la recherche. Encore faudrait-il interroger cette génération pionnière avant qu'elle ne quitte le métier et passe la main.

### **L'interconnexion entre expérimentation, recherche et enseignement**

Cette génération d'architectes expérimentateurs placée sous le signe du développement durable, a la particularité d'avoir mené alternativement et parfois simultanément des activités de chercheur, d'enseignant et de praticien. Un exemple parmi d'autres : l'architecte Alan Short a exercé la direction des études de l'école d'architecture de Cambridge en même temps qu'il réalisait les premiers équipements universitaires à ventilation naturelle assistée. En France le ministère de la Culture prend conscience du caractère vital d'une meilleure interconnexion entre la recherche, l'enseignement et les pratiques professionnelles innovantes, notamment dans le domaine du développement durable. Au moment où

l'administration envisage l'interconnexion entre ces trois domaines d'activité, pourquoi ne pas tirer parti de l'expérience de cette génération qui a contribué à la mise en place du développement durable ?(4)

## L'expérience d'une génération pionnière

Les architectes du patrimoine sont confrontés à la diversité du patrimoine urbain -ou rural- légué par l'Histoire. La gymnastique intellectuelle qui consiste à faire cohabiter des édifices issus de cultures différentes dans un même quartier historique, ne leur est pas étrangère. Aussi devraient-ils être sensibles à la variété et à la continuité du patrimoine de l'ère du développement durable qui se constitue depuis les années soixante-dix.

## L'existant et le nouveau au risque du durable...

Je voudrais conclure ce texte sans doute trop lapidaire, par ce que j'entends par "les Architectures durables" titre de mon premier livre édité en 2002. Les tendances me comblent de bonheur. Elles expriment la richesse de la nature humaine. En cela leur place dans l'échiquier urbain est légitime. Aujourd'hui toutes sont interpellées par les problématiques du développement durable. Toutes les tendances architecturales peuvent devenir durables dès lors qu'elles intègrent dans la configuration de leur projets des dispositifs architecturaux permettant de réduire de façon substantielle le recours aux technologies ajoutées. La génération des pionniers a cessé d'utiliser l'ingénierie pour corriger les erreurs de l'Architecture. Par son implantation, sa définition spatiale et le choix des matériaux, l'Architecture doit contribuer pour l'essentiel à la régulation des micro-climats intérieurs et extérieurs, à l'économie des ressources en eau, en énergie en transport et à la réduction des pollutions générées par le secteur

du bâtiment. Les architectes doivent réduire autant que faire se peut, une ingénierie réparatrice et envahissante, coûteuse en énergie et grande consommatrice de ressources. Une ingénierie frugale viendra optimiser l'Architecture durable et non pas corriger les erreurs de l'architecture internationale. A partir de ces quelques principes, on s'aperçoit que l'Architecture devient durable en s'appuyant sur deux jambes, l'Architecture vernaculaire ancestrale d'un côté et l'Architecture moderne de l'autre.

La discussion est ouverte... ○

[1] Note de Pierre d'Angle : l'architecture déconstructiviste a pu prendre une position internationale grâce à de nombreux architectes de renom qui furent ensemble exposés au MoMA de New York en 1988 : "Deconstructivist Architecture", exposition organisée par Mark Wigley, professeur à l'Université de Princeton, et Philip Johnson, architecte.

[2] [http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rp\\_1-164.pdf](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rp_1-164.pdf)  
Voir les travaux du PUCA, notamment l'ouvrage collectif de recherche relatant les expériences : "Rendre possible, 40 ans de réalisations expérimentales", juin 2012

[3] Note de Pierre d'Angle : Pierre Lefevre a participé à de nombreuses expériences dans le domaine de l'expérimentation et de l'innovation, on lui doit l'ouvrage "Architectures durables", publié en 2002 chez Edisud qu'il cite plus loin dans cet article.

[4] De 1995 à 2008, au cours de nos rencontres dans le cadre de la formation permanente de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, mon collègue Michel Sabard et moi-même nous sommes très vite rendu compte que nous retrouvions, le plus souvent, les mêmes équipes à la pointe de l'innovation, quelque soit le thème et la période considérée. En dix ans d'investigation, nous avons identifié une quinzaine d'équipes multi-récidivistes. Après échanges de mails, nous avons constaté qu'elles étaient prêtes à rencontrer des jeunes équipes d'enseignants-chercheurs avec l'objectif de participer à un bilan collectif des réalisations marquantes qui jalonnent leur parcours qui est aussi celui du développement durable tel qu'il a été mis en œuvre ces cinquante dernières années, prêtes également à participer à un débat sur les expérimentations à venir. Il serait temps d'agir.



*En haut, Damien Delrue, Maire de Luzarches.  
@ Darlaine Sanchez.*

*En bas, réappropriation de l'espace public par les aménités piétonnes : terrasse, plantations, pavage.  
@ Darlaine Sanchez.*

# Luzarches, retrouver le bien commun de la singularité patrimoniale

*Damien Delrue, maire de Luzarches depuis 2014*

*Propos recueillis par Mireille Guignard, le 3 juillet 2019*

**C'est de l'engagement des élus que le changement peut s'opérer au plus proche du terrain. « Le travail, l'investissement, l'abnégation souvent des élus locaux sont globalement extraordinaires », s'enthousiasme le maire de Luzarches qui a pris la responsabilité d'inscrire sa commune dans une transition rapide et volontaire fondée sur la rénovation de l'existant.**

***Vous avez été élu il y a cinq ans maire de Luzarches, bourg de 5000 habitants au nord du Val-d'Oise(1). Le centre historique a aujourd'hui un visage transformé. Une des mesures essentielles fut de redéfinir la place de la voiture dans le paysage urbain. Comment y êtes vous arrivé ?***

Ici même, sur cette petite place publique sous ces grands parasols, à la place de ses emmarchements, il y avait un parking. De l'autre côté, en perspective de la vieille halle monument historique, en lieu et place de la terrasse du café, il y en avait un autre. Depuis cette borne en pierre jusqu'à la première marche de la boulangerie, il y avait une quinzaine de places de stationnement.

La congestion automobile battait son plein. Comme beaucoup de villes, on a rappelé aux gens qu'il fallait réapprendre à marcher et qu'en plus cela était bon pour la santé. On a poussé progressivement la voiture à l'extérieur du cœur. L'approche est tout à fait impopulaire, mais assumée. Pour l'accessibilité routière, une aire de stationnement a été préservée, bien différente de celle d'un supermarché, entrecoupée d'herbes et d'arbres, à proximité. Demandée par les commerçants, la création d'une zone bleue assure aujourd'hui la rotation de plus de 150 places dont 20 places minutes. Le nombre de places à mobilité réduite a été multiplié par deux. Je pense aussi que dans vingt ans d'autres modèles de mobilité apparaîtront, comme les voitures autonomes.

Ce fut un des points de départ de la campagne électorale de 2014. Il fallait faire quelque chose d'urgent pour un cœur de ville qui se paupérisait à grands pas. Notre programme tenait sur deux axes pour le temps du mandat : la naissance d'un grand parc urbain (le vallon de Rocquemont) faisant suite au jardin botanique que j'ai mis en place entre 2001 et 2008, et la renaissance du cœur de ville. Rien d'extravagant. Il s'agissait juste de prendre en main un bourg dégradé par le "tout voiture" et les façades défraîchies, les devantures commerciales sans cachet, depuis plusieurs décennies et, fort de son immense potentiel, de le remettre en valeur. Les actions ont donc porté sur les deux dimensions du visible : l'horizontale, l'espace public, en redonnant de l'emprise au piéton ; et la verticale, les façades bâties à restaurer. Le principe décline un vocabulaire simple, avec un souci du détail.

## **Quels sont ces détails ?**

Sans être anecdotique, l'idée est de faire paysage, de retrouver un charme romantique lié à l'histoire de la ville dans laquelle de nombreuses personnalités françaises ou étrangères ont eu plaisir à séjourner.

Par exemple, nous avons placé sur l'espace public des alignements de parasols aux teintes soutenues. Il a fallu des heures de travail pour trouver des parasols légers afin que les commerçants puissent les prendre en charge, les installer quotidiennement, et que leurs pieds n'encombrent pas mais disparaissent dans le sol, grâce à des fourreaux à clapet encastrés. Ils soulignent des terrasses publiques qui donnent envie le long de la voie principale aux entrées du bourg. L'idée d'expositions permanentes ou temporaires est également en cours de réalisation. Il fallait éviter la situation d'autres communes, où une place réaménagée, sous la pression d'une minorité de mécontents, soit à nouveau envahie par la voiture.

La question des réseaux apparents : nous nous sommes battus pour faire disparaître les câbles disgracieux des façades rénovées. La police municipale que l'on soutient activement a parfois verbalisé l'opérateur qui travaille souvent sans autorisation.

Autre exemple, le pavage exigé par l'architecte des bâtiments de France (ABF). L'irrégularité des pavés de réemploi a été réussie esthétiquement. Le paradoxe réside dans le cachet indéniable qu'il donne à la ville et l'inconfort qu'il crée parfois par son irrégularité. Même s'ils trouvent le cœur de ville très beau, cela peut être un sujet de mécontentement pour certains habitants. Sont actuellement testées des bandes passantes plus roulantes à certains endroits pour traverser le cœur de ville et apporter une amélioration sur ce point.

Enfin, cela fait presque vingt ans que je suis élu et comme depuis 2014 nous avons placé l'esthétique au cœur de nos préoccupations, la question de la couleur est devenue un sujet de débat. C'est une bonne chose. Par exemple, le

«ton pierre» et la vitrine aux couleurs grises ne font pas l'unanimité. Il faut oser la couleur et s'entendre avec les ABF qui avec le Parc naturel régional (PNR) ont travaillé à une charte plus diversifiée. La couleur apporte une singularité et une gaieté dans le paysage qui correspond à notre époque : on habite la maison aux "volets verts", celle avec la "porte bleue"...

Tous ces détails, le choix attentifs des volets, le dessin des vitrines, exigent une attention continue et un dialogue entre chaque partie, nous les élus, les experts concepteurs avec les ABF, et le commerçant-ou-habitant.

## ***Pour le domaine du visible vertical, quelles méthodes avez-vous mises en place ?***

Il est demandé aux propriétaires d'embellir leur façade et de les harmoniser. 60% de restauration du centre bourg est aujourd'hui réalisée, imposant de nombreuses réunions de travail. Si l'amiable de fonctionne pas, la rénovation se fait par injonctions(2). A ce jour, une quarantaine sont en cours. La procédure est efficace : vous avez six mois pour faire votre ravalement. Sinon, vous recevez une sommation entre trois et douze mois. Puis, vous devez payer une amende de 3750€ prélevée par l'impôt. Cette méthode peu populaire a valu quelques interrogations au départ. Entièrement légale, peu de communes l'ont mise en place : Paris, Lyon, et d'autres communes du Val-d'Oise de plus en plus nombreuses. Il est nécessaire d'être un peu coercitif, mais cela demande de la persuasion, de dialoguer énormément, afin d'éviter les contentieux longs et pénibles pour chacun. Par contre, les propriétaires les moins fortunés peuvent bénéficier d'une aide communale.

Pour les commerces, au début, ce fut aussi difficile. Aucune devanture ne pouvait faire exemple. La stratégie fut de prôner l'ingérence positive : ne plus accepter les changements d'affectation, refuser que les vitrines soient remplacées par des logements, et comme pour les façades, utiliser l'injonction sur les devantures

commerciales. Celles-ci peuvent bénéficier d'une aide financière de la municipalité allant jusqu'à 50% car nous soutenons la valeur travail du commerçant.

Nous avons commencé par les commerces qui appartiennent à la commune pour faire exemple, comme pour cette devanture en bois réalisée par le lycée technique de Villiers-le-Bel. Mais il a fallu quatre longues années pour obtenir des commentaires positifs, des années pendant lesquelles nous avons eu beaucoup de démissions de conseillers municipaux "secoués" par des méthodes certes humaines mais radicales. Des articles dubitatifs dans la presse également... Mais il nous fallait tenir notre cap !

La dynamique a pris par la persuasion, le porte à porte. Ici, un enduit plâtre et chaux au ton vieux rouge brique ; là, pour le petit bâtiment, à la place du rideau de fer, une devanture en bois ; et là-bas encore, on supprime les volets en plastiques... Les dérogations ne sont plus acceptées, comme pour les tuiles de rive sur les pignons, interdites par le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

A Luzarches, inverser les habitudes n'a pas été chose simple. La résistance au changement est puissante. Mais face aux résultats, la population et l'opposition politique ont été progressivement convaincus.

### ***Qui ont été vos appuis ?***

Une ville de 5000 habitants a peu de cadres. L'appui provient d'abord de l'équipe municipale, aidée de notre Conseil des sages. J'ai eu la chance d'avoir un premier adjoint extraordinaire, économiste de la construction, il est en charge des finances et des travaux, avec une vision complémentaire à la mienne.

Nous avons bien sûr bénéficié des conseils et de l'expertise des ABF, Jean-Baptiste Bellon et Thierry Larrière, très présents malgré leur rôle difficile pour réfléchir sur l'identité de chaque bâtiment et l'intégrer dans le projet patrimonial du bourg. Mais, éloignés, surchargés, on ne peut compter seulement sur eux. Le Parc Naturel

Régional de l'Oise reste un atout formidable avec des compétences plurielles et une capacité à lancer et financer des études préalables à nos projets. Pour le cœur de ville, le paysagiste Benoît Garnero, maître d'œuvre a réalisé une étude pertinente avec l'ensemble des plans utiles (stationnement, circulation, plantations, etc.). Elle a été présentée à la population en décembre 2016. Suite aux travaux de la mairie, avec l'appui des ABF, du PNR et de la fondation du patrimoine, un architecte du patrimoine, avait réalisé un audit pour la rénovation de l'ensemble de l'îlot central (ensemble de sept bâtiments en plein centre). Ainsi avait pu démarrer le chantier du cœur de ville. En mars 2015, le PNR a diffusé un cahier de recommandations architecturales spécifiques à Luzarches approuvé par tous les partenaires.

Les concepteurs intellectualisent et donnent de l'épaisseur au paysage. Les élus doivent apporter la dimension pratique pour que la population puisse s'approprier les projets. La première phase se devait d'être directive, la deuxième devra développer une méthode plus participative. Une vingtaine de réunions publiques et de nombreux groupes de travail composés de citoyens talentueux ont renforcé le travail de l'équipe municipale.

### ***N'est-ce pas antinomique d'être élu et impopulaire ?***

Entre voter pour le changement et l'accepter, il y a un grand écart. Au début, je pense en effet avoir été très impopulaire. Je consacre un plein temps à mon mandat et je suis d'un tempérament déterminé. Il faut être tenace, avoir une volonté municipale, tenir tête aux effets d'aubaine, aux malversations ou aux fausses rumeurs qui circulent aujourd'hui sur les réseaux sociaux.

On nous a prêté la folie des grandeurs. La folie, ce serait la construction d'un cinéma, d'une piscine, de grands équipements. Nous nous sommes concentrés juste sur une idée : l'existant et son embellissement. Le premier éditorial de notre journal local titrait : "sortir du moche". Les résultats

sont là, et ceux qui contestaient sont aujourd'hui plus discrets.

Pour moi, l'objectif de l'élu n'est pas de se faire aimer mais bien d'agir quoiqu'il en coûte! A Luzarches comme ailleurs, une minorité tyrannique est aujourd'hui à l'oeuvre. Il faut juste en être conscient. Que vous ayez l'idée que votre investissement soit estimé, oui, mais si vous cherchez à vous faire aimer, c'est le début de l'immobilisme. Cette quête de reconnaissance à n'importe quel prix tient souvent à la trajectoire de chacun, et aussi à des élus qui sont là depuis trop longtemps. Il faut limiter le nombre de mandats consécutifs, cela apportera du dynamisme.

Qu'ils soient urbains ou naturels, les paysages qui nous entourent sont fédérateurs. Il faut se battre pour cela. Un élu local doit avoir le courage de dire ce qui lui semble être de mauvais goût. Je suis favorable à une politique humaine mais radicale. Sinon on tourne en rond dans la spirale du consensus mou. Avec sympathie mais il faut parfois bousculer les gens afin qu'ils participent à la vie publique.

Être élu, c'est savoir régler la somme de problèmes particuliers porté par le souci de l'intérêt général. Ce n'est pas chose facile... Savoir négocier avec les différentes parties prenantes, être empathique et compréhensif. Parfois les gens ont du mal à sortir de leur zone de confort, matériel ou psychique. En réalité la majorité s'adapte plus facilement qu'annoncé.

### **Êtes-vous confrontés à la problématique des logements vacants ?**

Luzarches est très demandée et je pense que nous sommes aujourd'hui sortis du risque de dépréciation immobilière.

### **Que représente pour vous la valeur de l'existant et travaillez-vous avec des références ?**

Je suis porté par plusieurs images et idéaux. Mes parents avaient tout donné pour réaliser leur rêve commun : ils avaient acheté une maison de maître en ruine qu'ils ont aménagée eux-mêmes par des choix attentifs et partagés, avec l'idée que tout était possible. Les beaux espaces urbains sont aussi une grande source d'inspiration. Je suis un promeneur parisien. On y trouve le goût pour les matériaux nobles.

Comme à Saint-Valéry-en-Caux ou Chédigny en Touraine, nous souhaitons faire de Luzarches une ville remarquable, parsemée de chemins plantés favorisant la discussion.

Le cœur de ville est l'endroit où l'on trouve du lien social, sans tablette, avec des échanges directs. Nous avons aménagé le centre pour pouvoir le consacrer davantage à la promenade et aux moments festifs. Nous profitons maintenant pleinement de notre halle pour la fête de la musique, pour le marché de Noël et bien d'autres événements. Elle est abri de la pluie et couvre le marché. Les terrasses que nous avons créées invitent à prendre un moment pour soi. Une nouvelle aire de jeux a introduit dans le paysage urbain la qualité de l'architecture contemporaine. A 400 mètres du cœur de ville, la valorisation des 40 hectares du vallon de Rocquemont est en cours. Un lotissement de maisons passives sort de terre du côté de la gare... Autant de projets ciblés et d'études concrètes qui peuvent se mettre en place sur le court terme, et qui nécessairement assureront le long terme. ○

*1 - Intégré dans le Parc naturel régional de l'Oise, le bourg ancien de Luzarches est entouré par le site classé de la Vallée de l'Ysieux et de la Thève, et compte plusieurs monuments historiques classés : la Halle, l'église Saint-Côme Saint-Damien, et les vestiges de l'ancien prieuré.*

*2 - Rappel réglementaire : articles L.132-1 à L.135-5 du Code de la construction et de l'habitation (articles applicables à Paris et aux communes figurant sur la liste établie par le préfet) : «Les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté. Les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les 10 ans, sur l'injonction qui est faite au propriétaire par l'autorité municipale.»*



*Place de l'Ange au centre de Luzarches, face à la Halle ancienne.*

*En haut, avant travaux  
@ Damien Delrue*

*En bas, après réaménagement de l'espace public.  
@ Darlaine Sanchez.*



*Le lycée Roosevelt à Reims : bâtiment amphithéâtre/salle d'examen, creusé dans la cour.  
© JM Jacquet.*

# Intervenir dans l'existant, une attention intemporelle pour le lycée Roosevelt à Reims

*Jean-Michel Jacquet, architecte, architecte conseil de l'État*

**L'intervention dans l'existant, banal, patrimonial, classé, appel de la part de l'architecte un grand discernement, une attention au contexte, une modestie du fait de la temporalité du bâti qui dépasse la sienne.**

De toutes époques, les bâtiments ont fait l'objet d'ajouts, de transformations, de surélévations, etc. Bien souvent, à l'aube du moment présent et hors le regard éclairé de certains professionnels, nous interprétons l'ensemble comme un tout cohérent. Le sens de l'ouvrage ayant acquis, dans notre regard, avec le passage du temps, une unité qu'il n'avait peut-être pas à l'époque de son édification.

Le sens global du bâti existant doit être préservé quelle que soit la nature de l'intervention, cela signifie qu'une forme de hiérarchie doit être établie avec les prérequis incontournables, les éléments de l'intervention seront inféodés à ces derniers. Garder le sens, ne pas le détourner est une obligation morale de l'architecte, à l'instar de

Bernard Desmoulin, je dirais que la modernité est aussi une obligation morale de l'architecte.

Bien sûr, lorsque l'on met en œuvre une forme de modernité, c'est celle du moment. Cette modernité du présent conditionne aussi le regard que l'on porte au patrimoine. Il faut donc être très prudent avec ce regard. Ce regard n'est pas neutre, il est celui de notre époque avec sa grille de lecture.

Il me paraît sage d'articuler la réflexion en deux parties : d'une part un travail de recherche, d'Histoire, pour comprendre la logique conceptuelle originelle dans son contexte, d'autre part, saisir l'apport potentiel de la modernité qui devra jouer comme un révélateur de l'ensemble de l'œuvre bâtie.

Cette approche, demande une forme d'altruisme, de distance pour préserver le sens général mais n'exclut en aucune manière une composition architecturale créative.

Dans le cas du Lycée Roosevelt à Reims, sa transformation, son adaptation aux conditions pédagogiques et de vie scolaire du moment, ont nécessité un travail délicat. Patrimoine du XXe siècle, ce Lycée a été édifié à la reconstruction de la ville, après les destructions de la guerre 14-18. Ensemble en briques, il reprend les archétypes du genre et s'articule autour d'une cour carrée à galeries et alignement de marronniers. On peut considérer qu'il s'agit d'un patrimoine banal

d'équipements publics mais une banalité rigoureuse, presque austère, comme il se doit dans l'enseignement des matières techniques puisque telle était sa vocation.

Cet ensemble bâti va connaître son heure de gloire au cours de la deuxième guerre mondiale.

Un bref retour historique : commandant les forces alliées déployées en Europe, le Général Eisenhower fit de l'établissement, réquisitionné à l'été 1944, son quartier général en octobre de la même année. C'est ainsi que dans ses murs fut signé l'acte de reddition de l'armée allemande, le 7 mai 1945, suivi, deux jours plus tard à Berlin, d'une seconde signature imposée par Staline sur le front de l'Est.

Implanté derrière la gare, au départ de l'avenue de Laon, l'établissement, construit par l'architecte rémois Hippolyte Poitevin sous l'intitulé d'École pratique du commerce et de l'industrie, se prêtait magistralement à ce rôle de premier plan par sa localisation et sa configuration. L'ensemble constitue une véritable place forte aux murailles de brique chaînées de béton et aux accès rares et contrôlés, notamment par un porche de plein cintre retourné en pignon dans l'axe de la composition. Sise dans un angle du quadrilatère, la salle historique (*war-room*), soustraite au fonctionnement du lycée, pavaise sur la rue en toute indépendance pour une commémoration publique permanente comme l'évoque François Lamarre.

L'objet de la restructuration est d'adapter le bâtiment à la pédagogie actuelle, mais aussi d'introduire des équipements manquants et difficilement constructibles dans la volumétrie existante: médiathèque, vie scolaire, amphithéâtre, centre d'examens, etc.

Les difficultés de l'exercice tiennent autant à l'existant qu'à son environnement immédiat : un site urbain dense, aucune disponibilité foncière en vue, une forme fermée et une architecture contraignante, sans oublier les 2200 élèves

présents sur place. A ce double défi, architectural et logistique, nous avons répondu par une stratégie d'interventions ponctuelles et phasées, afin de préserver le patrimoine autant que le bien-être des occupants.

Une concertation mise en place, dès la conception jusqu'aux travaux, avec l'administration du Lycée et son proviseur, de même qu'avec le corps enseignant (250 personnes), pour informer sur toutes les étapes du chantier de manière à favoriser l'adhésion au projet et l'appropriation des nouveaux espaces créés. A la fois cour de récréation et terrain de sports, cette aire centrale, d'une superficie de 7700 m<sup>2</sup>, fonctionne depuis toujours comme une agora à la croisée des chemins. Tous les flux y convergent, raccordés à la galerie qui ceinture en balcon le premier étage des bâtiments et forme préau en dessous. Nous avons respecté l'intégrité et démultiplié la fonctionnalité.

Totalisant 6000 m<sup>2</sup> de construction, le programme neuf y prend place sous la forme de trois volumes distincts, implantés aux endroits de la cour dépourvus d'arbres et greffés sur la galerie du bâti existant. Chacun identifie une fonction nouvelle : la médiathèque (CDI) et sa mezzanine surmontée d'un étage de salles informatiques, l'amphithéâtre de 250 places associé à la salle polyvalente, le préau coiffé des laboratoires d'électricité et d'optique. Les deux hauts volumes de la médiathèque et de l'amphithéâtre s'articulent autour d'un patio creusé sur une partie de la cour afin de tenir sous la toise de la galerie périmétrique. La perception de la cour centrale est ainsi préservée, son cadre de brique rehaussé d'un étage après la guerre régnant à l'identique et son dessin enrichi de blocs prismatiques.

Accessoirement, un quatrième volume neuf est implanté dans la cour voisine en triangle pour loger des bureaux et des locaux de service. La simplicité volumétrique de ces greffes s'assortit d'une construction rationnelle qui s'accorde à la rigueur des bâtiments existants. Les matériaux mis en œuvre en nombre restreint soudent l'unité de ces extensions disposées en regard, accentuant

le caractère panoptique de la composition d'origine. Les murs porteurs sont des voiles plans ou courbes de béton armé brut de décoffrage. Des panneaux pivotants de bois clair assurent l'occultation de l'amphithéâtre dont l'espace scénique communique avec le patio extérieur. Des écrans de tôle ajourée et laquée parent les étages en guise de brise-soleil ou de frontons ornementaux. Par leur motif inspiré du feuillage et leur couleur vert-de-gris, ces tableaux métalliques composent l'idée d'un rideau végétal en continuité visuelle de la frondaison des marronniers cadrant la cour. L'intrusion de ces volumes greffés enrichit la composition et agrémente l'espace de la cour sans en dénaturer l'austère architecture, pensons-nous.

**Le travail de l'agence souhaite s'approprier au mieux les principes évoqués ci avant: préserver l'esprit du lieu, ses caractéristiques fondamentales, se glisser dans ce cadre sans geste autoritaire mais avec le sentiment de participer à un ensemble qui, par son échelle temporelle, nous dépasse. ○**



*Maquette du centre-bourg de Port-Sainte-Marie montrant sa position entre le coteau au nord et les infrastructures de mobilités au sud, @Atelier du Rouget.*

# La soustraction positive

## Régénérer les centres-bourgs dans les territoires ruraux peu attractifs

**Simon Teyssou**, *architecte urbaniste, fondateur de l'atelier du Rouget, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand*

L'état des centres-bourgs des territoires périurbains et ruraux est divers. Certains se portent bien, en particulier dans les aires d'influence des grandes métropoles et des circuits touristiques. D'autres sont dans un état proche de l'effondrement, notamment dans les bassins ruraux dits "peu attractifs"<sup>(1)</sup>. L'article propose d'explorer la situation particulière de bourgs en déshérence. Les études de cas à partir desquelles se construit le propos sont Olliergues (751 habitants) dans le Puy-de-Dôme, Budelière (733 habitants) dans la Creuse, Port-Sainte-Marie (1944 habitants), Cancon (1349 habitants) et Monbahus (603 habitants)<sup>(2)</sup> dans le Lot-et-Garonne. Le vieillissement et le faible niveau de ressources caractérisent leur population. Depuis plusieurs décennies, les jeunes générations quittent leur territoire d'origine pour faire des études supérieures et trouver un emploi dans une métropole. Les arrivants sont des néo-ruraux, souvent retraités, ou des familles émigrées lorsque des opportunités d'emploi existent, dans le secteur de l'agriculture.

Dans ces centres-bourgs, de nombreux immeubles anciens sont vacants, en vente, parfois en ruine. Les projets de réhabilitations restent parfois inachevés faute de moyens suffisants. Certaines acquisitions immobilières représentent toutefois des possibilités d'investissement destinées à un marché locatif. Les projets sont alors portés par des acteurs locaux peu fortunés, rénovant les biens à minima pour les louer à des familles encore plus pauvres. C'est le cas à Port-Sainte-Marie où résident des saisonniers agricoles, lesquels finissent par s'installer à l'année.

Mobiliser des opérateurs pour transformer le patrimoine ancien de petites centralités relève de la gageure. Trop chers, du fait de leurs marges élevées, les promoteurs sont inactifs partout où le marché de l'immobilier cesse d'être tendu, c'est-à-dire dans les territoires en crise.<sup>(3)</sup> Dans les centres-bourgs denses, les coûts techniques augmentent avec la complexité des constructions.<sup>(4)</sup> Enfin, les logements locatifs sociaux n'étant plus subventionnés dans les zones dites "détendues", les bailleurs se retirent des petites centralités. Dans le meilleur des cas, ils réorientent leurs projets vers des formes d'habitat individuel à l'extérieur des centres urbains en les finançant sur fonds propres. Les seuls opérateurs compétitifs sont alors les pavillonniers qui maîtrisent parfaitement le coût de leurs produits standardisés, lesquels sont en adéquation avec les niveaux de ressources des habitants.<sup>(5)</sup>

Si la déprise démographique et économique explique en grande partie la déshérence de ces petites centralités, d'autres facteurs contribuent aussi à leur dépérissement : entre autres, la qualité des espaces publics, fortement impactée par la voiture, et la faiblesse des aménités offertes par le domaine privé.

### **Des espaces publics encombrés par la voiture**

Concomitants, la démocratisation de l'accès à l'automobile, le développement des infrastructures de mobilité routière et le modèle de la maison individuelle standardisée, ont offert une alternative résidentielle en dehors des bourgs tout en impactant les espaces

publics. Pendant les trente glorieuses, les aménagements routiers se sont généralisés dans les tissus anciens. L'enrobé a stérilisé les sols, marginalisé la place du végétal. Les bourgs étudiés témoignent de cet héritage : la place dédiée à la voiture y est restée considérable. Agir sur les espaces publics est pourtant une nécessité pour redonner une valeur au bâti ancien.

Les grandes infrastructures de mobilité ont aussi profondément marqué les lieux. A Port-Sainte-Marie, village compact adossé à un coteau abrupt, la ligne de chemin de fer et la route départementale déviée ont littéralement coupé le centre-bourg de la Garonne qui lui est pourtant consubstantielle. Au "Port", comme disent ses habitants, plusieurs immeubles, les quais et le "Désert", espace de promenade arborée en belvédère sur le fleuve, ont été sacrifiés au profit des voies routières. A Budelière, l'augmentation du gabarit de la route départementale traversant le bourg a fait disparaître les cours qui précédaient autrefois les maisons contiguës, au nom de l'efficacité du flux routier. A Cancon, la route nationale est calibrée pour des convois exceptionnels. A Olliergues, le passage de nombreux grumiers crée un sentiment d'insécurité.

Ces grandes infrastructures constituent ce que John Brinckerhoff Jackson appelle le "*paysage politique*"<sup>(6)</sup> pour lequel le milieu naturel n'a plus d'identité. Incarné par de grands travaux, le "*paysage politique*" organise le territoire à l'échelle nationale. L'auteur lui oppose le "*paysage habité*" qui définit "*notre être au monde*". A Port-Sainte-Marie, elles ont créé des blessures profondes auprès des habitants se traduisant par un sentiment de "*peine écologique*"<sup>(7)</sup> laquelle se manifeste à la suite de destructions physiques affectant les usages construits en relation étroite avec le territoire.  
(8)

### **Des aménités qui peinent à s'exprimer dans le domaine privé**

La forte densité et l'étroitesse des rues caractérisent la structure urbaine de ces bourgs. Le stationnement à proximité des immeubles d'habitation y est parfois impossible, aussi bien sur le domaine public que privé. L'offre en transports en commun étant peu efficace, l'absence d'un emplacement pour la voiture constitue

un handicap. Une topographie marquée complique aussi l'accessibilité et l'adaptation des immeubles, en particulier pour les personnes âgées, lesquelles représentent une part croissante des populations locales.

Dans ces quatre localités, l'état du bâti entre les deux rives de leur voie principale est contrasté. D'un côté de la rue corridor, les immeubles sont encore habités et en bon état. Ceux-là disposent d'une double orientation et d'un prolongement extérieur. A contrario, les immeubles adossés aux coteaux se vident parce que mono-orientés, humides et sans espaces extérieurs. Dépourvus d'aménités, ces immeubles ne résistent pas à la concurrence d'autres situations habitantes nettement plus propices à l'épanouissement des habitants. A Monbahus, Cancon et Port-Sainte-Marie, les rives défavorisées ne sont qu'une succession d'immeubles vacants, en vente ou en ruine.

### **Hypothèses de projet**

"Le courage de la culture, c'est aussi de vouloir modifier en profondeur les catégories à l'aide desquelles nous approchons le réel.",<sup>(9)</sup> écrivait André Corboz à propos de la mutation urbaine à l'œuvre depuis la seconde moitié du 20ème siècle. Pour ces centres-bourgs en piteux état, la question prioritaire ne devrait plus être comment les protéger mais comment les transformer pour mieux les habiter. Le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice.<sup>(1)</sup> Or, il n'est pas opérant d'étendre la logique sacrificielle des patrimoines d'exception au cas des situations urbaines ordinaires. Au contraire, elles demandent à être intégrées dans des stratégies et des actions courantes de l'aménagement local.<sup>(11)</sup> La question trouve une réponse dans le projet : il s'agit de s'inscrire dans une perspective collective, visant davantage à transformer l'espace au mieux des intérêts des présents, plutôt que de se limiter aux seuls enjeux de préservation de l'héritage du passé.<sup>(12)</sup> Or, il n'est pas opérant d'étendre la logique sacrificielle des patrimoines d'exception au cas des situations urbaines ordinaires.

Dans ces localités, l'unité esthétique de la rue corridor, n'a plus de sens. La "tuer" comme le revendiquait le Corbusier en son temps<sup>(13)</sup> n'est évidemment pas la solution, mais il paraît nécessaire de reconsidérer le concept d'harmonie, comme nous y invite André Corboz : "(...) le concept d'harmonie est périmé (...). Mais attention, le contraire de l'harmonie, ce n'est pas nécessairement la cacophonie ou le chaos ! C'est un système dynamique, fondé sur le contraste, la tension, la discontinuité, l'assemblage et le happening, un système qui n'a donc rien de commun avec aucun système esthétique précédent."<sup>(14)</sup>

Considérant la démographie atone de ces territoires, il s'agit de multiplier les projets en creux, des opérations de soustraction pour lesquelles le tissu urbain serait allégé et recomposé. Il s'agit de donner une valeur aux vides qui prendraient la forme de frontages<sup>(15)</sup>, de terrasses, de loggias, de jardins, d'emplacements pour les véhicules ou encore d'extensions de l'espace public. La mise en œuvre d'espaces privilégiés sur les toits représente aussi des opportunités de projet. Les terrasses tropéziennes, les miradors<sup>(16)</sup> espagnols ou sardes, les altanes vénitiennes, témoignent de l'ingéniosité des hommes pour créer des espaces extérieurs aérés bénéficiant de vues lointaines remarquables, précisément là où les jardins étaient impossibles à trouver. Exquises, ces "hétérotopies"<sup>(17)</sup> sont une source d'inspiration considérable, d'autant plus dans un contexte caractérisé par un nouveau régime climatique.

La recomposition d'îlots articulant des vides générés par des opérations de déconstruction et des immeubles anciens et neufs requiert une ingénierie publique compétente et l'expertise de professionnels aguerris dans toute la chaîne de décisions, de la reconnaissance initiale du patrimoine jusqu'au montage de l'opération et de sa réalisation. A l'initiative des collectivités locales, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ou des parcs naturels, les études urbaines, adossées à des démarches participatives, permettent d'identifier les secteurs à enjeux et des programmes potentiels en lien avec le milieu social et économique. Des faisabilités architecturales et urbaines fixent les principes des

transformations spatiales. Pour que les projets aient une chance d'aboutir, les collectivités se chargent elles-mêmes des acquisitions foncières et des démolitions partielles, ou délèguent ces missions à un établissement public foncier (EPF).

En bout de chaîne, le portage immobilier reste le problème majeur dans les territoires en crise. Il n'existe guère d'opérateurs organisés pour le faire. Citons l'Arban (Atelier d'urbanisme rural et agence locale d'ingénierie immobilière), société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) implanté à Faux la Montagne dans le Limousin, propose des actions depuis les études participatives de revitalisation de centres-bourgs jusqu'au portage immobilier d'opérations stratégiques.<sup>(18)</sup> Dans des territoires au marché immobilier dit "détendu", investir le champ de l'économie sociale et solidaire semble pertinent. La mobilisation de fonds publics et privés pour une même opération est une nécessité: les premiers, pour encourager les investisseurs locaux du secteur privé à s'engager dans la transformation de leur cadre de vie; les seconds, pour éviter l'écueil des projets entièrement financés par les collectivités locales. Elles ne sont pas outillées pour gérer un parc immobilier, et n'ont pas les capacités financières pour le faire.<sup>(19)</sup>

Malgré les difficultés à passer en phase opérationnelle, les signaux d'une reprise en main des petites centralités sont bien réels. Citons quelques exemples. L'EPF de Bretagne conduit des expérimentations pour attirer de nouveaux habitants dans les centres-bourgs par la mise en place de chantiers pilotes mobilisant les artisans du territoire et des aides financières favorisant la réhabilitation du bâti ancien.<sup>(20)</sup> Le parc naturel régional du Livradois-Forez conduit la démarche "Habiter autrement les centres-bourgs", qui consiste à identifier les freins socioculturels, patrimoniaux, juridiques et financiers à l'aboutissement de projets et à proposer une méthodologie transposable de reconquête des centres-bourgs.<sup>(21)</sup> A Pesmes<sup>(22)</sup> en Haute-Saône, Bernard Quirot a créé l'association Avenir Radioux qui renseigne gratuitement les particuliers. Elle les conseille sur un détail ou sur un projet de réhabilitation complet leur permettant de découvrir les potentialités spatiales du bâti ancien.<sup>(23)</sup>

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites (densité démographique, stress, pollutions, disponibilité et coût du foncier)<sup>(24)</sup>, d'autres scénarios sont à inventer. Les centres-bourgs peuvent devenir des lieux pour accueillir des dynamiques émergentes caractérisées par une reconnexion des fonctions productives et résidentielles dans un même espace. Ils offrent des possibilités de déploiement de ce que Magali Talandier appelle les fabriques urbaines d'un genre nouveau dans lesquelles les fonctions se nourrissent les unes les autres : produire, s'alimenter, se divertir, socialiser, habiter, décider.<sup>(25)</sup> Ces lieux hybrides répondent "(...) à des préoccupations de la population en termes de pouvoir d'achat, de hausse du coût de la mobilité, mais également en termes de traçabilité, durabilité, éthique vis-à-vis des biens et produits consommés."<sup>(26)</sup> Ils offrent enfin un terrain d'expérimentation stimulant sans laquelle l'Architecture contemporaine a toute sa place. ◯

1 - *Éric Charmes, La revanche des villages, éd. du Seuil et la République des idées, 2019, p.24.*

2 - *Données population: INSEE. Pour l'ensemble des bourgs, voir les études et expérimentations réalisées par l'Atelier du Rouget et ses partenaires.*

3 - *Jean-Michel Roux, La densité, une passion corporatiste, dans Densifier, Dédensifier, penser les campagnes urbaines, sous la direction de Jean-Michel Léger et Béatrice Mariolle, Recherches PUCA, Marseille, éd. Parenthèses, 2018, p.152.*

4 - *Ibid, p.151.*

5 - *Selon Jean-Michel Roux, « Il existe ainsi des territoires réservés aux pavillonneurs (le périurbain, pour simplifier) et d'autres aux promoteurs. En périurbain, les marges des promoteurs sont trop élevées ; en agglomération, c'est le terrain qui est trop cher pour les maisons. », *ibid, p.152.**

6 - *John Brinckerhoff Jackson, A la découverte du paysage vernaculaire, éd. Actes Sud, 2003.*

7 - *Notion reprise de la chercheuse canadienne Ashlee Cunsolo, citée dans Pablo Servigne, Raphael Stevens, Gauthier Chapelle, Une autre fin du monde est possible, éd. du Seuil, 2018, p. 47.*

8 - *Pablo Servigne, Raphael Stevens, Gauthier Chapelle, op. cit., p. 48.*

9 - *André Corboz, Sortons enfin du labyrinthe, éd. INFOLIO, col. Archigraphy, Gollion (Suisse), 2009, p.61.*

10 - *Jean-Pierre Dewarrat, Richard Quincerot, Marcos Weil, Bernard Woeffray, Paysages ordinaires, de la protection au projet, éd. Mardaga, Sprimont (Belgique), 2003, p.33.*

11 - *Ibid, p.33.*

12 -- *Ibid, p.37 et 38.*

13 - *Dans une conférence de 1929 en Amérique latine, Le Corbusier disait : « Il faut tuer la "rue-corridor". » Dans son livre Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme, éd. Crès, coll. de "L'Esprit Nouveau", Paris, 1930, Le Corbusier écrit : « 'Les rues-corridors font la 'ville-corridors'. 'Toute la ville est en corridors'... Que diriez-vous d'un architecte vous soumettant un plan de maison 'tout en corridors' ? »*

14 - *André Corboz, op.cit., p.56.*

15 - *Notion reprise de Nicolas Soulier, Reconquérir les rues, exemples à travers le monde et pistes d'action, Paris, éd. ULMER, 2012, p.126. Lorsqu'il est public, le frontage correspond à « (...) cette partie cruciale de la rue, où les piétons circulent et accèdent aux propriétés et aux bâtiments riverains ; ils constituent un des principaux éléments de l'espace public ; c'est là que les gens se mêlent les uns aux autres, conversent, jouent, mangent... C'est une composante importante non seulement du système de déplacement, mais aussi du tissu social. » Lorsqu'il est privé, « Un frontage est formé par le terrain privé situé entre la limite de propriété et la façade du bâtiment en retrait et tourné vers la rue, les éléments de façades (...), les entrées orientées vers la rue, une combinaison d'éléments architecturaux tels que clôtures, perrons, vérandas et galeries d'entrée. »*

16 - *Du verbe « mirar », regarder en espagnol.*

17 - *L'hétérotopie (du grec topos, « lieu », et hétéro, « autre ») est un concept inventé par Michel Foucault et présenté dans une conférence de 1967 intitulée « Des espaces autres ». Il définit l'hétérotopie comme une localisation physique de l'utopie. C'est un espace concret qui abrite l'imaginaire. C'est aussi un lieu à l'intérieur d'une société qui obéit à des règles qui sont autres.*

18 - *arban.fr*

19 - *Constats corroborés par Juliane Court, responsable du pôle Aménagement Architecture Urbanisme et Claire Butty, chargée de mission Aménagement Centre-bourgs au PNR Livradois-Forez. Entretien téléphonique, 04 juillet 2019.*

20 - *<https://www.epfbretagne.fr>*

21 - *<https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/urbanisme/centres-bourgs/programme-habiter-autrement-les-centres-bourgs/>*

22 - *1092 habitants Donnée INSEE.*

23 - *Bernard Quirot, Simplifions, éd. Cosa Mentale, coll. essais, Marseille, 2019, p.66.*

24 - *Voir notamment l'enquête très intéressante sur l'aspiration à quitter l'Île-de-France : <http://fr.forumviesmobiles.org/projet/2019/01/07/enquete-nationale-mobilite-et-modes-vie-12796>*

25 - *Magali Talandier, Résilience des métropoles, le renouvellement des modèles, les conférences Popsu, Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines, La Défense, 2019, p.18 et 19.*

26 - *Ibid, p.18.*



*Centre bourg de Pontgibaud dans le département du Puy-de-Dôme.  
@ MG*



Caserne du Muy.  
© Ville de Marseille

# Transformer le patrimoine, c'est façonner l'avenir

## Quartiers libres à Marseille

*Michael Güller, architecte associé de l'agence Güller Güller architecture urbanism,*

*Stanislas Zakarian, architecte associé de l'agence Zakarian-Navelet, architecte urbaniste, architecte conseil de l'État et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille.*

**En quoi l'héritage urbain et social d'une ville peut-il être un moteur du développement de nos villes et lieux de vie? Pour nos yeux d'architectes-urbanistes, c'est en convoquant un regard porté vers l'avenir que le patrimoine trouve une place juste et pertinente dans un projet urbain. Dans le cadre du projet «Quartiers Libres, Saint-Charles Belle de Mai» situé à Marseille, nous mettons le patrimoine culturel et social au centre de notre démarche. Ce que nous entendons par patrimoine culturel et social, c'est l'ensemble des biens sociétaux, immatériels et matériels, qui constituent le socle du paysage urbain.**

Regarder les quartiers Saint-Charles et de la Belle de Mai, c'est s'immerger dans une vitalité rare et spécifique de ces lieux du centre-ville de

Marseille. Situés au cœur de la cité phocéenne, les quartiers de la Belle de Mai et de Saint-Charles sont une des terres principales d'accueil de la ville. Ce sont des lieux où les gens arrivent, où ils reprennent leur souffle et où ils ramassent l'énergie nécessaire pour envisager un demain. Leurs passages empreignent l'espace urbain. Il y existe une énergie, un optimisme et une volonté hors du commun. Il ne s'agit pas de «réinventer» en fabriquant de l'«urbain» générique, il s'agit de construire des lieux ancrés dans la vitalité de ceux qui les habitent et les pratiquent. Car c'est elle qui donne l'identité, tangible et vibrante, à ces quartiers. Comment? En s'appuyant sur les lieux de vie et les tissus ordinaires, notamment à partir de l'habitat typique marseillais nommé «le trois fenêtres»,<sup>1</sup> des places de poche, des commerces et des équipements de proximité. Il faut croire en la capacité de ce tissu urbain fragmenté à incarner son propre devenir. **C'est à partir de ce patrimoine culturel et social que nous pensons ce projet urbain orienté vers les habitants.**

Venez plonger dans ces quartiers, où des citoyens fabriquent la ville de tous les jours. Nous vous invitons à vous promener sur la place Cadenat,<sup>1</sup> au cœur de la Belle de Mai. C'est beau, âpre et sans vernis. La place alterne la rudesse d'un parking aérien et le fourmillement d'un marché animé. Du brut à l'état pur! Ailleurs,

disséminés dans le quartier, des croisements fabriquent des petites centralités. Ce sont ces sujets qu'il faut accompagner et stimuler. Par touches successives. En protégeant cette fragilité. Elle n'est pas poétique cette fragilité, elle est sociale !

### La gare à 360°

A côté de ces quartiers, et pourtant difficilement accessible, il y a la gare Saint-Charles. *«À ma première arrivée à Marseille, en 2015, je suis tombé amoureux de cette ville au premier instant. Descendre du train et sortir sur le balcon de la gare fut une expérience unique. A mes pieds, la ville de Marseille, l'escalier à la fois lien et tribune sur la ville. Au fond, une idée des Calanques et la silhouette de Notre-Dame»*, se rappelle Michael Güller. Le port au pied, la gare au-dessus de la ville. Point principal d'arrivée au centre de Marseille, la gare va croître de manière exponentielle avec la réalisation de la gare souterraine (vers 2035) et l'évolution de l'offre de mobilité au sein de la métropole. Elle va devenir à nouveau, comme en 1846, un moteur et un attracteur de la métropole.

Aujourd'hui, la gare s'ouvre vers le sud et le centre-ville, mais tourne le dos aux autres quartiers. Son implantation surplombante offre pourtant d'autres possibilités. Quelle serait l'expression la plus naturelle pour ouvrir l'équipement à 360°? Via un acte symbolique et utile: le prolongement du balcon tout autour du faisceau ferroviaire. **Pour nous, c'est le potentiel de toute la butte de la gare dominant la ville qui constitue un patrimoine formidable à développer.** Le patrimoine sublime, c'est la vue sur Marseille. Le balcon et l'escalier monumentaux en sont des supports physiques.

### Le pivot du Muy

Sur la butte, entre la gare Saint-Charles et la place Cadenat, se trouve un monument du XIXe siècle remarquable à plus d'un titre: la caserne du Muy.

Dans la logique du projet, elle doit devenir le pivot entre la vie locale et le caractère métropolitain de la butte. Grâce à ses potentialités patrimoniales et qualités architecturales, elle doit jouer le rôle de signal et, à la fois, celui d'un espace capable, notamment d'accueillir de multiples usages liés aux quartiers alentours et à la ville entière. Pour nous, le destin de la caserne est d'être progressivement approprié par les habitants. *"Le meilleur moyen de conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination"*, enseignait Viollet-le-Duc. Le meilleur moyen d'offrir de nouvelles opportunités au quartier est de rendre vivant ce site. C'est pourquoi nous proposons de l'ouvrir au public par une programmation d'équipements, des percées physiques et la plantation d'une forêt. **La caserne du Muy doit devenir un emblème, un cristallisateur de l'avenir de ces quartiers**, un équipement utile localement.

### Réenchanter l'habitat

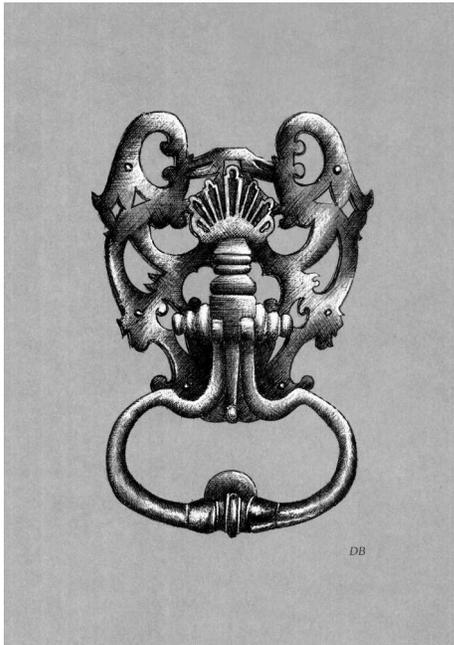
L'habitat est aussi un enjeu primordial pour le quartier de la Belle-de-Mai, et plus largement pour la ville de Marseille. L'effondrement des immeubles d'habitation de la rue d'Aubagne a donné l'alerte et rappelé l'urgence. C'est assurément en étant en interdépendance avec les modes de vie des habitants, que nous pourrions les aider à habiter dignement, et que le caractère transitoire du quartier pourra être conservé.

Alors, pourquoi détruire et remplacer? Pourquoi effacer, quand les qualités spatiales et architecturales des édifices existants sont adaptées aux modes de vie méditerranéens, aux interactions sociales et à la vie urbaine? La reconstruction avec d'autres formes architecturales dilue les particularismes, casse les liens sociaux et n'est pas forcément rentable. Sans faire dans l'angélisme et sans vouloir sacraliser l'ancien (ce qui relève aussi du dogme), ne gommons pas mais revitalisons, transformons! **Réenchantons le patrimoine du quotidien!** Nous ne parlons pas du patrimoine de carte postale, mais de celui vécu journalièrement. Remodeler la

typologie «trois fenêtres» marseillaise, ce n'est pas être romantique, c'est être pragmatique. C'est donner une réponse pertinente déjà constituée à l'adaptabilité d'une ville du sud où il fait chaud, où l'un des enjeux est déjà le réchauffement climatique. Pour des raisons économiques adaptées aux situations fragiles des habitants, nous pensons qu'un travail fin à la parcelle est nécessaire, en rénovant spatialement et en intégrant son contexte social, avec l'ensemble de ses interactions : les commerces, les équipements de proximité, la mobilité, les espaces publics, etc. Le *tissu fragmenté* est un tissu urbain capable. C'est un tissu qui se prête à la réhabilitation, multiplie ainsi les initiatives des petites entreprises de construction et promeut l'économie locale, support du patrimoine social de Quartiers Libres.

**De paupérisé, ce quartier doit redevenir populaire. A la Belle de Mai, fais ce qu'il te plait.○**

*Quartiers Libres est un projet de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence, lancé en 2014. Son intention est triple : améliorer les conditions de vie au quotidien pour les habitants des quartiers Saint-Charles et Belle de Mai; développer le site des casernes Saint-Charles comme un équipement multiple au service des quartiers ; et ouvrir la gare à 360° sur ses quartiers. Le groupement Güller Güller – TVK accompagne les collectivités en tant que maître d'œuvre sur ce projet, jusqu'en 2026. Les réflexions présentées dans cet article sont celles de ses auteurs, développées spécifiquement pour la présente publication. Elles n'engagent en rien la maîtrise d'ouvrage de la démarche Quartiers Libres.*



- A gauche: Pézenas, heurtoir réalisé à la main par les maîtres serruriers-feronniers piscénois, comme les balcons en fer forgé, les grilles d'appui, etc. Ces éléments participent de la richesse des façades de la ville de Pézenas.

© Dessin de Diane Bouteiller

- A droite: Pézenas, rue de la foire, immeuble du XVIIe siècle. Les contrevents étaient autrefois repliés dans les tableaux de fenêtres ; au XIXe siècle, leur ajout à l'extérieur rend difficile la lecture de façade.

© Dessin de Diane Bouteiller

# Restaurer les menuiseries : préserver le patrimoine et les savoir-faire

*Diane Bouteiller, architecte*

**Véritables éléments architecturaux, les menuiseries de portes et fenêtres sont considérées comme des éléments secondaires du bâtiment alors qu'elles jouent un rôle essentiel dans la composition des façades. Chargés de messages du passé, nos murs sont, dans leur intégralité et jusque dans les détails des moulures, des témoignages vivants de traditions et de cultures héritées. En cela, la restauration des menuiseries participe de la préservation de l'identité d'un bâtiment.**

Nous pourrions définir l'architecture en l'art de répartir les pleins et les vides. Si l'architecture forme l'enveloppe de l'espace privé, la fenêtre devient la transition vers l'extérieur en améliorant la question de "vivre l'espace". En cela, les ouvertures jouent un rôle considérable : elles participent du dessin des proportions qui donnent le caractère au bâtiment. Afin de clore les baies, les artisans de l'époque ont conçu des menuiseries qui répondaient à des demandes techniques et esthétiques, elles servaient le bâtiment et ses usages. Si aujourd'hui ces dernières ont évolué, les fonctionnalités propres à l'architecture demeurent. Les enjeux de préservation de notre patrimoine ne relèvent pas uniquement de l'entretien du gros œuvre, mais doivent porter un intérêt certain aux menuiseries qui sont moins pérennes que la maçonnerie. Dans

les lignes qui suivent, nous proposons d'illustrer ce propos en prenant l'exemple de la ville de Pézenas dont les ouvertures participent largement à l'identité de l'architecture.

## **Pézenas et la richesse de ses menuiseries**

Située dans les terres de l'Occitanie, Pézenas a su tirer profit de son rattachement à la couronne au XIIIe siècle. La ville se transforme en petite capitale provinciale grâce à l'action des Montmorency qui contribuent à son essor. L'impulsion donnée à l'architecture, au commerce et aux échanges, profitera notamment à des personnalités. Ville des États Généraux du Languedoc, Pézenas accueille dès 1647 et régulièrement pendant dix ans « l'illustre Théâtre », la troupe de Jean-Baptiste Poquelin qui "deviendra" Molière.

Le XVIIe siècle, qui constitue l'âge d'or de l'architecture de Pézenas, va voir progressivement se transformer le paysage urbain. Les constructions en pierre calcaire présentent des murs lisses et à l'aplomb qui excèdent rarement deux étages. Les façades, traitées avec une grande simplicité, sont rythmées à l'horizontale par des bandeaux qui soulignent les étages et à la verticale par des ouvertures. Celles-ci procurent une fonction décorative aux façades. Le caractère de la demeure est affirmé par ces ouvertures monumentales : sculptures, bossages, frontons, portes aux serrures et heurtoirs travaillés. La volonté d'appriivoiser la lumière a généré de grandes baies pourvues de

garde-corps. Les fenêtres deviennent des lieux de séjour, notamment avec l'arrivée de la porte-fenêtre et du balcon ; elles témoignent d'une réussite sociale.

Aujourd'hui, la ville a conservé le charme de ses hôtels particuliers et de ses rues pavées. La qualité du cadre urbain et architectural fut notamment assurée, dès 1965, grâce à la loi Malraux qui fit de la vieille ville de Pézenas une "Ville d'Art et d'histoire", l'un des premiers secteurs sauvegardés de France. En 1996, le label "Ville et Métiers d'Art" vient confirmer l'engouement de ses habitants et de ses artisans pour les métiers du théâtre et de la restauration du patrimoine.

Sans parler du polychlorure de vinyle (PVC), strictement proscrit dans tous les secteurs sauvegardés, nous avons cependant pu constater certaines négligences altérer le caractère du bâti : profils de menuiseries non respectés, petits-bois supprimés, non-respect des percements, poses excessives de contrevents ou de coffres de volets roulants.

Certains artisans ont très tôt compris les enjeux liés à la préservation des menuiseries. Serge Ivorra, maître artisan en menuiserie et ébénisterie du bâtiment, est un expert reconnu dans ce domaine. Si la ville de Pézenas est un véritable musée à ciel ouvert, elle est également un terrain de jeu pour ce passionné qui depuis des décennies contribue à la protection de ce patrimoine.

## **Portrait d'artisan**

Aussi talentueux qu'atypique, Serge Ivorra est animé depuis plus de quarante ans par une soif d'apprentissage et de transmission hors du commun. Après cinq ans de Tour de France au sein de la Fédération compagnonique des métiers du bâtiment et un passage à Paris où il a contribué à la restauration de monuments historiques célèbres comme la porte du cimetière

du Père Lachaise, il décide d'apprendre l'histoire de l'art et le dessin. Pour lui, un menuisier ne doit pas seulement être l'ouvrier sachant travailler le bois, il doit également s'ouvrir à d'autres savoir-faire.

En 1976, Serge Ivorra décide de retrouver ses racines et crée son atelier spécialisé en menuiserie et ébénisterie du bâtiment à Pézenas dont il est originaire. Apprentis, artisans, chercheurs, architectes, visiteurs se sont succédés dans son atelier devenu un véritable musée. En 1993, il ouvre le premier musée de France dédié aux portes.

Véritable cabinet de curiosités, sa collection s'est enrichie de portes, de fenêtres et autres merveilles de la serrurerie. Au près des particuliers, des antiquaires et jusque dans les décharges publiques, Serge Ivorra se met à récupérer ces témoins uniques. Le musée, qui compte aujourd'hui près de cinq cents pièces, datant du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, permet la découverte de menuiseries : fenêtres cintrées, à guillotine, portes moulurées, ainsi que différents éléments de ferronnerie : espagnolettes, targettes, clous en losange, serrures, heurtoirs, paumelles moustaches...

Particulièrement soucieux de partager son savoir et ses valeurs avec les artisans de demain, son entreprise accueille depuis toujours de nombreux stagiaires et compagnons du Tour de France ; il a ainsi formé avec soin près de quatre cents apprentis. Pour l'artisan, ce partage de connaissance s'établit aussi sur les chantiers, avec les architectes du patrimoine, les architectes en chef des monuments historiques et les architectes des bâtiments de France. Travaillant sur un patrimoine souvent protégé au titre des monuments historiques comme des châteaux, des églises, des cathédrales, Serge Ivorra est convaincu que les échanges entre artisans et intellectuels sont primordiaux pour prendre les bonnes décisions lors d'une restauration. Pour lui, on a tous besoin les uns des autres.

## Le métier du menuisier : “le diable est dans les détails”

Continuer de transmettre et de préserver nos métiers d'art devient une réelle gageure face à l'évolution des usages. À l'heure où le marché industriel semble s'approprier l'ensemble des matériaux de construction et négliger les savoir-faire anciens, le métier du menuisier paraît de moins en moins spécialisé. Le “renouvellement de la tradition” insufflé par les industriels et la pression des publicitaires incitent à changer les menuiseries. Dès lors, on n'hésite plus à remplacer, jeter, brûler ... des ouvrages authentiques qui apportent une expression à la façade et qu'il est impossible de reproduire avec des châssis industriels.

L'appel à la consommation amène effectivement plus de simplicité pour un gain de temps et sur ce point, la banalité a un avantage : elle coûte peu cher. Les châssis deviennent moins garnis en moulures, en décors et en fantaisies, entraînant une banalisation de l'architecture elle-même. Bien entendu, Serge Ivorra considère qu'il est possible d'envisager des restaurations respectueuses qui répondent aux nouvelles attentes. Le matériau, la mise en œuvre et le dessin sont alors prépondérants.

Le matériau, le bois, a toujours été choisi avec beaucoup d'attention et sa texture permet de distinguer son essence: au XVIIIe siècle à Pézenas, beaucoup de menuiseries sont réalisées en peuplier. Pour les restaurer dans les règles de l'art, Serge Ivorra s'inspire au mieux des vestiges d'origine, s'il en existe, et des éléments recueillis sur place : “*bien restaurer c'est avant tout savoir regarder afin de reproduire à l'identique*”. On pourrait aussi ajouter qu’“à chaque façade, sa menuiserie”.

Porter attention aux détails est déterminant. Les moulures, par exemple, sont indissociables des ornements de l'architecture et de la menuiserie. Adapter le châssis d'une fenêtre à la pose d'un

double-vitrage apparaît concevable pour Serge Ivorra si l'on reproduit les moulures, l'épaisseur des petits-bois et si l'on respecte la dimension des “jours”.

Conserver cette esthétique, c'est également penser à la couleur et aux éléments de quincaillerie qui participent de la richesse des façades de Pézenas. Ces éléments, parfois discrets, méritent d'être conservés et reposés : ils parfument le travail de la menuiserie.

En somme, changer de menuiserie n'est pas une opération anodine, ce geste peut rapidement imposer au paysage urbain une nouvelle physionomie. Pour Serge Ivorra, “le mieux, c'est de conserver” ou de refaire à l'identique. La conservation apparaît alors comme le postulat de la préservation de l'ancien et la restauration un domaine qui assure la transmission indispensable des savoir-faire et la reconnaissance des hommes de l'art. ○

**« Ce grand art qu'est l'architecture avait besoin d'un soutien puissant, d'une sœur cadette, d'une collaboratrice infatigable et féconde : par son concours incessant et désintéressé, la menuiserie seconda admirablement les efforts de son aîné, dans sa grande tâche du beau, du merveilleux »**

J.-L. Roger, *Châssis de fenêtres aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, Éditions Vial, 1995

Ouvrages, articles et contributions :

- Diane Bouteiller, *L'appauvrissement de la menuiserie dans le bâti ancien, Mémoire de fin d'études à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes*, Bienvenu Gilles (dir.), 2018, p.-208. [omeka.archives.archi.fr](http://omeka.archives.archi.fr)
- Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *L'Encyclopédie : [recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication] serrurier-ferronnier, [1751-1780]*, Paris, Inter-livres, 2002, p.-pagination multiple.
- Jean Nougaret, *Pézenas vers 1650 : le cadre urbain et architectural, Études Héraultaises, Revue 1973 n°4, Les Amis de Pézenas*, 1973, p.-12.
- André-Jacob Roubo, *L'art du Menuisier, Première partie, par M. Roubo le fils, Compagnon Menuisier, [1769]*, Paris, Inter-livres, 1969, p.-279.



*Projet lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation de l'hôtel Lincoln*  
© O+C (Oualalou + Choi)

# La réhabilitation de l'Hôtel Lincoln à Casablanca, de l'espoir à la renaissance

*Yusra Mghabbar, architecte*

**Si certains édifices emblématiques de Casablanca ont pu être sauvegardés et conservés dans leur intégrité, d'autres n'ont pas eu cette chance. Par faute de moyens, par négligence des autorités compétentes, par vandalisme ou par simple méconnaissance, certains bâtiments du centre-ville historique, connaissent aujourd'hui le désœuvrement pouvant entraîner leur ruine. Traces historiques, ils témoignent des savoir-faire culturels locaux et peuvent aussi être les révélateurs de la nature singulière de l'écosystème sociétal. C'est le cas pour le remarquable immeuble Bessonneau, dit l'Hôtel Lincoln.**

L'Hôtel Lincoln figure le témoin d'une certaine désinvolture de la société marocaine envers le patrimoine colonial de Casablanca. A l'époque de sa construction, l'hôtel s'imposait sur le boulevard Mohammed V comme l'un des premiers bâtiments extra-muros de la ville. Ses vestiges soutenus aujourd'hui par un maigre échafaudage tubulaire éveillent la mémoire des amoureux d'architecture.

## **Casablanca, le laboratoire de modernité entre passé et avenir**

La ville de Casablanca naît essentiellement au début du XXe siècle. Son centre-ville est composé par nombreux bâtiments remarquables reflète d'un engouement urbain exceptionnel des classes dominantes à l'époque, faisant de la ville un laboratoire architectural certain. Récemment de nombreux bâtiments coloniaux ont été détruits, bouleversant le paysage d'autrefois. La négligence en est principalement la cause. Comme pour l'Hôtel Lincoln, ni les propriétaires, ni les locataires, n'assurent l'entretien des édifices, qui prennent une allure fantomatique, et qui peuvent constituer une menace pour les habitants. Le développement urbain et la spéculation immobilière figurent une raison supplémentaire à la disparition potentielle de l'hôtel. Situé à un emplacement stratégique, il est en effet la proie des promoteurs qui y ont vu une excellente opportunité pour la construction d'immeubles qu'ils souhaitent plus conformes aux normes actuelles.

Dans ce contexte de pression immobilière, en l'absence de politique de préservation forte, malgré la mobilisation d'habitants passionnés par cette architecture qui rayonna au-delà des frontières, Casablanca connaît de nombreuses destructions patrimoniales.

*"De plus, comme il s'agit de la capitale, les autorités marocaines ne veulent peut-être pas adopter des mesures qui pourraient brider le dynamisme économique et l'activité immobilière*

de la ville", explique Jade Tabet, architecte français, ancien membre du comité du patrimoine mondial de l'Unesco, en 2012 dans l'Express.

Implanté sur une parcelle de 2500 m<sup>2</sup>, repère à l'entrée du centre-ville, l'immeuble Bessonneau érigé en 1917 par l'architecte Hubert Bride, s'impose monumental et massif avec un programme fastueux : une soixantaine d'appartements, des commerces et un hôtel. Il prend plus tard le nom d'Hôtel Lincoln. Édifié face au marché central, un élargissement de la voie (25 m), sorte de parvis, donnait l'occasion de mieux apprécier le riche décor néo-mauresque. L'édifice apparaît aujourd'hui comme le vestige d'une splendeur passée derrière les étalements mis en place après l'effondrement de son aile droite, qui n'avait pas résisté à la tempête de 2009.

### **Un laborieux appel à manifestation d'intérêt**

C'est dans le cadre d'un projet de réaménagement, de rénovation et d'exploitation de l'Hôtel Lincoln qu'a été lancé l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) par l'agence urbaine de Casablanca (AUC). Cette dernière, propriétaire de l'immeuble en 2005, prévoyait de confier le projet à un opérateur doté des capacités techniques et financières nécessaires.

Les orientations générales de cet appel insistaient spécialement sur le respect du cachet architectural et patrimonial de l'Hôtel Lincoln. Infructueux, l'appel d'offre fut relancé chaque année pendant plus de dix ans, et ce malgré les atouts avérés de l'édifice.

Les problématiques de la réhabilitation de l'hôtel ont soulevé des débats passionnés. Face aux exigences de son exploitation future, la réflexion souhaitait dépasser une vision passéiste de la protection patrimoniale et laisser plus de liberté à la transformation. Ainsi, l'intervention sur l'Hôtel Lincoln avait à se saisir de l'opportunité d'une nouvelle écriture aux moyens d'une renaissance

patrimoniale, tout en s'adaptant aux exigences de la capitale économique qui se développait à grands pas.

### **Passé et présent en interaction**

L'importance de la valeur du patrimoine bâti reste indéniable. Loin d'une restitution à l'identique conservatrice d'un symbole du passé, l'intention était de faire dialoguer tradition et modernité, notamment en valorisant les caractéristiques architecturales de l'édifice ancien.

Le Kintsugi illustré dans les pièces d'art japonaises est une manière de réparer des objets anciens brisés en porcelaine apparue au XV<sup>ème</sup> siècle. Cette méthode consiste à faire intervenir un matériau différent et distinct pour réparer les brisures et conserver la trace visible de l'intervention pour ne pas altérer son authenticité. Les accidents sont assumés, l'histoire révélée, lisible, et partie prenante de l'objet. Cette philosophie fut aussi partagée par la charte de Venise.

### **La résurgence du centre-ville de Casablanca**

Les bases d'une réponse prompte à transformer l'immeuble Bessonneau viennent d'être posées. C'est le cabinet d'architecture international O+C (Oualalou+Choi), accompagné du groupe français REALITES qui a été nommé lauréat de l'AMI, avec un montant de travaux estimé à 150 millions de dirhams (soit environ 14 millions d'euros), pour une livraison prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022. D'une surface de 9 500 m<sup>2</sup>, la programmation projetée comprendra 2 000 m<sup>2</sup> de commerces et bureaux, 7 500 m<sup>2</sup> d'un hôtel de 4 étoiles, ainsi qu'un restaurant, une piscine, et un *rooftop*.

Casablanca possède un patrimoine relativement récent comparativement aux autres villes du Maroc. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre-ville historique n'a été que

récemment établi. Le document d'urbanisme a identifié un certain nombre de bâtiments à valeur patrimoniale dont l'Hôtel Lincoln. Sa renaissance, longtemps cristallisée, constitue ainsi un enjeu important pour la ville et pourra servir de référence.

## Repenser l'architecture

Premier bâtiment dont la façade a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques au Maroc, l'Hôtel Lincoln a été conçu en 1915, période qui voit la fin d'une écriture néo-mauresque et le début d'une construction de style casablançais.

Faire renaître l'Hôtel Lincoln ne pouvait se faire sans le savoir faire de l'institution de l'AMI. Il fallait déterminer un ensemble de maîtrises d'œuvre, d'ouvrage et d'usage, sensibles au patrimoine, et aussi susciter les prises de position constructives.

La réflexion d'Oualalou+Choi émane de trois postulats: un premier positionne le bâtiment dans son rapport à l'histoire des savoir-faire. La particularité de ce bâtiment provient du fait qu'il se différencie du patrimoine traditionnel marocain dont l'artisanat est toujours en vigueur.

Le deuxième fait de ce bâtiment le représentant de l'écosystème qui a permis de bâtir l'architecture de Casablanca. *"On ne peut pas comprendre Casablanca, si on la regarde avec nostalgie en disant que c'était mieux avant. Il faut regarder comment a vécu son patrimoine, et s'interroger sur ses perpétuelles inventions. L'énergie moderne Casablancaise émanant du détournement, de sa métabolisation, est aussi importante que son patrimoine... Celui-ci représente bien le canevas croisé propice à de nouvelles interventions",* décrit Tarik Oualalou, architecte et fondateur de l'agence lauréate.

Enfin, un troisième porte sur le parti pris: préserver ce qui existe et compléter les manques par des parties au langage contemporain assumé. Le fragment de façade encore debout sera

réhabilité avec empathie et rigueur ; la partie manquante sera réinterprétée, moderne, en dialogue avec l'existant. L'idée est de créer un moule inversé jouant avec la matérialité de la façade actuelle, dans un jeu savant d'ombres. Une négociation qui souhaite faire des traces historiques un atout pour le devenir de la ville. ○

### Note

*Cet hôtel a fait l'objet d'un mémoire de fin d'étude soutenu en 2017 à l'École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis : Régénération de l'Hôtel Lincoln à Casablanca, par Yusra Mghabbar.*



Site Tour Eiffel - Vue aérienne.  
© GP+B

# Site Tour Eiffel : quel aménagement en héritage ?

*Muriel Pagès , architecte urbaniste*

**Site d'expositions universelles, système de parcs ouverts, le site Tour Eiffel est unique. Comment y aborder la question d'un mode d'accueil contemporain? Comment fonctionne la préservation du site mise en place par l'État ? Comment la consultation internationale menée par la Ville de Paris porte-t-elle l'intérêt public? Quelques questions autour du "bien construire dans l'existant" éclairées par l'architecte urbaniste ayant participé à l'équipe de programmation.**

Doté d'un budget de quarante millions d'euros, le projet de réaménagement du site Tour Eiffel entend "offrir une nouvelle expérience de parcours pour les visiteurs et un meilleur usage au quotidien" sur un site de cinquante-quatre hectares. Cette requalification, prévue pour 2023, se veut aussi exemplaire, en étant attentive aux enjeux climatiques, de résilience et d'inclusion. Lancée en mai 2018 par la Ville de Paris, quatre équipes pluridisciplinaires d'architectes, urbanistes, paysagistes ont été sélectionnées : AL\_A, Gustafson Porter, KOZ, TER (et autres mandataires)... Ces équipes complètes, comprenant aussi des spécialistes du déplacement, de la sécurité, de la programmation culturelle, ont travaillé pendant une année en étroite relation avec les directions de la ville de Paris. Le 21 mai 2019, l'équipe menée par la

paysagiste Kathryn Gustafson (Gustafson Porter + Bowman architecte paysagiste mandataire, Chartier Corbasson architectes, Atelier Monchecourt & Co, architecte du patrimoine) est lauréate de la consultation internationale.

En amont du projet, la programmation de l'accueil Tour Eiffel a été le déclencheur d'un changement d'échelle, non pas seulement dans son acceptation spatiale, mais bien dans celle de la notion d'accueil. *"Le projet de nouvel accueil de la Tour Eiffel s'inscrit dans le cadre d'un "grand site" : la visite du monument ne se limite pas à sa dimension verticale, mais commence dès que le monument est aperçu, vu ou même imaginé" (1).*

La notion de grand site est à prendre au sens de grand site patrimonial, l'un des plus prestigieux qui soit au monde et, par conséquent, au sens de grand site touristique, soumis à l'une des plus importantes fréquentations qui soit également. Cette notion, issue de réflexions menées depuis quelques années sur d'autres sites patrimoniaux et touristiques, cherche à s'écarter d'une appréhension trop stricte du monument et trop fonctionnaliste de sa visite. *"La question qui était posée aux architectes et paysagistes était bien celle de concevoir un nouvel accueil à la Tour Eiffel, non pas comme une fonction localisée, mais comme une expérience continue sur l'ensemble de l'espace et du temps de la visite"(2).*

Par cette approche élargie - et donc intrinsèquement environnementale - il devient envisageable de sortir du schéma binaire où les monuments les plus emblématiques d'un territoire se trouvent soustraits à leurs habitants pour être

livrés à un tourisme de masse. L'attractivité que possède un monument fait, en tout état de cause, partie de la vocation du monument et plus encore celle de la Tour Eiffel; ce monument conçu exclusivement pour le plaisir de le voir et de le visiter. La qualité première des projets est certainement de retrouver les intentions essentielles de ce grand site/haut site où l'ensemble Jardins du Trocadéro/Tour Eiffel/Champ de Mars sera donné à découvrir dans un extraordinaire continuum horizontal/vertical.

### **Comment « bien » construire dans l'existant ?**

Icône incarnant Paris, à la fois "regard, objet, symbole", comme l'écrit Roland Barthes, le monument Tour Eiffel n'est cependant ni inscrit, ni classé. Les architectes des bâtiments de France ont su laisser latitude et flexibilité à une métamorphose vivante de la tour pour hier l'alléger, l'éclairer de l'intérieur, fluidifier sa visite avec de nouveaux ascenseurs, aujourd'hui la décaper...

Sous l'égide de l'État, c'est un environnement global, mémoire des expositions universelles, qui est préservé. Le classement du site Trocadéro-Champ de Mars, en garantit une intégrité, que l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco renforce en 1991, en l'incluant aux rives de Seine de Paris. L'espace boisé classé (EBC) couvre la quasi-totalité des deux jardins. L'espace public de voirie, inaliénable par définition, est d'occupation temporaire ou sous convention de douze ans maximum.

Cette notion d'environnement fait écho à la genèse des deux parcs conçus par Claude Nicolas Forestier de 1904 à 1926, pour le Champ de Mars, et par Jacques Gréber en 1937, pour le jardin du Trocadéro. Ouverts sur la ville et reliés par des avenues promenades et des parkways. «*Dans la lignée d'Olmsted, le réseau d'espaces verts solidarise la ville et sa périphérie*» (F.Choay).

Forestier<sup>(3)</sup> anticipe l'enjeu environnemental et métropolitain contemporain. "*Exprimer autant un climat et une géographie que l'histoire au sens strict*"<sup>(4)</sup>.

Le projet lauréat OnE invoque l'"harmonie" et l'"unité du site" pour "rééquilibrer la force gravitationnelle de la Tour Eiffel à l'échelle du site". La force du projet tient dans le processus, "une cohérence et une hiérarchie des usages" qui clarifie la continuité "d'une ligne" et dessert cinq grands espaces urbains qui jouent avec le paysage. Le nouvel hémicycle de la place du Trocadéro est rattaché au parvis des Droits de l'Homme, le pont d'Iéna devient passerelle dans un projet manifeste de l'écologie urbaine. La plantation d'arbres alignés, est-ce un geste provocateur ou, au contraire, un geste asservi à l'image du moment? Le parvis de la Tour Eiffel, carré, dallé, recueillant l'eau de pluie, apparaît cependant plus figé. Boutiques et services aux visiteurs se glissent au Champ de Mars sous des vagues végétalisées, se logent sur l'espace public de voirie dans des "compressions" de pièces métalliques de la Tour Eiffel ou s'abritent sous des auvents déployés depuis la tour. Les Gustave, les bornes d'accès à la visite de la Tour Eiffel, diffusent une touche de familiarité et soulignent l'ampleur de la dévolution de la découverte aux futurs utilisateurs.

Le degré élevé d'appropriation du site et du programme par les concepteurs offre une organisation et une mise à distance relative du tourisme de masse au profit d'expériences équilibrées entre riverains, visiteurs et touristes. Pour exemple, le circuit des cars de tourisme évite la traversée du jardin du Trocadéro et du pont-passerelle, réservé aux seuls bus.

Pour offrir une continuité à la ligne, le franchissement piéton des quais hauts tire parti des passages dénivelés existants par un renversement d'usage, d'une priorisation routière à une priorisation piétonne, sans toutefois être encore tout à fait défini.

En se concentrant sur l'accueil grand site, l'équipe semble laisser place à une réhabilitation ultérieure et au fil du temps des jardins.

L'équipe de l'agence TER proposait d'investir le milieu dans la profondeur des sols, de l'hydrométrie et de l'aération, engageant un métabolisme paysager transformant site et pratiques des usagers. Le projet puisait dans les ressources existantes, nouant connivence avec la rivière serpentine du Trocadéro aménagée en zone humide, avec un parvis dallé, volontairement simple, sous la Tour Eiffel, un fleurissement du Champ de Mars et des abords de la fontaine de Roger-Henri Expert au Trocadéro, une pièce d'eau au centre des Quinconces. Paysage-milieu, traversé par la Ville, il portait l'utopie d'une pratique métropolitaine de Paris, et par extrapolation, d'une mise en réseau des grands parcs de la Seine. Précurseur, voire complémentaire du projet lauréat ? Trop tôt ?

L'équipe de l'agence KOZ nous invitait à Central-Park Tour Eiffel avec un enrochement du Champ de Mars qui, à la différence du granit rouge de l'île de Manhattan, rompait l'unité territoriale du Champ de Mars sans en faire surgir le socle premier. La forêt d'Eiffel renforçait les boisements mêlant strates existantes et nouvelles. Vers une saturation ?

L'équipe de l'agence AL\_A proposait une accumulation d'objets-fonctions répartis sur tout le grand site et un espace central monumental piétonnisé avec un tapis vert minéralisé au Champ de Mars et une pièce d'eau dans l'hémicycle du Trocadéro. Une réécriture ?

En se concentrant sur le projet stratégique d'accueil grand site, sans s'investir autant dans l'aménagement des jardins, l'équipe lauréate semble avoir tiré particulièrement parti du pilotage par la Mission Tour Eiffel de la Ville de Paris.

Le projet lauréat a bien repris l'esprit et la lettre de la préservation et de la mise en valeur souhaitées. La découverte du site diffuse, ouverte dans toutes les directions, accessible par tous les modes, évitant l'envahissement, offre des perspectives variées et plusieurs implantations pour les grands événements comme elle procure le confort simple de la visite. Le cantonnement des kiosques aux espaces publics urbains et le dégagement des terrasses du quai haut est une bonne surprise. Perdurera-t-elle ?

Si la maîtrise d'ouvrage publique a indéniablement porté l'intérêt public, comment le portera-t-elle jusqu'à sa réalisation ? Tout n'est pas résolu notamment en termes de mobilité et de multimodalité dans la séquence du Quai Branly: la piste vélo Rive Gauche, en basculant côté Tour Eiffel, la circulation automobile, en réduisant les flux au calibrage des passages dénivelés.

Comment l'économie générale du projet sera-t-elle mise en place ? Le projet OnE fait appel au mécénat pour certains kiosques et deux œuvres d'art, de part et d'autre de la Tour Eiffel. Quel est l'objectif du mécénat d'Art sur ce site hautement convoité et qui décide ? Il s'agit d'éviter les polémiques du parvis du musée d'Art moderne de la Ville de Paris avec Jeff Koons. aux Tuileries, l'arbre de Giuseppe Penone, le potager d'Anne Rochette, sont le fruit d'une politique ambitieuse d'art contemporain comme l'exposition temporaire des sculptures d'Henry Moore le fut au Jardin de Bagatelle.

Au final, comment le cycle des manifestations extraordinaires, des expositions universelles aux jeux olympiques, inscrira-t-il les génies du lieu? Dès la programmation, le Site Tour Eiffel a repris deux types de grands projets urbains, que la Ville de Paris a initiés par ailleurs et que le lauréat a concrétisés :

- le pont d'Iéna en passerelle piétonne, plantée d'arbres, non commerciale, au contraire de trois passerelles "habitées" dont la ville

envisageait la création dans l'appel à projet innovant (APUI) "Réinventer la Seine", actuellement annulé par le Conseil d'Etat pour non-respect des procédures d'appel d'offres public.

- la création d'une "nouvelle place parisienne" au Trocadéro à l'instar de Bastille, supprimant un barreau routier au profit d'un espace central rattaché à l'esplanade des Droits de l'Homme.

La consultation internationale a cependant transformé l'idée, le pont paysagé cristallise la transformation de pont en passerelle. Ce projet manifeste de l'écologie urbaine fait partie d'un nouvel imaginaire qui devra cependant convaincre dans sa forme. La place en hémicycle, à faibles gradins, prolonge l'espace magistral, un geste mesuré utile au jeux olympiques 2024 et à l'héritage. ○

(1) - *Café programmation, A et Cetera, C.M.O & programmation, Muriel Pagès architecte urbaniste.*

(2) - *François Fressoz (Café programmation).*

(3) - *Jean-Claude Nicolas Forestier, 1861-1930, Du jardin au paysage urbain. Actes du Colloque international sur JCN. Forestier, Paris 1990, sous la direction de Bénédicte Leclerc. éditions Picard, 1994.*

(4) - *J.F. Lejeune, La ville et le paysage, Influence et projets américains ; Prévoir les usages nouveaux, des pratiques ludiques ou culturelles, D.Imbert ; Tracé architectonique et poétique végétale . The modernist Garden in France, Yale University press, New Haven/London, 1993.*

# Les établissements psychiatriques : un patrimoine à découvrir

*Claudia Pintor, architecte*

La présente contribution traite de l'histoire de deux établissements sardes, l'ancien hôpital psychiatrique Villa Clara à Cagliari et l'ancien hôpital psychiatrique Rizzeddu à Sassari. Elle constitue la première étape d'une recherche plus large.

L'objectif général de la démarche est de mettre en valeur ce patrimoine architectural en cherchant dans les éléments de mémoire immatérielle de nouvelles clés d'interprétation des lieux, tant pour appréhender leur dimension historique que pour imaginer des scénarios futurs de réutilisation.

Le réseau italien des établissements psychiatriques apparaît comme un cas exceptionnel : entièrement proscrit à la suite de la loi 180/1978 - dite "Legge Basaglia"<sup>(1)</sup> - il se caractérise encore aujourd'hui par un abandon généralisé. Bien qu'il existe des recherches visant à reconstituer les événements historiques, nous ne disposons pas d'études systématiques relatives aux processus spécifiques de conception de ces bâtiments et très peu d'expériences opérationnelles sont axées sur leur qualité. De même, aucune étude n'a exploré la relation entre la mémoire des souffrances imposées aux patients, la conception et la réalisation de ces ouvrages dans leur contexte historique.

Peu à peu incorporés par la ville contemporaine, les établissements psychiatriques marquent aujourd'hui la géographie de presque toutes les grandes villes italiennes, mais restent des corps étrangers en ce qui concerne le paysage urbain, l'accès et l'usage ; imposants et suggestifs, ils sont devenus des références spatiales

remarquables et mystérieuses, qui ne cessent de susciter l'intérêt, même dans le monde universitaire.

Le cas sarde, par sa taille toute modeste, est exemplaire : le complexe de la Villa Clara à Cagliari, presque entièrement réaménagé, ne conserve que peu ou pas du tout l'histoire de l'asile, tandis que l'ensemble original de l'hôpital psychiatrique "Rizzeddu" à Sassari a été fragmenté en une multitude de fonctions et que demeurent des zones laissées à l'abandon.

Dans de tels contextes, un projet de réutilisation peut prendre un nouveau visage en reconnaissant la complexité de ces lieux de souffrance et en affirmant, plus généralement, la volonté de les revitaliser.

## **Établissements psychiatriques historiques italiens**

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les malades mentaux italiens étaient hébergés dans des institutions de types divers : asiles provinciaux, œuvres pieuses, sections d'hôpitaux administrés par des congrégations indépendantes, résidences privées... Ce qui faisait l'unité de ces différentes structures, c'était les conditions de vie tragiques subies par les personnes internées, subissant notamment la surpopulation, les espaces délabrés, le manque de personnel et la gestion précaire des ressources financières affectées aux traitements.



A gauche: figura 01\_ La mappa dell'abbandono dei complessi manicomiali italiani, rielaborazione su [www.spazidellafollia.eu](http://www.spazidellafollia.eu)  
A droite: ancien hôpital psychiatrique "Villa Clara", Cagliari. Révision d'une photo zénithale 2013. Source : Geoportat Sardinia.

La Loi n° 36 du 14 février 1904 sur les asiles et les personnes aliénées “Garde et soins des aliénés” a eu le mérite de mettre en évidence ces tensions, d’uniformiser la discipline relative au traitement des maladies mentales et de préconiser l’institutionnalisation d’un modèle d’établissement unique.

Par la suite, avec le Decreto Regio n.615/1909, les structures existantes ont été réorganisées, en reconnaissant les différentes typologies antérieures à la réforme, en unifiant leurs normes et en instituant la compétence provinciale en la matière.

Les débats qui ont accompagné l’élaboration de ces lois ont donné un élan considérable à l’activité de construction, à tel point que la plupart des complexes italiens trouvent leur origine dans cette période de réglementation.

L’étude de la typologie de ces œuvres architecturales met en évidence les nombreux thèmes qui ont régi l’articulation de l’espace d’asile : enfermement, contrôle, sécurité, isolement visuel et donc introversion, distinction fonctionnelle, qualité formelle en tant que principe thérapeutique et mimétisme de la vie libre, distinction entre types de patients entre fonctions (résidence, services, travail en extérieur, loisirs, etc...).

Organisés sur de grandes surfaces, souvent obtenues par l’acquisition de terres agricoles, les établissements psychiatriques ont été construits à leur fondation dans la banlieue, de sorte qu’ils étaient proches de la ville mais isolés et constitués en réserve. Ils sont devenus dès lors, avec le développement des agglomérations, de véritables villes cachées dans la ville.

La typologie privilégiée est basée sur le système des pavillons, avec des variantes adaptées à la topographie, à la taille et à la relation entre l’espace libre et les besoins du bâtiment. Le type “pavillon” convenait aux principes thérapeutiques de séparation selon le sexe, la gravité du trouble

du comportement et les fonctions. Toutefois, il existe des cas d’agrégation de volumes autour d’un espace central qui illustrent la prévalence du contrôle, en conformité avec le modèle panoptique de l’univers carcéral.

Dans ces établissements, les ouvrages bâtis sont inséparables de leur espace périphérique “ouvert”, constitué de parcs, de jardins, de fonds ruraux indispensables à la vie en asile d’aliénés : ils incorporent des espaces agricoles pour le travail thérapeutique, garantissent une bande filtrante qui, cachée des regards extérieurs, allonge les distances à parcourir en cas de tentatives d’évasion ; sous l’apparence de contextes “agréables”, ils renforcent la détention effective. Ils se posent comme dispositif de vie “libre” afin que les détenus puissent se sentir comme dans le monde extérieur, mais sans jamais y revenir.

## **Le cas de la Sardaigne**

Les deux établissements historiques sardes répondent également à ces modèles : au début des années 1900, les deux complexes ont été construits dans des zones périphériques, à Sassari, dans la région de Rizzeddu, au sud du village du XIXesiècle ; à Cagliari au nord-est, dans la localité d’Istelladas-Monte Claro. Idéalement situés, près des villes, mais isolés, ils avaient de bons potentiels agricoles, qui auraient pu contribuer à une ergothérapie.

Les projets généraux ont été confiés aux ingénieurs des Bureaux Techniques Provinciaux respectifs: à Sassari, il s’agit de Domenico Cordella, travaillant sur la base d’une proposition préalablement élaborée par l’ingénieur Eugenio Manunta Bruno et l’aliéniste Federico Rivano, en fonction à l’asile de Turin; à Cagliari, le choix s’est porté sur Stanislao Palomba, ingénieur assisté par Cristoforo Manconi et Giuseppe Onnis, sur les conseils de Giuseppe Sanna Salaris, futur directeur.

Dans les deux cas, les solutions présentaient un système de pavillons indépendants, mais cependant liés par leur conception et la distance qui les séparait les uns des autres, immergés dans des parcs avec des zones boisées et des avenues.

En 1904, année de son inauguration, l'asile de Sassari pouvait accueillir deux cents patients, dans un dispositif spatial facile à exploiter qui comprenait quatre pavillons d'hospitalisation, un bâtiment administratif et un bâtiment de services publics, disposés selon une structure stricte. Le langage était essentiel, avec des piliers en pierre de taille encadrant les fenêtres et dont le seul élément décoratif était l'imposte.

Cette austérité caractérise également l'ancien asile de Cagliari, inauguré en 1907.

Stanislao Palomba, sur la base d'exemples italiens, anglais et allemands, avait opté pour une configuration de pavillons séparés, épousant la topologie du Monte Claro, avec six bâtiments d'hospitalisation, un bâtiment pour la cuisine et le stockage et un autre qui, initialement destiné aux laboratoires, accueilleraient alors la gestion et autres fonctions administratives. Au nord, se trouvait la colonie agricole dans laquelle, à un vignoble et à un potager, s'ajoutaient une pépinière d'arbres fruitiers et de petites fermes.

Les choix de construction dans les deux structures ont été traditionnels, avec un grand soin pour l'hygiène, la praticité de la gestion, la sécurité et la vigilance des habitants.

En peu de temps, ces espaces se sont avérés insuffisants et, avec des délais différents, il a fallu procéder à leur agrandissement par un processus d'addition qui s'est répété plusieurs fois au cours des années.

À Sassari, l'expansion maximale a été atteinte dans les années 1960, avec seize pavillons, trois fois plus nombreux que ceux conçus par Cordella; à Cagliari, où près de cinq cents patients étaient

déjà admis lors de l'inauguration, les ajouts respectaient initialement l'idée de Palomba, mais déjà dans les années 1910, les interventions s'écartaient du projet, pour se réduire presque uniquement à la maintenance et à la réalisation d'installations conçues pour être réalisées à moindres frais.

L'histoire des deux établissements psychiatriques a commencé à décliner avec la loi n° 180/78 : les admissions ont été bloquées et la gestion a progressivement abandonné les structures qui, en 1998, ont définitivement fermé.

En 1982, les responsabilités en matière d'établissements psychiatriques ont été transférées à l'autorité sanitaire locale provinciale, qui est toujours propriétaire de ces édifices, avec un droit à l'étude universitaire. Après la cession définitive, qui a eu lieu en 1998, l'ASL et l'ERSU ont lancé un plan de valorisation et de réutilisation, identifiant deux domaines où il existe des activités administratives, soins de santé, résidences et services pour les étudiants. Y ont été adjoints des espaces supplémentaires alloués à des associations et à des activités sportives.

À Cagliari, une requalification générale a été entamée : les bâtiments de l'ancien hôpital, aujourd'hui transféré à l'ASL, sont devenus le siège de la Cittadella della Salute, tandis que la Villa Clara, la colonie agricole et l'ancienne maison du colon, passée à la Province, ont été transformées respectivement en bibliothèque provinciale, parc public équipé et bibliothèque pour enfants.

## **Conclusion**

Cette brève digression montre la conformité des cas sardes à un modèle italien d'établissement psychiatrique : construits dans un esprit de pleine et entière adhésion à la réforme post-unification, avec des caractéristiques historico-architecturales et urbaines conformes aux expériences nationales, ils ont ensuite été soumis à la même dynamique transformatrice, pour finalement subir

un lent processus de désinvestissement, impulsé par la “Loi Basaglia” en 1978 et rendu opérationnel uniquement par les dispositions financières prises en 1996.

En Sardaigne, comme dans le reste du pays, la continuité de la “propriété” a permis d’entretenir en permanence le patrimoine de l’asile, contribuant ainsi à la préservation des mémoires matérielles. D’autre part, après avoir défini a priori le propriétaire qui prendrait la relève après la cession, le législateur a également imposé ses nouvelles fonctions, soumettant la réutilisation de ces établissements aux contingences pratiques des administrations publiques, plutôt qu’à une réflexion approfondie sur la signification des lieux.

Mais, dans la mesure où l’État de droit et la définition légale des fonctions d’usage d’un bâtiment ne sont pas des éléments invariants et où ils ne définissent pas une architecture en des termes immanents, il y a tout lieu de s’interroger sur leur pertinence, d’imaginer des horizons alternatifs, plus appropriés.

À partir des événements historiques et de la lecture des espaces du point de vue de l’intentionnalité sociale, culturelle et scientifique qui les a générés, il est possible de faire germer une vision conceptuelle qui, respectueuse des significations immatérielles, donnerait sens à ces lieux dans la vie urbaine contemporaine. ○

*1. Le psychiatre italien Franco Basaglia est à l’origine d’une loi italienne - dite loi Basaglia - sur la santé mentale qui plaide pour la fermeture de tous les hôpitaux psychiatriques et conduit à leur remplacement progressif par toute une gamme de services communautaires. Cette loi Basaglia qui date de 1978 est désormais à la base de la législation italienne sur la santé mentale.*

*Diplômée en littérature moderne et en architecture, Claudia Pintor collabore depuis 2016 avec la chaire de restauration de la faculté d’ingénierie et d’architecture de Cagliari, qui a pour thème “ les sites de ségrégation ”, en particulier les prisons et les hôpitaux psychiatriques désaffectés.*

*Un extrait du travail de thèse de maîtrise en architecture, consacré à l’ancienne maison circumarienne d’Oristano, a été publié dans Cocco GB, Giannattasio C, Contre les îles de l’île: la réutilisation des prisons en Sardaigne, dans “ Ananke ”, n. 78 (mai 2016); Elle collabore actuellement avec diverses publications sur l’architecture des prisons historiques. Depuis 2018, elle est doctorante à l’École de génie civil et d’architecture de l’Université de Cagliari.*



La Cité des Électriciens, *Philippe Prost, architecte / AAPP*  
© *adagp* – 2018.  
© *Julien Lanoo*

# L'architecture, ou l'art de transformer le réel

*Philippe Prost, architecte et urbaniste, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville*

Pourquoi ce titre ? Parce qu'il exprime autrement ce qu'est le dessein même de l'architecture: transformer le monde, accueillir la vie.

Parler de l'art de la transformation, c'est parler tout simplement de l'essence même de l'architecture, à savoir, transformer les situations naturelles comme les situations bâties, les paysages cultivés, habités comme les villes, leurs quartiers et leurs périphéries.

L'architecture, elle-même, n'échappe pas à ce qu'elle impose depuis toujours aux villes comme aux paysages; elle aussi est appelée à se transformer, où plus exactement à être transformée, depuis sa conception jusqu'à sa disparition, que ce soit par les actions humaines ou par les phénomènes naturels, que ce soit pour répondre à de nouveaux besoins, à de nouveaux usages ou encore à de nouvelles problématiques comme aujourd'hui avec les questions énergétiques et environnementales. Et si l'on y regarde de plus près, on constate que cet art de la transformation s'exerce de la première idée, qui évoluera au fil des dessins jusqu'au dernier acte de sa mise en œuvre; du premier jour de son occupation jusqu'au dernier jour de son utilisation, de sa construction à son abandon jusqu'à sa ruine.

## **Tisser des liens...**

Dès mon premier projet, avec **la citadelle de Belle-île-en-mer**, j'eus la chance, sans m'en rendre compte à l'époque, de pouvoir embrasser toutes les échelles depuis celle de l'édifice jusqu'à celle de la forteresse, de la simple

chambrée d'un casernement à celle d'un paysage tout entier. Au fil des années, j'appris à découvrir cette citadelle, tout à la fois unique et multiple, comme une œuvre en soi dont le fil conducteur est le temps, une œuvre à plusieurs mains, à plusieurs auteurs, en l'occurrence des ingénieurs militaires : une œuvre ouverte au sens où l'entendait Umberto Eco.

Aussi de mon point de vue, intervenir dans l'existant, quelqu'en soit l'échelle, consiste à tisser des liens entre des époques, des formes et des programmes. La géométrie, les matériaux ou encore les modes de mise en œuvre sont autant de moyens d'action à la disposition de l'architecte.

## **à l'échelle de l'édifice,**

Il n'existe pas d'édifice qui n'ait connu de transformations, ou ne soit appelé à en connaître. Aussi lorsque l'architecte intervient, sa première préoccupation doit être d'en analyser l'histoire pour être capable d'en identifier les strates afin de concevoir son projet tantôt en enlevant, tantôt en ajoutant. Quelles que soient les période de construction et leur style, le programme et la typologie architecturale de l'édifice, qu'il y ait changement de destination ou non, la conception structurelle comme l'écriture architecturale doivent être finement analysées pour être en mesure de composer avec, pour définir la matérialité et la tectonique de l'intervention et tisser des liens entre l'ancien et le nouveau. Si l'édifice peut se lire tel un palimpseste, l'intervention doit relever d'une approche polyphonique de l'architecture.

Commençons par un édifice qui ne change pas d'usage avec **le lycée Jean-Baptiste Poquelin à Saint-Germain-en-Laye**, un lycée à réhabiliter pour reprendre les termes du concours. Sous le vocable de réhabilitation, il va de soi que la mise aux normes - accessibilité, sécurité incendie, rénovation énergétique,... - est de rigueur. Il s'agissait aussi de repositionner différents éléments du programme (bibliothèque, réfectoire et cuisines,...) à l'intérieur de l'emprise bâtie et de clarifier les pôles d'enseignement en les répartissant par niveau. À première vue, aucune question d'ordre strictement architectural.

Typique des lycées Jules Ferry, construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en brique, pierre et métal, son extension en béton à la fin du siècle suivant en venant épaissir le corps de bâtiment en fond de cour lui avait fait perdre la clarté de son système distributif originel en supprimant une des galeries ouvertes sur la cour, quant à la nouvelle façade, elle avait rompu l'unité architecturale de la cour en employant une écriture postmoderne aux proportions maladroites avec une travée centrale marquant un axe de composition, là où les façades anciennes jouaient simplement de la répétition d'une travée type. Le vitrage miroir des nouvelles fenêtres cherchait à réduire les apports thermiques solaires, initialement traités par la galerie portant ombre sur la façade. Était donc venu le troisième temps de l'histoire de l'édifice.

Conserver l'ensemble des bâtiments existants fut mon premier choix, transformer plutôt que démolir pour reconstruire; un choix possible techniquement compte tenu du bon état global des bâtiments, un choix vertueux d'un point de vue écologique pour produire le moins de déchets possible et réduire au maximum les quantités de matériaux à mettre œuvre. L'économie de moyens, la préservation des ressources naturelles, prônées par Vauban en son temps, vont de pair avec la réduction de l'empreinte carbone recherchée aujourd'hui.

Une fois ce préambule posé, intervenir sur l'existant signifie d'une part redonner à l'ensemble ses qualités typologiques et distributives perdues, et d'autre part apporter des réponses architecturales aux nouvelles problématiques réglementaires comme celle de la rénovation énergétique ou de l'équipement technique.

Pour ce qui est du premier point, l'intervention devait être menée dans le respect de la structure initiale et à somme nulle en termes de mètres carrés. La qualité du projet réside ici dans son caractère invisible qui résulte de la nature même des interventions redonnant à l'ensemble préexistant sa cohérence et son unité en enlevant les ajouts discordants.

Pour ce qui est du second point, la médiocrité de la nouvelle façade du point de vue de la thermique nécessitait une reprise complète avec une isolation par l'extérieur, en rapportant une nouvelle façade sur l'ancienne : l'occasion de redonner sa cohérence au registre horizontal donné par le système de coursives tout autour de la cour, tout en jouant de la simple répétition de la travée. La géométrie était là l'outil de la recomposition de l'ensemble.

Pour dialoguer avec les matériaux naturels que sont la pierre et la brique, le projet utilise, un autre matériau naturel, des plus vertueux, le bois et ce dehors comme dedans afin d'affirmer l'unité de l'intervention. Le système de lames verticales de la nouvelle façade se retrouve ainsi également au plafond des circulations intérieures afin de délimiter le volume technique dans lequel circulent tous les fluides de manière invisible. Le bois encore, pour protéger du soleil les salles de cours en lieu et place des vitrages réfléchissants avec la mise en œuvre de volets papillon à lames de bois.

Poursuivons maintenant par un édifice qui change d'usage avec **la briqueterie de Gournay à Vitry-sur-Seine** qui accueille le centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne.

Dernier vestige d'un des grands sites de production de briques en région parisienne, le corps de bâtiment qui subsistait au cœur d'une ZAC avait été choisi par le département du Val-de-Marne pour y installer son incubateur pour la danse contemporaine.

Construit au XIX<sup>e</sup> siècle pour abriter un four Hoffmann à rez-de-chaussée et à l'étage un ample volume destiné au séchage des briques, le bâtiment est constitué d'un socle de pierre prolongé par un pan de fer rempli de briques, couronné par des fermes de charpente métallique portant une toiture à deux pentes. Après l'arrêt au XX<sup>e</sup> siècle de son activité, ce corps de bâtiment a été utilisé pour y accueillir des bureaux à l'étage et du stockage à rez-de-chaussée, puis déserté.

La troisième vie de l'édifice allait donc s'écrire sous les auspices de la danse contemporaine. D'un lieu de productions de briques, la transformation architecturale engagée devait faire un lieu de production de chorégraphies.

S'agissant d'un ultime vestige, la conservation du bâti s'imposait. A l'inverse de l'exemple précédent, les superficies demandées au programme imposaient la construction d'un nouveau bâtiment.

Intervenir sur l'existant signifie ici comme souvent tout à la fois conserver précieusement le dernier corps de bâtiment encore debout et répondre au mieux au programme fonctionnel et technique défini. Pour cela il faut d'une part tirer parti du potentiel des volumes intérieurs disponibles et d'autre part en l'occurrence construire pour répondre aux surfaces attendues. Une approche itérative est toujours nécessaire entre contenant et contenu, bâtiment et programme afin de déterminer quels éléments programmatiques peuvent être installés dans l'existant sans lui porter atteinte et quels sont ceux qui réclament impérativement un nouveau bâtiment; une analyse toujours menée en fonction de multiples critères : dimensions, surfaces, capacités

portantes et trame structurelle, lumière naturelle, acoustique...

Ainsi le plateau de 15 mètres par 15 du studio-scène ne pouvait s'inscrire dans le bâtiment de 14 mètres de large sans nuire à l'intégrité de sa structure, à l'inverse les studios de répétition pouvaient y prendre place et bénéficier d'une hauteur deux à trois fois plus importante que celle demandée au programme. Pour conserver ces volumes tels quels avec leurs fermes de charpentes métalliques d'origine toujours visibles, une nouvelle structure supportant le toit fut mise en place au-dessus de l'ancienne, offrant ainsi le volume nécessaire aux réseaux aérauliques réglementaires.

Restait à implanter le nouveau bâtiment du studio-scène. Contrairement à l'exemple précédent du lycée, il n'existe pas de typologie établie pour un centre de développement chorégraphique, il faut inventer une configuration, imaginer un système distributif. L'opus de la brique offrait un modèle à l'ordonnancement des bâtiments et à leur distribution. Les deux corps de bâtiments, l'ancien et le nouveau, tels deux briques – boutisse et paneresses - disposés perpendiculairement l'un à l'autre et reliés entre eux par des circulations tels des joints de maçonnerie. Ces espaces permettent au public comme aux danseurs d'évoluer à l'intérieur du centre en même temps qu'ils assurent la bonne isolation thermique et acoustique des bâtiments.

De l'implantation des deux édifices résulte deux espaces extérieurs supplémentaires dédiés à la danse, l'un côté rue faisant office de parvis couvert par la nouvelle toiture, l'autre côté de la ZAC formant un carré vert à ciel ouvert dont les deux autres côtés sont délimités par des haies de bambous. A la cheminée de briques, signal de l'ancienne activité industrielle, répond la tour en béton blanc renfermant l'ascenseur indispensable à l'activité chorégraphique.



**Hôtel de la Monnaie à Paris.**

*En haut, démolition du bâtiment avant construction de l'atelier central, Philippe Prost, architecte / AAPP © adagp – 2012.*

© Philippe Prost

*En bas, atelier central d'outillage et de gravure, Philippe Prost, architecte / AAPP © adagp – 2017*

© Aitor Ortiz



**La Briqueterie à Vitry-sur-Seine (94). Philippe Prost, architecte**  
En haut, avant les travaux / AAPP © adagp – 2011.

© Philippe Prost

En bas, Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne Studio de danse / AAPP © adagp – 2018.

© Luc Boegly

## à l'échelle d'un morceau de ville,

Qu'il s'agisse d'un îlot monumental dans le centre historique de Paris avec **l'Hôtel de la Monnaie**, expression du pouvoir régalien de battre monnaie encore aujourd'hui en activité, ou d'un coron abandonné dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais avec **la cité des Électriciens**, réponse au logement des mineurs et de leurs familles, la question posée quant à l'intervention sur l'existant demeure toujours la même : comment *"relier l'œuvre au lieu, l'architecture au site, le site à l'espace du vivant"* pour reprendre les mots d'André Chastel.

Dans un cas comme dans l'autre, le premier se présentant sous la forme d'un austère palais aux façades néo-classiques, le second de longères dont le plan d'ensemble forme une cité minière juxtaposée à d'autres cités, l'art de la transformation prend des formes variées et multiples en termes d'interventions allant de la restauration à la construction, en passant par la démolition, qu'il y ait ou pas changement de destination.

Que ces deux ensembles bénéficient d'une protection au des titre monuments historiques, contrairement aux deux édifices précédents, ne change en rien l'approche architecturale développée.

Pour relier l'œuvre au lieu, à la Monnaie de Paris, au cœur de cet ensemble minéral, je choisis d'employer le métal, comme matériau du projet sous la forme de panneaux d'inox, de cuivre ou de laiton, une opposition d'apparence avec la pierre car ces panneaux sont réalisés à la manière des planches dont les ouvriers extraient les flans qui deviendront, sous le poinçon des graveurs, des médailles. Le métal, pour envelopper un bâtiment industriel neuf, mais aussi pour panser les plaies d'existants endommagés par de violents remaniements techniques, le métal enfin et surtout pour ponctuer le parcours des visiteurs, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Pour relier l'œuvre au lieu à la cité des Électriciens, ce fut une vêtue de tuile vernissée pour habiller le nouveau bâtiment accueillant le centre d'interprétation du paysage minier, fait d'argile comme les briques dont sont construits les bâtiments de la cité ; un argile cuit et vernissé comme le sont les tuiles des édifices historiques les plus prestigieux, le choix symbolique d'un matériau dans son état le plus noble, d'un rouge rubis aux variations infinies sous la lumière en réponse au rouge brique.

Pour relier l'architecture au site, à la Monnaie, l'analyse diachronique de la formation de l'ensemble constitué du palais et de la manufacture dessinés par l'architecte Jacques-Denis Antoine et des nombreux ajouts ultérieurs, ainsi que d'un hôtel particulier oublié, pourtant signé Jules Hardouin-Mansart, s'avéra décisive. Si la composition architecturale ordonnancée autour d'un système de cours permettait de rendre traversable et parcourable le site jusqu'alors inexpugnable, c'est la typologie entre cour et jardin de l'hôtel particulier qui me permit d'imaginer sa traversée reliant ainsi la passerelle des Arts à la rue Guénégaud et irriguant ses cours.

A la cité des Électriciens, dont on ne connaît pas le concepteur, l'analyse diachronique permit de décider de l'implantation du nouvel édifice nécessaire pour accueillir l'exposition sur le paysage minier, sur l'emprise même d'un barreau démolit, profitant de la vue sur le grand paysage et un terril au lointain, tout en redonnant une limite bâtie à la cité et ses jardins sans les refermer sur eux-mêmes.

Pour relier le site à l'espace du vivant, à la Monnaie, il fallait ouvrir le site sur la ville, et y installer de nouveaux programmes et activités (exposition temporaire et musée du 11 Conti, gastronomie et boutique,...) pour y accueillir un public nombreux, tout en maintenant et modernisant métiers d'arts et activité industrielle (ateliers de gravure et d'outillage, presses monétaires). Après avoir étudié les flux industriels

et imaginé les flux publics, plusieurs itérations furent nécessaires pour les adapter et les faire cohabiter au sein de cet ensemble monumental. Pour aller plus loin encore, ateliers de production et espaces de présentation des collections furent pensés comme une série de vis-à-vis scénographiés.

A la cité des Électriciens, relier le site à l'espace du vivant s'avéra beaucoup plus facile de par la configuration même de la cité constituée de bâtiments isolés les uns des autres. L'intelligence de la programmation favorisait cette relation : ainsi une partie des bâtiments accueillent des habitants permanents, une autre des résidents provisoires artistes ou touristes enfin la dernière des visiteurs d'un jour.

### **comme à l'échelle d'un paysage,**

Intervenir dans l'existant, c'est aussi construire dans un site, inscrire un édifice dans un paysage. Et en l'espace de vingt ans, mon parcours m'aura mené de la restauration d'une citadelle bastionnée conçue pour la guerre de siège à la création d'un monument dédié à la paix avec **le mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette.**

En réalité Il n'y a jamais de page blanche, et le site « naturel » a toujours une longue histoire. Dans ce type de situation, la topographie est souvent le point de départ du projet. S'agissant de la colline de Notre-Dame de Lorette, située entre Arras et Lens, c'est la géographie qui avait fondé l'histoire du lieu.

Au XVIIIe siècle est érigée à son sommet une chapelle comme point d'arrivée de processions, elle sera écrasée sous les bombes durant la Première Guerre mondiale, au cours d'une année de très violents combats entre les armées françaises et allemandes pour contrôler la colline en raison de sa position stratégique entre la plaine de l'Artois et le bassin minier. À l'issue de sa reprise par les troupes françaises, le site est

entièrement dévasté. Toute forme de vie a disparu, qu'elle soit humaine, animale ou végétale, et la colline et ses environs offrent alors un spectacle lunaire.

Après la guerre, une nécropole nationale est aménagée pour y regrouper près de 50.000 soldats français morts au combat, la nécropole deviendra à son tour objet d'un pèlerinage mémoriel. En quelques décennies, la nature reconquiert le site, passant du brun au vert, l'herbe comme les arbres ayant poussé. Lorsque l'on emprunte aujourd'hui la route venant d'Arras, jalonnée de part et d'autre de cimetières et monuments nationaux, (allemand, britannique, polonais,...) le site apparaît au lointain telle une acropole.

Alors, quand il s'agit de construire un mémorial international sur la colline pour réunir les noms des quelques 600.000 combattants -alliés et ennemis réunis- morts durant la Première guerre mondiale dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, là encore il faut tisser des liens entre ce qui est déjà là et ce que l'on va construire, entre le paysage, la nécropole et le nouveau monument.

Intervenir dans l'existant, c'est transformer le site tout en préservant son équilibre apaisé, c'est jouer de ses fondamentaux, que sont le dénivelé, les boisements et les vues, faire dialoguer le monument avec les bâtiments existants comme les alignements funéraires.

L'implantation, comme la forme du monument, était laissée au libre choix des architectes en compétition. De ces décisions dépendaient la qualité de l'inscription du monument dans le paysage et, au-delà, de la justesse de son inscription dans le temps.

Quelle géométrie donner à la mémoire ? Telle était finalement la question posée par le concours. Alors que dans la nécropole s'élevait une croix ou une stèle au-dessus de chaque

tombe, formant une gigantesque grille et isolant ainsi chaque mort de manière équidistante de ses voisins, je répondis en dessinant une ellipse pour réunir en son intérieur les noms selon le strict ordre alphabétique de A jusqu'à Z, sans distinction de nationalité, de grade ni de religion.

En choisissant l'horizontalité, les vues sur la plaine depuis la nécropole étaient préservées, ces vues propices au sentiment océanique qui s'empare de tout un chacun, contemplant le paysage à perte de vue, entrant en communion avec la nature. L'horizontale du mémorial international répondait à la verticale de la tour lanterne, le béton fibré couleur d'acier du premier répondait au béton couleur pierre de la seconde.

Enfin le relief de la colline avec son dénivelé permit de mettre en scène la fragilité de la paix en plaçant l'ellipse, pour partie en porte-à-faux, afin de faire ressentir au visiteur la fragilité de la paix en le faisant marcher au-dessus du vide.

### **L'architecture une et indivisible**

Dans un monde, où l'architecture est en cours de démembrement ; un démembrement tragique résultant de la spécialisation qui dissocie l'architecture contemporaine de l'architecture ancienne, l'architecture d'intérieur de l'architecture tout court et au-delà l'architecture de la ville, ou encore la conception de la construction. L'intervention sur l'existant démontre, s'il était besoin, à quel point il est important de considérer l'architecture comme un tout. Le patrimoine ne saurait être ni un alibi ni un faire valoir pour l'architecture contemporaine, pas plus que l'architecture contemporaine ne saurait être l'argument de l'effacement de l'existant.

La transformation est un acte de foi en l'avenir, en la possibilité d'une création architecturale, urbaine et paysagère unique parce que partant d'un substrat spécifique, mémoire matérielle et mémoire immatérielle des lieux formant l'ADN du projet comme du renouvellement du site. Œuvre

unique et ouverte à la fois, fruit des projets d'auteurs successifs, que les usages revisitent sans cesse. Enfin là où la durabilité est trop souvent abordée aujourd'hui en regard de la question environnementale, en termes de réponses réglementaires, l'intervention dans l'existant - en nous confrontant à des architectures d'avant la garantie décennale - nous pose toujours avec acuité la question de la pérennité de ce que nous allons réaliser, en regard de ce qui est parvenu jusqu'à nous. ○



*La Monnaie de Paris, 11 quai Conti à Paris, réhabilitée par l'Atelier d'Architecture Philippe Prost.  
L'escalier de la matière transformée prend place dans le volume de l'ancienne citerne, pour distribuer les espaces muséographiques et les  
ateliers industriels (voir page de couverture)  
@ adagp 2017 @ Aitor Ortiz*



*Chantier de Restauration de la pagode du Jison-In, Kudoyama, préfecture de Wakayama, 30 avril 2010.  
@Soizik Bechetoille*

# Les monuments japonais en bois, entre perpétuation et transmission

*Soizik Bechetoille-Kaczorowski, historienne, architecte du patrimoine, chercheuse à l'Institut Français du Proche-Orient (IFPO)*

**L'une des particularités de l'architecture au Japon est certainement le démontage périodique des édifices. Cette impermanence constructive tire ses origines de conditions climatiques difficiles, de spécificités structurelles liées à l'architecture en bois ou encore de pratiques religieuses ancestrales, comme la reconstruction périodique de certains sanctuaires shintō.**

Cette particularité architecturale<sup>(1)</sup> conduit à la formation dans le temps d'un socle de connaissances et à l'accumulation d'une grande quantité d'informations sur le bois et son comportement. La conservation des monuments en bois s'effectue donc de concert avec la préservation des techniques traditionnelles de charpenterie et l'utilisation d'outils consacrés.

Au Japon, le charpentier est un artisan hautement qualifié dont le rôle dépasse largement la seule construction des charpentes. Il a la responsabilité du chantier, de l'ossature en bois du bâtiment et de ses finitions, tant au niveau de la réalisation que de la conception. Il met en place l'appareil de

soutènement via le système poteaux-poutres et gère toute la structure, parfois même jusqu'aux éléments de mobilier (en particulier dans les édifices religieux). Le charpentier japonais possède un savoir-faire qui le rend capable de décider des formes autant que de sélectionner le bois, de façonner les pièces et de les assembler. La fixation de la tradition architecturale par l'action conjointe des compétences-métier des charpentiers et des rituels religieux infléchit visiblement l'histoire générale des formes architecturales.

*"La relation entre culture immatérielle et patrimoine culturel matériel, y compris les monuments et les sites qui constituent la cible de l'activité de l'Icomos, est si étroite qu'il est impossible de les séparer. La culture immatérielle produit des objets culturels tangibles nécessitant une culture immatérielle. Cette relation peut être comparée à une corde torsadée, mais ce n'est pas si simple. Ce devrait être notre tâche commune d'étudier cette relation"<sup>(2)</sup>. Cette citation d'Itō Nobuo<sup>(3)</sup> montre la difficulté à fixer dans le temps une pratique culturelle et interroge le savoir-faire comme élément de préservation des techniques et de leur transmission.*

Au Japon, l'apprentissage de la charpenterie se fait traditionnellement dans une guilde, de maîtres à élèves. La qualité de la passation dans l'enseignement prime sur l'exécution des

ouvrages auxquels l'apprenti charpentier aura pu participer. Autrefois, le jeune aspirant devait être introduit auprès d'un charpentier accompli, puis attendre une opportunité pour participer aux tâches quotidiennes. Les premières opérations se limitaient généralement à balayer le sol ou à aider à ranger le chantier afin de prouver son engagement et son intérêt pour le métier. Alors, seuls les outils rudimentaires lui étaient fournis. Une fois familiarisé avec l'équipement, le novice était autorisé à aborder un travail plus complexe. Si, aujourd'hui, la dynamique d'enseignement a changé, il n'en reste pas moins que si le maître et l'apprenti sont d'accord, une grande partie de l'approche traditionnelle peut encore être suivie. Contrairement à l'apprentissage occidental, il n'y a pas de structure formelle, ni aucune échelle de temps dans l'apprentissage japonais. Les entreprises proposent aujourd'hui des stages où sont dispensés les enseignements de base, et, récemment, quelques écoles ont vu le jour. Alors qu'à l'ère Meiji (1868-1912), cinq ans constituaient un minimum, un cycle de trois années est, de nos jours, acceptable. En réalité, cela dépend des individus: le formateur décide du terme de la formation au regard de la bonne réception et de l'adresse de l'apprenti.

La formation traditionnelle passe par l'usage des outils et par une pratique répétitive. Même si les outils électriques sont utilisés, la plupart des instruments de menuiserie sont actionnés manuellement, ce qui exige une certaine habileté. D'origine noble, le mot japonais désignant l'outil *Kogu* 工具(4) porte en lui-même la dimension première que l'artisan japonais lui donne. Comme ailleurs dans le monde, la relation entre l'outil, l'artisan et l'objet construit évolue de manière dynamique. L'outil influence autant la nature des qualités constructives qu'il constitue une compréhension du matériau utilisé.

La conservation physique des objets architecturaux est passée, au début du XXe siècle, par l'usage d'une technologie occidentale visant à améliorer la longévité et à stabiliser la

structure à préserver(5). Une deuxième vague de restaurations et de réparations, issue de la période de l'immédiat après-guerre, a inversé le mouvement et préconisé un retour à des pratiques de construction purement traditionnelles. Depuis, les interventions proposent de suivre, si possible, les moyens traditionnels, et invitent à la réversibilité des opérations de restauration, en association avec une technologie de pointe en lien avec les laboratoires de recherche sur les matériaux. L'intervention minimale est un idéal, même si dans certaines circonstances, un traitement plus lourd peut s'avérer nécessaire. La structure historique, aujourd'hui considérée dans son ensemble, fait l'objet d'une protection au même titre que certains éléments pourtant difficiles à conserver et qui ne faisaient pas l'objet du même soin auparavant : les panneaux de remplissage, les panneaux de protection contre les intempéries, les toits, les sols, les portes, les fenêtres, les finitions de surface telles que le plâtre, la peinture, les revêtements. S'il est nécessaire de les renouveler ou de les remplacer, les matériaux, les techniques et les textures d'origine sont eux aussi reproduits, autant que possible.

Pourtant, au-delà des enjeux de conservation des matériaux, c'est la perpétuation des formes dans le temps qui constitue le véritable Graal du charpentier japonais. La géométrie d'un bâtiment revêt une grande importance. Ainsi, le modèle de la pagode, par exemple, préexiste à la pagode(6). Le galbe d'un toit n'est pas déterminé par l'évaluation du "bon angle" selon le spécimen en présence : la silhouette générale du bâtiment est d'abord conçue dans une approche mathématique qui donne priorité à la combinaison des différents rapports (des dimensions relatives entre les parties et le tout), de sorte que le problème du report n'est plus qu'une question de maniement d'outil, et non de calcul et de conversion. Ce fait explique notamment les qualités de longévité des formes à travers leur transmission: le galbe d'un toit ayant pour origine la formule fondamentale, on peut reproduire le schéma indéfiniment.

L'art du kiwari ("stéréotomie" du bois)(7) permet, par exemple, d'équilibrer le nombre des pièces et des mesures de la charpente selon des rapports de proportions basés sur la longueur de l'entrecolonnement et/ou sur la hauteur du poteau. Plus qu'une technique, la notion de kiwari est également utilisée comme critère esthétique d'appréciation de la forme d'un bâtiment et, dans le même temps, de son style et de son âge. On peut dire par exemple d'un bâtiment qu'il est de kiwari "large" ou "maigre", selon le rapport entre les composés de sa charpente et son volume d'encombrement maximal. L'idée de kiwari montre combien l'appréciation esthétique prend sa source au niveau des pratiques de construction et ce qu'elles supposent en termes de métier et de logique de corporation.

À l'impermanence inhérente aux matériaux mêmes des bâtiments vient s'ajouter l'idée d'une permanence de la forme dans le temps, consécutive de l'art de la stéréotomie japonaise.

À l'heure ou des sujets d'actualité comme la réparation et la conservation de la cathédrale Notre-Dame de Paris posent la question de l'importance des savoir-faire, l'exemple culturel japonais montre qu'il est possible de prendre en compte les techniques ancestrales pour reconstruire à partir de ce qui est déjà là. ○

1. Voir Murielle Hladik, « Mujō, l'impermanence », dans Philippe Bonnin, Masatsugu Nishida, Inaga Shigemi (dir.), *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, Paris, CNRS, p. 356-358.

2. Traduction par l'auteur de « *The relationship between intangible culture and tangible cultural heritage, including monuments and sites which constitute the target of the ICOMOS activity, is so close that it is impossible to separate. Intangible culture produces tangible cultural objects which require intangible culture. This relationship may be compared with the twisted rope, but is not so simple. It should be our common task to study this relationship* ». Itō Nobuo, « *Heritage places and living traditions* » dans *Intangible Cultural Heritage involved in Tangible Cultural Heritage (Session A3)* (en ligne), <https://www.icomos.org/victoriafalls2003/papers>, publié en 2003, consulté en août 2018.

3. Itō Nobuo (1925 - 2015) est diplômé du Département d'architecture de l'Université de Tokyo en 1947. Inspecteur principal au département de la protection des biens culturels de l'Agence des affaires culturelles du Japon, puis directeur général de l'institut national de recherche sur les biens culturels de Tokyo, il a été membre du Conseil de l'ICCROM de 1983 à 1990, et membre exécutif de l'ICOMOS Japon de 1987 à 1993. Il a été nommé membre honoraire de l'ICOMOS en 2005 et a reçu prix Gazzola de l'ICOMOS en 2011. Itō Nobuo a contribué à la ratification par le Japon de la Convention du patrimoine mondial en 1992 et a été l'organisateur et l'un des principaux orateurs de la Conférence internationale d'experts sur l'authenticité à Nara (Japon) en 1994. Le Document de Nara sur l'authenticité qui en a résulté a été reconnu comme un nouveau paradigme dans les politiques internationales de conservation, particulièrement en ce qui concerne le patrimoine mondial.

4. Kōgu : outil, ustensile. Lorsque ce terme a été adopté au Japon, il ne signifiait en rien « outil de charpentier » mais désignait un instrument important du rituel bouddhique, ainsi que d'autres objets nécessaires aux rituels, comme des vêtements ou des tapis de prière.

5. Voir chapitre 2, partie 3, *Synthèse des méthodes de restauration depuis l'ère Meiji : l'exemple du Tōdai-ji*, dans Soizik Bechetoille, *Reconstructions et restaurations des monuments en bois - les techniques traditionnelles du Japon face aux enjeux de la modernisation, de la construction du sanctuaire de Heian à Kyoto (1894) à la reconstruction du pavillon de l'Ultime Suprême de l'ancien palais impérial de Nara (2010)*, thèse de doctorat de l'EPHE (École Pratique des Hautes Études) soutenue à Paris le 21/12/2018, p. 135-158.

6. Soizik Bechetoille, « tōba » (la pagode), dans Philippe Bonnin, Masatsugu Nishida, Inaga Shigemi (dir.), *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, op. cit., p. 496-498.

7. Philippe Bonin et Kazumasa Watanabe, « Kikujutsu » (l'équerre et le compas), dans *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, op. cit., p. 255-256.

>> Pour aller plus loin, consulter l'article en ligne: <https://anabf.org/pierrredangle/>



*Maison d'armateurs, place Chateaubriand, à Saint-Malo.*  
© M. Guignard

# Le caractère trompeur d'une expression aux usages multiples : « à l'identique »

*Franca Malservisi, architecte, chercheuse au laboratoire LéaV de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV)*

**Reconstruire, ou remplacer, «à l'identique» est une expression utilisée dans le domaine de la restauration du patrimoine comme dans celui des travaux ordinaires d'entretien. Apparue au cours de la première moitié du XXe siècle, l'expression identifie aujourd'hui des interventions très diverses. A-t-elle encore une quelconque utilité ?**

Dans les textes consacrés à l'essor du mouvement de conservation au cours du XIXe siècle, l'expression «à l'identique» est utilisée pour identifier des réalisations qui seraient une reproduction *fidèle* d'un élément de référence, qu'il s'agisse d'un élément déposé ou disparu. Cet emploi anachronique d'une expression relativement récente et qui a changé de sens au cours de la deuxième moitié du XXe siècle pose pas mal de questions qu'il est important d'évoquer pour contribuer aux débats sur la préservation des qualités de notre environnement bâti. En effet, l'expression « à l'identique » n'est pas utilisée par les acteurs de la restauration avant le début du XXe siècle et, vraisemblablement, pas avant les discussions autour de la reconstruction après la Première Guerre mondiale. En 1917, quand Paul Léon publie *Les monuments historiques, conservation, restauration*(1), l'expression n'est pas utilisée dans le long chapitre consacré aux méthodes de

restauration des monuments, où il s'agit de consolidations, de remplacements et de reproductions d'éléments détériorés ou disparus. En évoquant les difficultés techniques et les choix de projet, la notion de reproduction est clairement employée pour identifier la réalisation de nouveaux éléments ou nouvelles parties d'édifices en reproduisant les formes générales et les dispositions connues des éléments disparus ou dégradés. L'écart entre la nouvelle réalisation et l'objet qui l'avait précédée est accepté et même recherché, car les nouvelles parties se doivent d'être plus solides, sans dégradations ni imperfections.

Vers la fin du XIXe siècle, à travers la diffusion de nouvelles techniques constructives et un renouvellement des formes, le processus de modernisation de la production architecturale s'accélère et le domaine de la création de constructions neuves tend à s'éloigner progressivement du projet de restauration. Dans ce contexte, quelle attitude adopter en cas de destruction traumatique d'un monument? Les exemples du campanile de la place Saint-Marc à Venise, qui s'écroule en 1902, et celui de la cathédrale de Messine, détruite par le tremblement de terre de 1908, nous informent sur l'état de la question au début du XXe siècle, quand le rôle culturel et sociétal du patrimoine monumental fait l'objet d'un consensus grandissant. Les options possibles sont, à ce moment, la création d'un nouvel édifice ou la reconstruction «com'era, dov'era» du monument. La deuxième option est retenue, à Venise comme à Messine, et se traduit par la reconstruction selon des formes qui se rapprochent de celles des

édifices disparus, tout en apportant quelques modifications assumées et des solutions constructives modernes, masquées par les parements, notamment le béton armé destiné à assurer une meilleure tenue dans le temps. En France, le problème se pose après la Première Guerre mondiale à la suite des importantes destructions du patrimoine monumental dans les régions dévastées. Pour les monuments dont la valeur artistique et symbolique fait consensus, le choix est similaire(2).

L'apparition de l'expression «à l'identique» n'est pas directement liée à la reconstruction des édifices protégés, principalement des églises, dont la reconstruction n'est pas l'urgence principale à la fin du conflit. C'est la *reconstitution* (terme privilégié dans les documents administratifs de cette époque) de l'ensemble de l'environnement bâti qui fait l'objet d'un intéressant débat sur la modernisation des territoires(3). La loi du 17 avril 1919 sur les dommages de guerre définit les modalités d'indemnisation des biens meubles et immeubles, basées sur la valeur du bien avant les destructions. Pour les édifices civils ou culturels, les montants attribués devaient permettre «la reconstruction d'un édifice présentant le même caractère, ayant la même importance, la même destination et offrant les mêmes garanties que l'immeuble détruit»(4). Ce sont les acteurs de l'aménagement, souhaitant que la reconstruction devienne une expérimentation à grande échelle de la modernisation du territoire, qui ont vu dans ces dispositions législatives une contrainte regrettable, car elles avaient tendance à engendrer des reconstructions «à l'identique» et non pas à promouvoir des projets symboliquement et constructivement plus ambitieux.

L'utilisation de l'expression commence à élargir son champ dans la reconstruction des édifices de culte, entreprise à la suite de la reconstruction des équipements publics. Au-delà des prises de positions marquées par le traumatisme des

destructions, les églises protégées au titre des monuments historiques ont été restaurées intégralement, avec plus ou moins d'écart par rapport à l'état d'avant le conflit. Pour les autres édifices de culte non protégés, des projets de réfection selon les formes architecturales contemporaines ont été mis en œuvre. Ce sont ces intéressantes expérimentations, matérialisation d'une alternative possible à la restitution de l'état d'avant-guerre, qui, par opposition, ont dessiné les nouveaux contours de la reconstruction «à l'identique». La reconstruction après la Seconde Guerre mondiale n'a fait que consolider cette versatilité de l'expression «à l'identique», désormais adoptée dans tous les projets qui ne proposaient pas des formes et des techniques résolument contemporaines et volontairement en contraste avec le bâti préexistant. Cette rapide mise en perspective permet de comprendre pourquoi la reconstruction du centre ancien de Saint-Malo a pu être définie une reconstruction «à l'identique», alors que le résultat final est bien éloigné du bâti et des tissus urbains préexistants. L'expression est à l'époque comprise par tous : une reconstruction «à l'identique» n'est justement pas identique aux édifices détruits, comme le jardin «à l'anglaise» est une création des paysagistes français s'inspirant de certains aspects qui caractérisent les parcs anglais. Pour les acteurs de l'époque, il s'agit de reconstructions mimétiques, qui reprennent les caractéristiques générales, celles appréciables avec un regard distrait, des ensembles disparus. L'emploi de techniques constructives modernes, l'utilisation d'éléments constructifs industrialisés, la modification de certaines dispositions intérieures ou extérieures, font partie d'un projet de reconstruction «à l'identique».

Après presque un siècle de reconstructions et remplacements de toute sorte, la palette des interventions dites «à l'identique» s'est considérablement élargie, allant du remplacement d'une poignée de porte avec un modèle similaire à celui déposé, à la restitution de lucarnes et

décors de toitures d'après des enluminures au château de Saumur, jusqu'à la reconstruction de la Frauenkirche de Dresde achevée en 2005. L'expression assume aujourd'hui des rôles très divers, selon le domaine d'utilisation. Dans le domaine de la restauration monumentale, l'usage s'est élargi en incluant, par exemple, la restitution d'une partie disparue sur la base d'un document graphique d'archives, gravure ou photo, auquel la restitution doit tenter de s'approcher. L'usage permet ici de renforcer, de manière assez impropre, la légitimité de l'opération. Dans le domaine plus large des interventions sur le bâti ancien, «à l'identique» attesterait que les dispositions principales des éléments déposés seront reproduites lors du remplacement des parties soumises à un entretien régulier (éléments de second œuvre ou surfaces de finition). L'expression peut ainsi comprendre des remplacements qui aboutissent à la mise en œuvre de nouveaux matériaux et de nouvelles solutions techniques pour atteindre le niveau de performance souhaité. Il est donc communément admis que l'on puisse remplacer «à l'identique» des menuiseries à simple vitrage par des menuiseries très performantes thermiquement. Dans ce cas, l'expression n'apporte aucune précision utile pour vérifier la pertinence historique ou technique d'un choix de projet. Son emploi tend, au contraire, à éviter toute motivation étayée des choix retenus. Dans les travaux de ravalement sur un bâti ordinaire, l'expression est largement utilisée pour se prémunir des avis négatifs dans les autorisations au titre du code de l'urbanisme. Un ravalement est présenté ainsi sans fournir des détails sur l'intervention envisagée, jusqu'à proposer des improbables, sinon impossibles, isolations par l'extérieur dont il est assuré qu'elles aboutiront à une configuration «à l'identique de l'existant».

Ces quelques exemples montrent les multiples usages d'une expression qui s'est prêtée et se prête à des interprétations trop diverses, selon les types de travaux décrits et le contexte. Les récentes déclarations sur la reconstruction de la

flèche de Notre-Dame ont bien montré son inefficacité dans un débat complexe. Mais au-delà de ces chantiers emblématiques, d'autres débats sont en cours.

Les architectes soucieux de la préservation de la qualité du bâti, sont appelés à relever le défi de l'entretien durable du bâti existant. Dans ce champ d'expertise et d'intervention, l'expression «à l'identique» risque de n'engendrer que des malentendus, sans contribuer aux réflexions et arbitrages qui sont nécessaires. Les mots, les rendus graphiques et les évaluations techniques ne manquent pas pour décrire avec précision les options possibles. ○

1 - *Il s'agit de l'ouvrage fondateur dans l'historiographie du service des monuments historiques rédigé par Paul Léon, à l'époque chef de la division Architecture du sous-secrétariat aux Beaux-Arts : Léon, Paul, Les monuments historiques. Conservation, restauration, Paris, Laurens, 1917, 380 p.*

2 - *Jean-Charles Capronnier, Frédéric Fournis, Alexandra Gérard et Pascale Touzet, «L'Art sacré entre les deux guerres: aspects de la Première Reconstruction en Picardie», In Situ [En ligne], 12 | 2009, mis en ligne le 03 novembre 2009, consulté le 29 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/insitu/6151> ; DOI : 10.4000/insitu.6151*

3 - *Danièle Voldman, « La France d'un modèle de la reconstruction à l'autre, 1918-1945 », Living with History, 1914-1964, rebuilding Europe after the First and Second World Wars and the role of heritage preservation, la reconstruction en Europe après la Première et la Seconde Guerre mondiale et le rôle de la conservation des monuments historiques, Leuven, Leuven University Press, 2011, p. 61-71.*

4 - *« Loi sur la réparation des dommages causés par les faits de guerre », Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18 avril 1919, 4050-4058.*



# Former les architectes à l'existant

*Raphaël Labrunye, architecte, docteur en histoire, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie*

**Quels enjeux pour la formation des architectes ? Nous faisons le constat qu'il existe une absence structurelle de l'architecte dans les opérations de réhabilitation ou de transformation de l'existant dont le nombre grandit. Au-delà de la question d'un marché de commande pour la profession, au regard des enjeux culturels et écologiques contemporains, si la responsabilité première des maîtrises d'ouvrage est à pointer, celle de la profession des architectes doit aussi être clairement analysée, et en particulier la responsabilité de leurs formations initiales.**

Selon les chiffres de 2017, la part des honoraires des agences d'architecture concernant les travaux dans l'existant était de 30% par rapport aux constructions neuves(1). Le montant de ces travaux représente pourtant 55% du marché total du bâtiment(2). Il n'y a bien entendu pas de corrélation parfaite entre honoraires de maîtrise d'œuvre et montant de travaux, mais la seule explication qui semble pertinente pour justifier un

tel écart, est tout simplement l'absence structurelle de l'architecte dans les opérations de réhabilitation. Au-delà de la question d'un marché de commande pour la profession, il s'agit surtout d'interroger la pertinence des opérations menées, au regard des enjeux culturels et écologiques contemporains. Si la responsabilité première des maîtrises d'ouvrage est à pointer, celle de la profession des architectes doit aussi être clairement analysée, et en particulier au regard de leurs formations initiales. Le travail de recension effectué par l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Normandie pour le compte du PUCA (Plan Urbanisme Construction)(3) montre que la plupart des écoles d'architecture proposent dans leur cursus des formations à la réhabilitation, mais de manière optionnelle quasi-systématiquement. Le rapport estime à 25% le nombre d'étudiants en architecture formés à la réhabilitation (toute acception confondue) dans les cycles Licence et Master. C'est sur ce constat que plusieurs dynamiques récentes se sont développées, à commencer par celles du ministère de la Culture, qui a lancé en novembre 2017 sa stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine. Y figure clairement **l'obligation de formation des architectes, dès la Licence, aux "enjeux de réutilisation du patrimoine bâti"**(4). Cette mesure vient conforter la stratégie nationale pour l'architecture énoncée en octobre 2015 qui vise notamment à "renforcer la formation initiale et continue des architectes sur l'intervention sur l'existant"(5) (mesure 7). Le réseau scientifique

pédagogique thématique "Architecture Patrimoine et Création"(6), rassemblant des enseignants-chercheurs des 20 ENSA et l'École de Chaillot a été créé en décembre 2017 afin de disposer d'un espace de réflexion partagé, liant étroitement enjeux scientifiques et pédagogiques. Son conseil scientifique, à la suite de plusieurs séminaires annuels, a notamment rédigé ses *Recommandations pour l'enseignement « de la réhabilitation et des interventions sur le bâti existant »* en juillet 2018.

**Il faut d'abord affirmer la valeur pédagogique d'un enseignement sur l'existant.** D'aucuns insisteront sur la complexité d'un tel sujet dès la licence ; c'est un discours maintes fois répété pour écarter un type d'exercice qui semble peu valorisant aux yeux de nombre d'enseignants. D'abord, comme pour tout enseignement de conception architecturale, il est loisible d'obérer une partie des conditions de réalisation du projet. Ensuite la lecture d'Edgar Morin nous permet d'apprendre que la complexité est certainement l'enjeu central de l'enseignement supérieur(7). Nos écoles ont échappé à la spécialisation disciplinaire caractéristique de l'Université. Ce qui peut être vu comme un faiblesse structurelle conduisant à une reconnaissance académique limitée, doit maintenant être envisagé comme une forme de résilience face aux phénomènes contemporains. L'enseignement dans l'existant est avant tout une opportunité sans égal pour développer la pluridisciplinarité, au croisement de l'histoire, de la construction, de la représentation et de la conception architecturale. Relever un édifice existant, c'est représenter l'architecture, comprendre les échelles et les rapports de proportion, les dimensionnements et la mesure, les systèmes constructifs à l'œuvre, les géométries de composition et les formes complexes, les modénatures et les détails de second-œuvre. C'est aussi et surtout une occasion unique d'expérimenter l'espace à "échelle 1", perspective si rarement rendue possible dans le neuf. Dans un monde où les savoirs sont disponibles en masse et

immédiatement, la question de la transmission reste posée ; l'expérience est probablement la dernière frontière de la pédagogie, et en particulier l'expérience spatiale.

**Il faut ensuite affirmer la valeur architecturale, théorique et pratique, d'un enseignement sur l'existant.** Les siècles précédents nous ont légué des édifices aux conceptions architecturales et constructives les plus variées. Au-delà d'un catalogue de modèles que l'étudiant pourrait se constituer, l'intervention nécessite une révision des modèles contemporains. La quasi-totalité des édifices construits avant les années 1970 fonctionnent par exemple en ventilation naturelle, et beaucoup ont une régulation hygrométrique par paroi respirante. On peut encore y relever une pratique répandue du recyclage, l'usage de matériaux pérennes issus de circuits courts et de produits réparables, la mise en place généralisée d'espaces "tampon" (combles et caves), etc. Il faut donc insister sur la valeur culturelle, civilisationnelle, du patrimoine, et l'exemple récent de l'incendie de Notre-Dame en pleine crise sociale nous l'a bien démontré. Le patrimoine est comme les énergies fossiles, il n'est pas renouvelable. Enseigner dans l'existant, c'est former les futurs architectes au maintien de la "bâti-diversité", pour produire les œuvres contemporaines novatrices.

**On peut enfin affirmer la valeur scientifique en matière de recherche sur l'intervention dans l'existant.** C'est vrai en matière de recherches historiques, sociologiques ou patrimoniales, pour envisager les différentes dimensions matérielles et immatérielles de cet héritage. Ces recherches nécessitent des nouvelles pratiques et des nouveaux outils, notamment pour aborder de front la masse de constructions léguées, qui ne peut être analysée qu'avec les outils numériques de bases de données spatialisées. C'est aussi vrai en matière de sciences de l'ingénieur. Les mesures réglementaires et financières ont favorisé une approche globale de la thermique, au travers de moteurs de calculs normalisés, en transférant les

recettes de la construction neuve sur l'existant. L'isolation par l'extérieur est souvent devenue une solution appliquée à grande échelle, confortée par le récent décret (contesté) relatif aux ravalements de façades(8). Le bilan carbone de l'opération ne peut se réduire à l'énergie économisée par la conservation des structures et les économies de chauffage, mais il s'étend à l'ensemble des paramètres, incluant le chantier, les matériaux apportés et la santé des usagers. La recherche dans ce domaine permet de faire émerger de nouveaux modèles environnementaux, en créant des mises en œuvre inédites, combinant les caractéristiques de l'existant et les innovations contemporaines, à l'image de ce que la permaculture inaugure dans le domaine de l'agriculture. ○

1 Archigraphie 2018, Conseil National de l'Ordre des Architectes, données 2017 de la MAF (Mutuelle des architectes français), [https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/archigraphie-2018-web\\_0.pdf](https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/archigraphie-2018-web_0.pdf)

2 Le bâtiment en chiffres, FFB (Fédération Française du Bâtiment), juin 2019 [https://www.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede\\_N00/NAT\\_LES\\_CHIFFRES\\_EN\\_FRANCE\\_3345/95a39ea5ef4e4b61b9c7b2a4ae9d7bef/EDIT/Batiment-en-chiffres-2019.pdf](https://www.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_N00/NAT_LES_CHIFFRES_EN_FRANCE_3345/95a39ea5ef4e4b61b9c7b2a4ae9d7bef/EDIT/Batiment-en-chiffres-2019.pdf)

3 Valter Balducci et Jean-Bernard Cremnitzer (dir.), *Former à la réhabilitation, Enseignements supérieurs et professionnels*, Rouen, Editions Point de vues et ENSA Normandie, 2018, 216p.

4 Stratégie Pluriannuelle en faveur du patrimoine, Ministère de la Culture, novembre 2017, <http://www.culture.gouv.fr/content/download/175832/1943955/version/1/file/DP%20conf.de.presse.patrimoine.pdf>

5 Stratégie Nationale pour l'architecture, Ministère de la Culture, octobre 2015, [http://www.culture.gouv.fr/content/download/126612/1391440/version/2/file/20151020\\_MCC-DP-SNA.pdf](http://www.culture.gouv.fr/content/download/126612/1391440/version/2/file/20151020_MCC-DP-SNA.pdf)

6 [www.apc.archi.fr](http://www.apc.archi.fr)

7 Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF, 1990

8 Décret n° 2016-711 du 30 mai 2016 relatif aux travaux d'isolation en cas de travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables.



**Construire  
et  
expérimenter**

Affiche, Liège 2018  
© P Bouchain

# Au risque de l'expérimentation

*Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, scénographe, Grand Prix de l'urbanisme 2018*

*propos recueillis par Édith Hallauer, agrégée d'arts appliqués, critique*

**« Un lieu infini est un lieu appropriable. Il manifeste l'idée que ce qui n'est pas fait pour être habité est plus habitable que ce qui est fait pour l'être. C'est le travail ordinaire de la vie, tous les jours, qui rend les lieux habitables, et donc infinis. »**

**Edith Hallauer (qui collabore avec Patrick Bouchain sur des publications concernant son travail): Quel serait votre "lieu infini" ? À quoi ce terme vous renvoie-t-il ?**

**Patrick Bouchain:** Mon lieu "infini" est sûrement celui qui m'a le plus transformé : le Théâtre du Radeau, au Mans. François Tanguy, metteur en scène, quitte un jour Paris pour aller jouer Don Juan dans un champ, en province. Il rencontre alors Laurence Chable et, ensemble, ils vont décider que, finalement, le théâtre n'a pas besoin de lieu. Seul compte le jeu. Mais le froid arrive, ce qui les pousse à chercher une base, un point fixe. Ils occupent alors un garage abandonné au Mans, en ne modifiant presque rien : c'est l'état des lieux qui fait le théâtre. Un jour, les bureaux du dessus se libèrent. Ils y posent un matelas, et quand le soir ils sont fatigués, ils y dorment. À l'occasion, ils hébergent quelqu'un, puis deux, puis trois personnes. À l'occasion, le garage devenu théâtre se transforme en lieu d'hospitalité. Je trouve cela

formidable. Peut-être qu'un jour, ils repartiront, et qu'il faudra refaire ici un garage. Et ce sera très simple.

Pour moi, un lieu infini est un lieu appropriable. Il manifeste l'idée que ce qui n'est pas fait pour être habité est plus habitable que ce qui est fait pour l'être. C'est le travail ordinaire de la vie, tous les jours, qui rend les lieux habitables et donc infinis. En architecture, on est toujours en présence d'un objet fini, mais ce n'est qu'une étape momentanée du lieu infini à venir. Une architecture à ce point intégrée dans la vie est davantage un processus qu'un objet. Elle permet de comprendre ce qui est primordial: les échelles, le temps, les étapes, les individus. Ce qui fait de l'architecture une forme avant tout contextuelle, sociale et culturelle.

**EH: Quelle est pour vous la très grande invention des lieux infinis ?**

**PB:** Je pense que ce qui caractérise avant tout ce type de lieu, c'est un rapport particulier à l'abandon, à partir duquel, souvent, il se construit. Un lieu abandonné est en effet très propice à l'invention, au renouvellement. Cet état pousse à travailler à partir de l'existant, ce qui est primordial car toute parcelle de terre a une histoire, qui fabrique en grande partie le projet à venir. Or, l'abandon est souvent inquiétant pour un commanditaire ou un gestionnaire. C'est précisément dans cette inquiétude que se trouve l'intérêt, l'étendue des "possibles ignorés". Dans

notre société qui abandonne énormément, il faut absolument regarder ce qui est négligé, rejeté. Une vie se recrée toujours à cet endroit-là, libérée de toutes contraintes matérielles. J'ai assez tôt remarqué que ce qui n'a pas de valeur est davantage appropriable, parce qu'il n'y a pas d'enjeu de spéculation. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours travaillé avec des lieux existants, autrement dit qui avaient déjà vécu : cela me permettait de déroger, au sens positif du terme, au modèle réglementaire. Ou plutôt de le réinterroger et ainsi de l'enrichir.

Ces lieux à l'état d'abandon sont formidables, car ils ont tous les défauts du monde ! Souvent, ils sont pollués, abîmés, trop grands, trop petits, plus aux normes, désertés ou envahis, malades ou inconfortables. Ils posent ainsi au premier plan les questions les plus pertinentes que nos sociétés produisent: sociales, écologiques, techniques, politiques... Des questions que l'architecture se doit de prendre en charge, en requestionnant ces sujets un à un. Par exemple, la plupart des lieux sur lesquels nous œuvrons aujourd'hui, sont issus de la société industrielle, qui a construit en des temps records une très grande quantité de bâtiments monofonctionnels. Mais ce modèle, qui n'a qu'un siècle et demi, ne nous correspond déjà plus. Aujourd'hui, le travail, l'emploi, les transports, le logement ont changé... C'est donc à travers les possibles réinventions de ces lieux, par leur reprise actualisée dans le temps présent, qu'ils entrent dans l'histoire. La transformation qu'ils sont capables de réaliser les fait entrer dans le temps long, dans le processus de la vie. C'est selon moi la porte, très précieuse, que l'abandon de ces lieux permet d'ouvrir.

D'ailleurs, je parlais de l'inquiétude que produit l'abandon: c'est très important! Dans le temps long de ses réinventions, un même lieu peut inquiéter, ne plus inquiéter, puis inquiéter à nouveau : c'est ce qui le rend vivant. Si on observe les hauts lieux de pouvoirs, les lieux monarchiques ou religieux très anciens, c'est ce qui leur arrive. Ils ont été construits pour produire

de la crainte ou de l'élévation. Désaffectés, devenant des lieux touristiques, on les regarde toujours comme des lieux magiques : on admire autre chose, leur volume, leur technique, leur lumière, leur acoustique. Mystique ou profane, monumental ou trivial, je pense qu'un lieu doit toujours inquiéter, y compris dans la façon qu'on a de le transformer. Pour cela, il faut accepter de les remettre au travail expérimental, à tous niveaux : les marchés, les concours, les formes, les gouvernances, la gestion... Il s'agit de les travailler comme des lieux non-finis, qui continuent de surprendre.

***EH: Qu'existe-t-il alors comme risque ou comme échec, dans cette forme de processus permanent ?***

**PB:** Le risque est totalement indispensable! Il faut le prendre pour pouvoir avancer. Aujourd'hui, quand on regarde le logement social, on peut se dire que c'est un échec et, avec lui, toute la spécialisation, typique de ces architectures monofonctionnelles. Mais si tu échoues un jour, tu n'échoues pas le lendemain: il faut repartir de ce constat pour le transformer, faire de cet échec la garantie d'un mieux. La frontière entre l'affreux et le sublime est toujours ténue. En regardant d'ailleurs les très grandes œuvres, les tragédies grecques ou les tableaux de maîtres, on voit que le beau et le laid, la violence et la douceur en sont toujours un fondement.

Nous vivons dans une société déresponsabilisée, car surréglementée, qu'il faut travailler pour la rendre à nouveau responsable, pour que puisse exister l'expérimentation. Il y a bien des secteurs dans lesquels la société accepte de déléguer des responsabilités, comme la médecine. On enseigne avec et sur des patients, on teste! S'il n'y avait pas de prises de risques dans le corps médical, il n'y aurait jamais eu d'avancées dans la santé. Reprendre des risques, dans ce sens, c'est remettre la société dans le temps présent. Il n'y a pas de société, de vie ou de recherche sans risque.

La possibilité de l'échec est le risque permanent que prennent les lieux infinis : c'est même leur caractéristique principale de poser de vraies questions! Leur seule existence les maintient ouverts, puisqu'ils se construisent par l'expérimentation. Le processus de recherche présuppose donc le risque. Au pire, imaginons, si tout échouait, que Les Grands Voisins, Pasteur ou le Tri Postal cessent totalement d'expérimenter. Ses innombrables acteurs tenteraient, ailleurs, de continuer de travailler les questions qui les traversent. Ils développeraient là-bas ce qu'ils ont vécu là, plus avertis et affûtés par cet "échec". Dans ce sens, il ne peut réellement exister d'échec. Ou alors, c'est un échec permanent, propre à l'expérimentation, qui en est même le moteur. Le vrai risque, dans ces lieux, serait surtout de ne rien faire!

***EH: Comment percevez-vous la modélisation ou la normativité qui pointent néanmoins autour de ce genre d'expériences, jusqu'ici reléguées aux marges ?***

**PB:** En effet, cette façon de faire très incrémentale, par l'expérience et sa reconduction permanente, produit une esthétique particulière, un mode de vie et de travail. Cela peut parfois donner lieu à un modèle formel, potentiellement reproductible. C'est évidemment pour plaire aux commanditaires classiques, qui veulent toujours connaître à l'avance le résultat de leur commande. Mais c'est impossible! Il faut donc toujours réintroduire, à chaque étape, à chaque discours et chaque jour, que l'architecture est expérimentale et qu'elle se fait en marchant. Les formes que produit cette façon de faire ne nous trompent pas : elles sont riches, inattendues et populaires, au sens généreux du terme. L'architecture a cette capacité précieuse de mettre en forme et en mouvement l'imagination sociale.

Les dix lieux présentés par Encore Heureux ne sont pas des exceptions, ni des modèles, mais des émergences d'un état global et complexe, avec des qualités et des défauts. Ces dix

situations sont bien choisies pour cela, parce qu'ils les connaissent, qu'ils les pratiquent ou qu'ils participent à leurs réalisations. Ils sont donc au premier plan pour en montrer l'étoffe, les difficultés, les risques et les singularités. Comme des cuisiniers qui vont manger au restaurant ou des cinéastes qui vont voir des films au cinéma, ces architectes explorent ici dix lieux pour, d'abord, enclencher les débats. C'est d'ailleurs le principe et l'intérêt d'une biennale, d'être un lieu d'échanges, de transmission et de passage. Le but est précisément d'accueillir et de construire la possibilité d'échanges ultérieurs. En cela, montrer des lieux ouverts, dont l'une des vertus est de faire se rencontrer les individus, est un acte fort qui touche à cet infini des lieux et qu'il faut veiller à maintenir. ○



*La Grande Écurie du Roi à Versailles accueillant l'académie équestre dirigée par Bartabas.  
@ M Guignard*



*L'Université Foraine qui "souhaite rendre à la cité sa qualité de chantier infini"  
@ Agence Construire - Patrick Bouchain*







 **PIERRE D'ANGLE**  
le magazine de l'ANABF



Association Nationale  
des Architectes des Bâtiments de France

19,50 €